

Commune de Chardonne



Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes

Exercice 2022



R A P P O R T

SUR LA GESTION ET LES COMPTES PENDANT L'EXERCICE 2022

PREAVIS N°18/2022-2023

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Chardonne (art. 108),

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de la Commune pendant l'exercice 2022 et de vous soumettre les comptes de la Commune, de même que divers rentiers arrêtés au 31 décembre 2022.

TABLE DES MATIÈRES

Conseil communal	3
Bureau du Conseil au 1 ^{er} juillet 2022.....	3
Liste des 50 Conseillères et Conseillers	3
Décisions du Conseil communal	4
Municipalité	8
Législature 2021 - 2026.....	8
Personnel communal et prestataires extérieurs	10
Administration générale	11
Greffes municipal	11
Bourse communale	11
Contrôle des habitants / Bureau des étrangers	12
Service voirie.....	13
Service bâtiments.....	16
Votations et Élections	18
Initiatives et Référendums	19
Sociétés locales	19
Bibliothèque intercommunale	19
Affaires sociales	20
Course des aînés	20
100 ^{èmes} et 90 ^{èmes} anniversaires.....	20
Entraide familiale.....	20
Comité de la Layette	20
Passeport Vacances	21
Préparation à la retraite.....	21
Participation communale aux dépenses sociales cantonales	21
Développement durable	22
Bâtiments	22
Domaines	23
Forêts.....	23
Vignoble.....	23
Finances	24
Travaux	24
Nettoyage du lac	25
Gestion des déchets.....	25
Police des constructions	26
Aménagement du territoire	26
Police	26
Conclusions	27
Annexes	28

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL AU 1^{ER} JUILLET 2022

Président :	Pierre-Yves Tribolet
1 ^{er} vice-président :	Leila Dadgostar
2 ^{ème} vice-président :	Marc Payot
Scrutateurs :	Bernard Groves et Charles Volet
Scrutateurs suppléants :	Fabien Althaus et Delphine Morel
Secrétaire :	Valérie Schnyder
Huissière :	Megane Grin
Huissier suppléant :	Jean-François Neyroud

LISTE DES 50 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Législature 2021-2026 (au 1^{er} juillet 2022)

PLR Les Libéraux-Radicaux

(17 membres)

Birchler David
 Chapuis Alain
 Cornamusaz Aurélie
 Ducret Anne
 Ducret Fabrice
 Ducret Francine
 Ducret Jean-Marc
 Fort Mélanie
 Gilliéron Romain
 Michel Laurent
 Monnier Nicole
 Morel Delphine
 Mouron Jean-Philippe
 Payot Marc
 Rosset Philippe
 Troxler Josef
 Volet Charles

CSP Chardonne sans parti

(20 membres)

Althaus Fabien
 Bertolini Stefano
 Cagnard Corinne
 Caillet Pierre-Alain
 Dadgostar Leila
 Décorvet Pascal
 Dufey Boris
 Dumas Anne-Laure
 Falcy Sophie
 Groves Bernard
 Lops Enzo
 Marmy Baptiste
 Neyroud Carine
 Neyroud Elise
 Pellé Nathalie
 Peppler Astrid
 Prêtre Daniel
 Rûtsche Christin
 Skinner Madeleine
 Tillemans Leah

GCI Groupement des Citoyens Indépendants de Chardonne

(12 membres)

Almond Caroline
 Burnat Louis-Noé
 Chappuis Céline
 Durnat Philippe
 Gilliéron Anne
 Marclay Catherine
 Mercier Philippe
 Mercier Sébastien
 Pelot Jean-David
 Tribolet Pierre-Yves
 Verdan Philippe
 Wernli Heinz

Commission de gestion
pour l'année 2022

Membres : Heinz Wernli
Alain Chapuis
Nicole Monnier
Baptiste Marmy
Pascal Decorvet
Boris Dufey
Philippe Mercier

Commission des finances
pour l'exercice 2022-2023

Jean-Marc Ducret
Francine Ducret
Céline Chappuis
Fabien Althaus
Daniel Prêtre
Catherine Marclay
Nathalie Pellé

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 4 fois en 2022
Présidence de Mme Anne Ducret (PLR), du 01.07.2021 au 30.06.2022

10

Septembre | Préavis n° 1/2021-2022
2021

concernant l'autorisation à accorder à la Municipalité de traiter les affaires jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 50'000.-, y compris l'achat, la vente ou l'échange de terrains, ceci pour la législature 2021 - 2026

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. conformément aux dispositions de l'art. 4 chiffre 6 de la loi du 28 février 1956 sur les communes et l'art. 19, lettre E du règlement du Conseil communal, de lui accorder l'autorisation générale de traiter les affaires jusqu'à un montant de CHF 50'000.-, y compris l'achat, la vente ou l'échange de terrains, ceci pour la législature 2021 - 2026.

| Préavis n° 2/2021-2022

concernant l'autorisation de plaider pour la législature 2021 - 2026

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'accorder à la Municipalité l'autorisation de plaider dans tous les litiges relevant de la compétence du Juge de Paix et du Tribunal d'arrondissement, jusqu'à un montant de CHF 100'000.- autorisation valable pour la législature 2021 - 2026.

| Préavis n° 3/2021-2022

sur le placement de capitaux, demande d'autorisation générale pour la législature 2021 - 2026

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale d'effectuer des placements de capitaux auprès des établissements faisant partie de l'Union des banques cantonales suisses, des grandes banques suisses et des membres de l'Union des banques régionales, caisses d'épargne et de prêts, y compris les centrales d'émission respectives ainsi qu'auprès d'autres communes du canton, en application de l'article 44, ch.2, lettre J, de la loi sur les communes du 28 février 1956, ceci pour la législature 2021 - 2026.

| Préavis n° 4/2021-2022

concernant les indemnités des membres de la Municipalité

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'adopter les montants des indemnités des membres de la Municipalité tels que proposés dans le préavis.

| Préavis n° 5/2021-2022

concernant les indemnités des membres du Conseil communal

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'accorder aux membres du Conseil communal les indemnités proposés par le bureau du Conseil.

| Préavis n° 6/2021-2022

relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2022

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'adopter, tel que présenté, le projet d'arrêté d'imposition de la Commune de Chardonne pour 2022.

03

**décembre
2021**

| Préavis n° 7/2021-2022

relatif à l'adoption d'un règlement sur la signalisation et le stationnement

Le Conseil communal refuse à la majorité des voix :

1. d'adopter le règlement sur la signalisation et le stationnement de la Commune de Chardonne,
2. de fixer son entrée en vigueur à la date de son approbation par le Cheffe du Département des institutions et du territoire,
3. de charger la Municipalité de soumettre ce règlement à l'approbation de la Cheffe du Département des institutions et du territoire.

| Préavis n° 8/2021-2022, Amendé

sur le projet du budget communal pour 2022

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'approuver le budget communal pour 2022 dont les totaux sont les suivants :

Revenus :		CHF 17'248'203.85
Charges :	CHF 17'821'890.40	
Excédent de dépenses :		CHF 573'587.55
Totaux égaux :	CHF 17'821'890.40	CHF 17'821'890.40

| Préavis n° 9/2021-2022

relatif à la fixation des plafonds en matière d'emprunts et de cautionnements pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2021-2026 :
 - plafond en matière d'emprunts : CHF 20'000'000.-
 - plafond en matière de cautionnement et autres engagements : CHF 2'500'00.-

| Préavis n° 10/2021-2022

relatif au budget 2022 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL)

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter le budget 2022 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL).

| Préavis n° 11/2021-2022

relatif au budget 2022 du Fonds Culturel Riviera

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter le budget 2022 du Fonds culturel Riviera.

| Préavis n° 12/2021-2022

relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 165'072,10 pour la mise en œuvre d'un Plan d'Affectation sur la parcelle N° 78 afin de permettre la mise à l'enquête d'un parking d'environ 22 places (souterraines et extérieures) sur la partie inférieure de la parcelle et d'une place de village sur la partie supérieure

Le Conseil communal refuse à la majorité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre un plan d'Affectation sur la parcelle N° 78 afin de permettre la mise à l'enquête d'un parking d'environ 22 places (souterraines et extérieures) sur la partie inférieure de la parcelle et d'une place de village sur la partie supérieure,
2. de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 165'072.10 à amortir sur dix ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 165'072.10 aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes les instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

| Préavis n° 13/2021-2022

relatif à une demande de crédit de CHF 255'000.00 concernant l'étude jusqu'à la mise à l'enquête du projet de transformation de la grande salle

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre l'étude jusqu'à la mise à l'enquête du projet de la transformation de la grande salle,
2. de lui accorder à cet effet extrabudgétaire de CHF 255'000.00 à amortir sur dix ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 255'000.00.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes les instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

| Préavis n° 14/2021-2022

relatif au budget 2022 du Fonds Culturel Riviera

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter les comptes 2021 du Fonds culturel Riviera.

| Préavis n° 15/2021-2022

relatif à la gestion et les comptes 2021 de la Communauté Intercommunale d'Équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour l'exercice 2021.

| Préavis n° 16/2021-2022

sur la gestion et les comptes pendant l'exercice 2021

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2021, tels que présentés
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée

| Préavis n° 17/2021-2022

relatif à une demande de crédit de CHF 415'100.- pour le subventionnement à hauteur de 10% des travaux de confortation ainsi que 50% des coûts non imputables pour les travaux de confortation des bandes rocheuses des secteurs de « Paudille » et « Sur Panessière » devisés à CHF 3'424'000.-

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à verser au syndicat d'améliorations foncières « Paudille et Sur Panessière » une subvention de CHF 415'100.-,
2. de lui accorder à cet effet extrabudgétaire de CHF 415'100.- à amortir sur trente ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 415'100.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'amortir cette dépense par le compte de bilan N° 9282.08 « Fonds de réserve assainissement des bancs rocheux »,
5. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes les instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

Utilisation des compétences municipales

02.05.2022	Ducret Frères SA	Curage suppl. Ch. Gotterauses	CHF 13'194.52
02.05.2022	Ducret Frères SA	Curage suppl. Ch. Gotterauses	CHF 3'524.23
17.10.2022	CGC	Rempl. Collecteur Ch. Gotterauses	CHF 13'549.86

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2021 - 2026

Syndic : M. Fabrice Neyroud

Dicastères	Municipal(e)	Suppléant(e)
Administration générale Aménagement du territoire Police des constructions	M. Fabrice Neyroud	le vice-syndic M. Jean Luc Ducret (jusqu'au 30.09.2022) M. Pierre-Alain Maïkoff (dès le 01.10.2022)
Sécurité Travaux Bibliothèque	M. Yves Genton	M. Gilbert Cavin Mme Alice Reymond --
Voirie Bâtiments Gestion des déchets	Mme Alice Reymond	M. Gilbert Cavin M. Yves Genton M. Yves Genton
Finances Bancs rocheux Développement durable Informatique Fonds culturel Riviera	M. Jean Luc Ducret (jusqu'au 30.09.2022) M. Pierre-Alain Maïkoff (dès le 01.10.2022)	M. Yves Genton M. Gilbert Cavin Mme Alice Reymond Mme Alice Reymond Mme Alice Reymond
Domaines Ecoles Affaires sociales Cultes	M. Gilbert Cavin	M. Yves Genton Mme Alice Reymond Mme Alice Reymond --

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires et 6 séances extraordinaires en corps ou en délégation pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis.

Les principaux objets traités ont été entre autres les suivants :

- ▶ nouveau PAdom
- ▶ dangers naturels
- ▶ rochers
- ▶ éclairage public
- ▶ concept énergétique de la commune
- ▶ parcours bois et nature
- ▶ réfection des routes
- ▶ ordre public
- ▶ organisation scolaire
- ▶ signalisation routière et LCR

Régionalisation

Conférence des Municipalités du Cercle - Les Municipalités du Cercle se sont réunies trois fois en 2021 :

- le 28 février à Jongny pour discuter des PACom, de l'accueil préscolaire (réseau LAC), du projet de modification des statuts du SIGE et du passage de l'étape n° 9 du Tour de France
- le 20 septembre à Corseaux pour discuter de l'ASICC, des PACom, de la déchetterie intercommunale de Praz-Libon ainsi que de l'accueil des jeunes citoyens
- le 28 novembre à Chardonne pour la présentation des points intercommunaux du PECC mais également pour discuter sur le retour du sondage participatif PACom ainsi que du risque de pénurie d'énergie

Conférence des syndicats du district - Présidence pour l'année 2022 : M. Fabrice Neyroud, syndic de Chardonne, jusqu'au 30 juin 2022 puis M. Alain Bovay, syndic de Blonay-St-Légier, du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Les syndicats se sont retrouvés les 26 janvier à Corseaux, 2 mars à Corseaux, 4 mai à Corsier-sur-Vevey, 15 juin à Chardonne, 7 septembre à Jongny, 12 octobre à Territet, 23 novembre à La Tour-de-Peilz

Ont été traités notamment les objets suivants : UCV/ADCV, Agglomération Rivelac, taxe de séjour, crise énergétique, SPA Haut-Léman, ASR - Maison de la sécurité

Population résidente comparée depuis 2000

COMMUNES	2000	2018	2019	2020	2021	2022	Différence par rapport à 2021
Blonay - St-Légier	8'739	11'360	11'394	11'737	11'925	12'137	+ 212
Chardonne	2'611	2'941	3'032	3'093	3'078	3'195	+ 117
Château-d'Oex	3'034	3'460	3'468	3'494	3'549	3'569	+ 20
Corseaux	2'077	2'282	2'287	2'311	2'330	2'307	- 23
Corsier-sur-Vevey	3'097	3'386	3'363	3'420	3'390	3'367	- 23
Jongny	1'289	1'536	1'544	1'670	1'805	1'842	+ 37
Montreux	21'895	26'006	26'065	26'180	26'012	26'100	+ 88
Rossinière	487	548	548	537	534	534	+ 0
Rougemont	933	882	858	863	862	830	- 32
La Tour-de-Peilz	10'104	11'871	11'906	12'088	12'222	12'402	+ 180
Vevey	15'364	19'904	19'871	19'780	19'721	19'754	+ 33
Veytaux	835	884	922	956	952	972	+ 20
TOTAUX	70'465	85'060	85'258	86'129	86'380	87'009	+ 629

PERSONNEL COMMUNAL ET PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

Greffes municipal

Mme Leila Hondzo	secrétaire municipale à 80%
Mme Léa Perroud	1 ^{ère} secrétaire à 40%
Mme Sacha Brun	1 ^{ère} secrétaire à 60% et secrétaire à 20%
Mme Sophie Genghi	secrétaire (dès le 1 ^{er} juin 2022)

Contrôle des habitants/Bureau des étrangers

Mme Joana Almeida	préposée à 100%
-------------------	-----------------

Bourse communale

Mme Florence Mouron	boursière à 100%
Mme Angélique Guizzetti	aide-boursière à 40%

Bibliothèque intercommunale

Mme Chrystelle Schmocker	bibliothécaire à 50%
Mme Sarah Zanolli	aide-bibliothécaire à 20% (jusqu'au 28 février 2022)
Mme Louise De Bergh	aide-bibliothécaire à 20% (dès le 1 ^{er} mars 2022)

Archiviste

Service voirie et bâtiments

M. Sacha Tarayeff	chef du service voirie (dès le 1 ^{er} février 2022)
-------------------	--

Pionniers

MM. Guy-François Genton, Raffaello Audétat,
José Guerreiro Figueira, Stéphane Karlen, Dimitar Pankov,
Manuel Antonio Palma Brissos

Concierges

MM. Avdyl Hyseni, Ali Eren Inan, Grégory Schmitt

Conciergerie du Temple

Mme Frédérica Dimarcq

Police Riviera, Vevey

M. Christian Hertzeisen, agent de proximité

Service des forêts

M. Damien Jordan, inspecteur forestier

Garde forestier

M. Maxime Roth

Responsable végétalisation

M. Jean-Philippe Mouron

Vignes

M. Jérôme Neyroud, vigneron-tâcheron

Cave

M. Olivier Ducret, caviste

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

GREFFE MUNICIPAL

1'298 lettres ont été écrites au nom de la Municipalité, ainsi que des ordres de service ou circulaires. 47 procès-verbaux, divers préavis et attestations ont été rédigés.

De nombreuses autres tâches incombent au bureau du Greffe municipal, dont les principales sont :

- la préparation des séances de Municipalité et la gestion de celles-ci,
- le suivi des dossiers ouverts par la Municipalité,
- la gestion du personnel,
- l'établissement des dossiers de naturalisation,
- les réservations des salles communales,
- la gestion du site internet,
- la gestion en collaboration avec les entreprises Vision 2 Action, Immédiatique, Ofisa et Canon de l'informatique communale,
- l'élaboration du bulletin "Le Chardonneret",
- la gestion des votations et élections en collaboration avec le Contrôle des habitants,
- l'archivage,
- la gestion électronique des documents (GED),
- la délivrance des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser,
- la gestion du secrétariat de l'Association Plein-Ciel,
- la gestion du secrétariat de la Commission municipale de développement durable
- l'application de la Loi sur les résidences secondaires et de la LFAIE, etc.

Il est à relever que si le nombre de lettres envoyées reste relativement constant depuis plusieurs années, le nombre de courriels reçus et envoyés reste quant à lui stable, soit en moyenne 120 courriels par semaine, auxquels il faut ajouter 30 à 40 demandes papier par semaine.

D'une manière générale, l'administratif se complique chaque année, en raison notamment des nouvelles lois mises en œuvre, amenant autant de contraintes et de mise à niveau des règlements communaux, sans parler des exigences toujours plus pressantes des citoyens.

BOURSE COMMUNALE

S'occupe de la gestion financière de la commune, soit la comptabilité débiteurs, créanciers, la gestion des liquidités, les salaires, la facturation des taxes et impôts communaux (taxe déchets, taxe égouts, impôt foncier) et du contentieux.

Elle s'occupe également de la gérance des bâtiments communaux et de la gestion des clés de ceux-ci ainsi que de la location des places de parc. La gestion de la comptabilité de la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), la vente des cartes journalières CFF, la vente des vins communaux, etc. font également partie des multiples activités de la bourse communale.

Concernant la vente des Flexicards, nous constatons une légère remontée des ventes depuis la période de COVID-19. La statistique ci-après le confirme.

Pourcentage des cartes vendues :	2021 – 2022	66.03%
	2020 – 2021	55.21%
	2019 – 2020	60.38%

CONTRÔLE DES HABITANTS / BUREAU DES ÉTRANGERS

Le total de la population de notre Commune au 31 décembre 2022 est de 3'195 habitants, soit 117 personnes de moins qu'en 2021.

1'435 fiches de mutations (arrivées, départs, déménagements, mariages, séparations, divorces, naissances, décès, changement de nom, etc.) ont été établies par le Contrôle des habitants. Il y a eu 41 naissances et 47 décès.

Les documents suivants ont été délivrés :

- 125 cartes d'identité, pour un montant total de
CHF 7'532
- 347 permis pour étrangers, représentant une part communale de
CHF 5'681

Effectif des étrangers :

Afghanistan	10
Afrique du Sud	3
Allemagne	47
Arabie saoudite	1
Argentine	1
Australie	4
Autriche	11
Belgique	27
Brésil	8
Bulgarie	7
Cameroun	1
Canada	5
Cap-Vert	1
Chili	4
Chine	6
Chypre	6
Colombie	5
Congo (Kinshasa)	1
Croatie	3
Danemark	1
Égypte	2

Équateur	1
Érythrée	3
Espagne	41
États-Unis	23
Finlande	5
France	323
Grèce	9
Hongrie	3
Inde	5
Iran	5
Irlande	8
Italie	46
Japon	1
Kosovo	1
Lettonie	1
Macédoine du Nord	1
Malte	1
Maroc	1
Mexique	2
Moldova	1
Nigéria	1

Norvège	2
Pays-Bas	10
Pérou	2
Philippines	1
Pologne	15
Portugal	27
République centrafricaine	1
Roumanie	14
Royaume-Uni	66
Russie	17
Serbie	3
Seychelles	1
Slovaquie	3
Suède	3
Tchéquie	3
Thaïlande	1
Turquie	5
Ukraine	31
Venezuela	1
Total	842

Nombre total de nationalités étrangères différentes sur la commune : 61

Répartition de la population

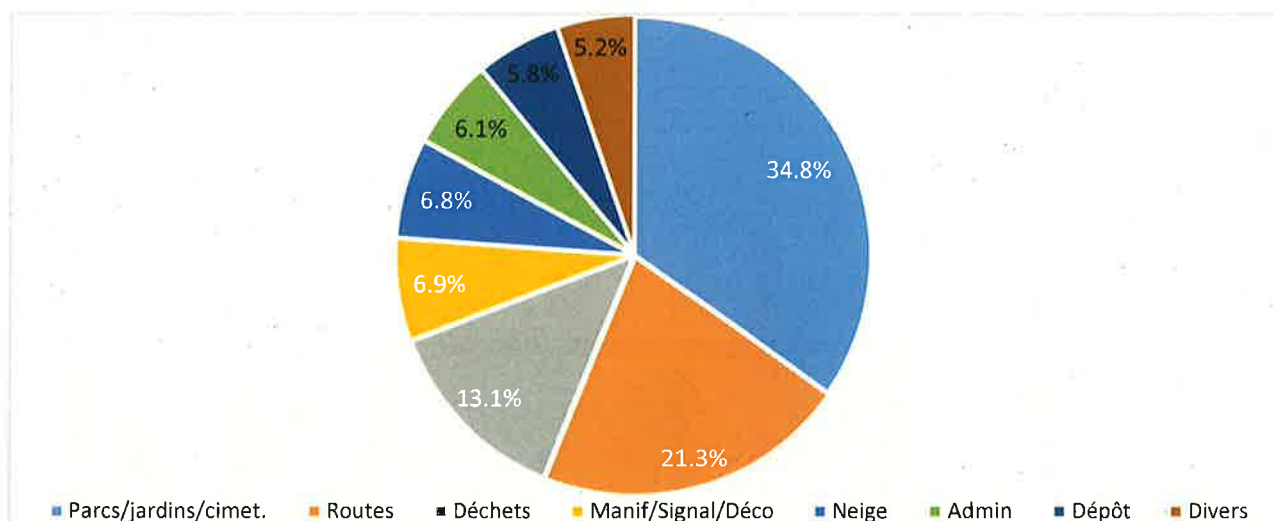
	Hommes		Femmes		moins de 16 ans				TOTAL	
					Garçons		Filles			
Total population Suisse	933	+10	1'084	+10	182	+11	154	+2	2'353	+33
Total population étrangère	357	+38	340	+31	73	+10	72	+5	842	+84
Total général de la population	1'290	+48	1'424	+41	255	+21	226	+7	3'195	+117
Bourgeois	99	+3	122	+2	33	+4	24	+4	278	+13

SERVICE VOIRIE

La nouveauté pour l'année 2022 c'est le changement de gestionnaire des heures. Le 1er mai nous avons commencé à utiliser Tipee, une application de gestion du temps et portail RH 100% Suisse, développée, supportée et hébergée en Suisse.

L'effectif du service de voirie en 2022 était de 6 employés à plein temps, 1 apprenant (article 32) qui a été engagé en juillet 2022 pour remplacer un départ à la retraite (30 avril) et 1 intérimaire pour remplacer 1 employé en congé maladie. Le chef de voirie a commencé le 1^{er} février.

Au total, le service de voirie a travaillé 10'689 heures effectives, réparties comme le montre le graphique ci-dessous et selon les tâches suivantes :



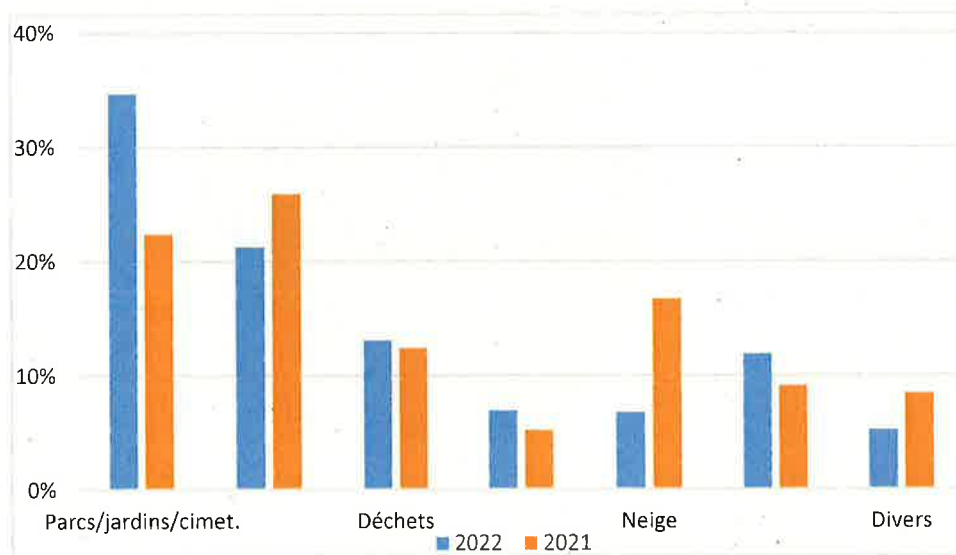
● Parcs, jardins et cimetière : Taille des arbres, aménagements floraux, tonte et entretien des places de jeux et aires de repos, mise en place, entretien et arrosage des décorations florales y.c. seilles. Entretien du cimetière, y.c. mauvaises herbes, aménagements floraux, services funèbres. Mise en service/hors service, entretien et nettoyage des fontaines.

● Routes : Fauche des bords, entretien des grilles, balayage/soufflage des feuilles, élagage des bords. Entretien et réparations ponctuelles du revêtement des routes, chemins et trottoirs

● Déchets : Collecte du PET, Alu et fer blanc, entretien des poubelles publiques, entretien et nettoyage des points de collecte

● Manifestations, signalisation et décoration : Préparation des différentes manifestations (Marché des Vins, Jazz au caveau, Caves ouvertes, etc.). Pose et dépose des drapeaux pour les manifestations. Pose et dépose des illuminations de Noël. Aide à la signalisation de manifestations et des chantiers communaux.

- **Neige** : Pose, enlèvement et entretien de barrières à neige et piquets de balisage. Déblaiement de la neige, salage avec véhicules et outils manuels.
- **Administration** : Tâches administratives exécutés par le chef de voirie (organisation du travail, gestion et contrôle des heures, commandes, demandes d'offres, etc.).
- **Dépôt** : Entretien des machines et des véhicules. Rangement, nettoyage et entretien de l'outillage et des locaux de voirie.
- **Divers** : Participation à la journée « coup de balai », pose des numéros sur les bâtiments et des noms de rues et chemins, transport et mise en place des sapins de Noël, y compris la coupe en forêt, mise en place et enlèvement des compteurs d'eau dans les vignes et entretien des vannes, contrôle périodique des déversoirs, aide ponctuelle au service de conciergerie.



Le travail pour les routes et la neige a été fortement réduit en raison d'une météo plus clémente que d'habitude. Ceci a permis de mettre plus de ressources sur les parcs, jardins et cimetière.

Les divers ont diminué car Tipee a permis d'être plus précis dans la description des tâches.

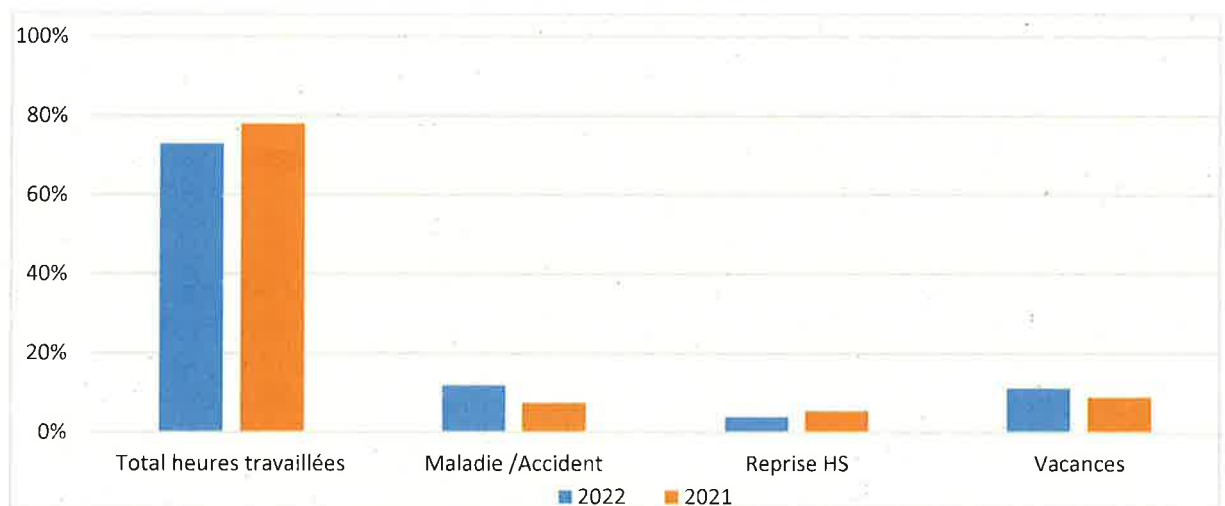
En 2022, il n'y a pas eu d'accident durant les heures de travail, grâce à l'attention toute particulière mise sur ces risques et à la formation continue dans les domaines qui peuvent être dangereux.

Il y a eu moins d'heures travaillées en 2022 qu'en 2021 en raison de l'absence de longue durée pour maladie d'une personne durant plusieurs mois et de l'arrivée du nouveau chef seulement en février.

La personne en absence de longue durée est revenue à 50% et a alors consommé son solde de vacances.

Le contrôle des heures supplémentaires a permis de réguler celles-ci et leur reprise se fait régulièrement et dès que possible.

Le service de voirie a fourni un excellent travail durant cette année 2022, il a pu assurer l'exécution de toutes les tâches courantes ainsi que les imprévus.



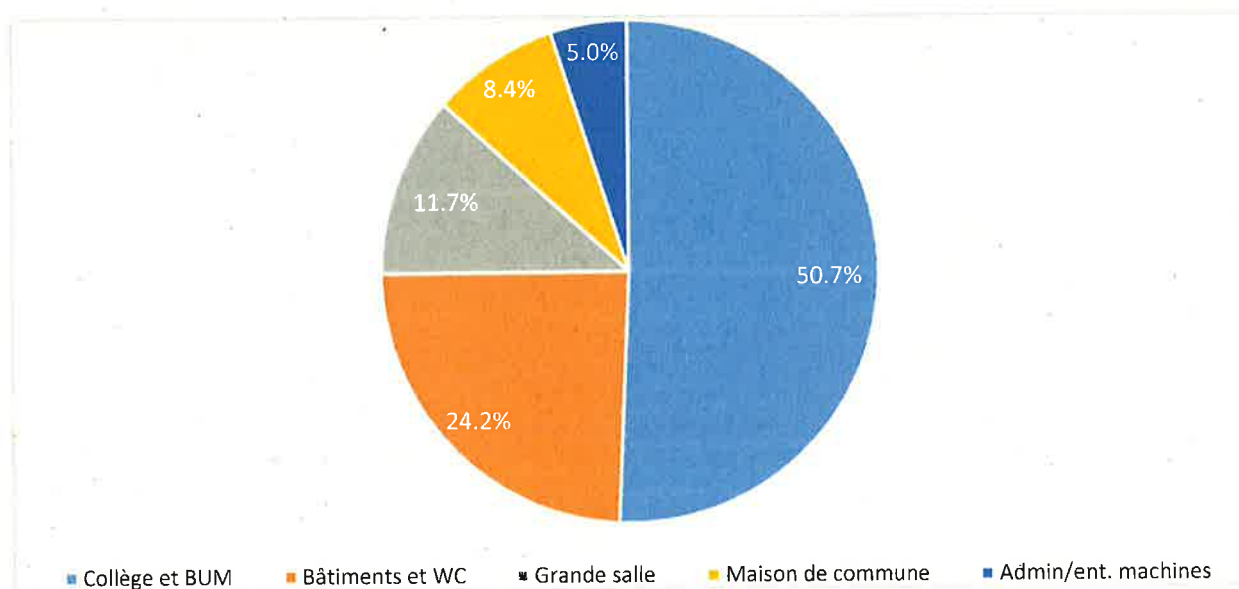
SERVICE BÂTIMENTS

<u>9 bâtiments utilité publique :</u> ▪ Maison de Commune ▪ Grande salle ▪ Maison de la musique ▪ Caveau des vignerons ▪ BUM ▪ Collège de Chardonne ▪ Collège de Paully ▪ Espace Cendrillon ▪ Chalet Buttica	<u>4 WC publics :</u> ▪ Rue du Village ▪ Route de Bellevue ▪ Gare du funi au Mt-Pèlerin ▪ Place Cendrillon <u>3 immeubles en location :</u> ▪ Logis de Chardonne ▪ Village 5 et 7 ▪ Maison de Commune	<u>3 temples/chapelles :</u> ▪ Chardonne ▪ Baumaroché ▪ Paully
--	---	--

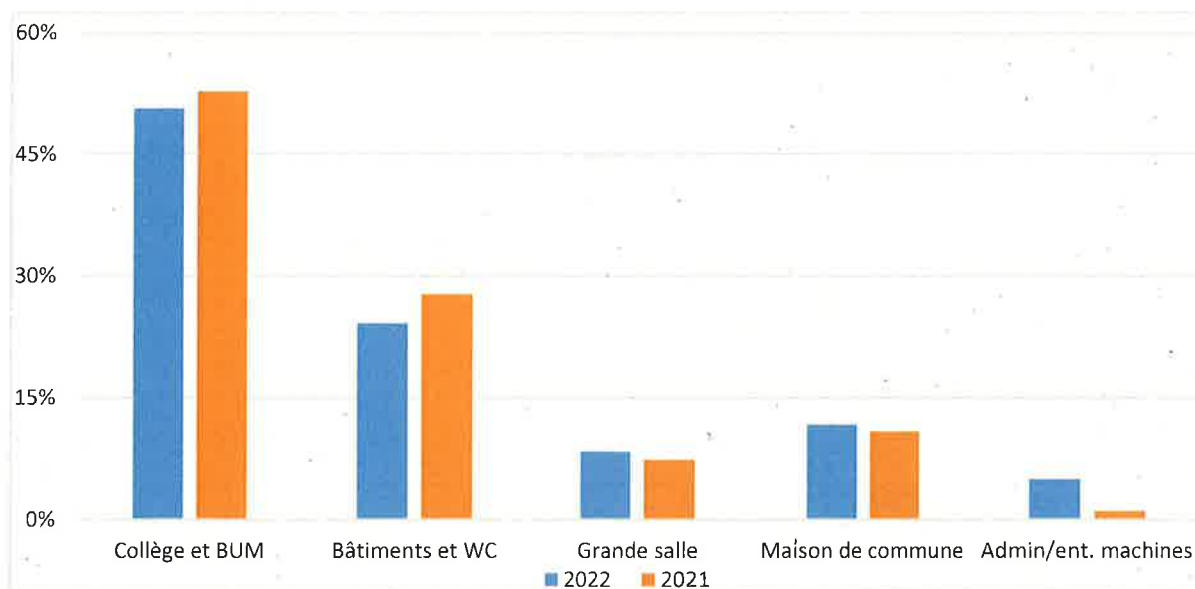
Composé de 2 employés à plein temps et d'un employé à 80%, le service de conciergerie s'est acquitté des tâches principales suivantes pour les bâtiments et salles de la liste ci-dessus :

- Nettoyage et suivi de l'entretien des bâtiments communaux
- État des lieux avant et après location des salles
- Demande d'offre et organisation des travaux d'entretien avec la Municipalité, les locataires éventuels et les entreprises mandatées
- Mise en place et rangement de salles lors de certaines manifestations

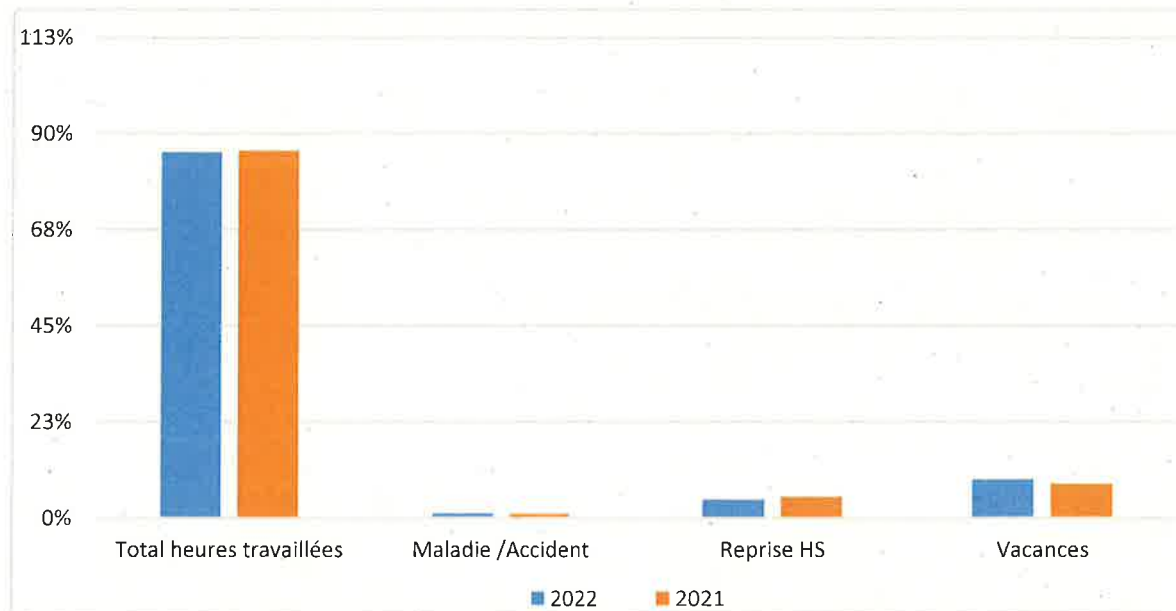
En 2022, un total de 4'891 heures de travail a été effectué par le service, réparties comme le montrent les graphiques ci-dessous. La répartition du temps de travail entre chaque bâtiment reste stable. L'introduction de Tipee a augmenté la part du travail administratif et la gestion et le contrôle des heures incombe désormais au responsable des bâtiments.



La fermeture temporaire des WC du funiculaire explique la baisse des heures dans cette catégorie.



Il n'y a pas d'évolutions significatives entre 2021 et 2022. Les absences maladie et accident restent à un niveau très bas. Le contrôle des heures supplémentaires a permis de réguler celles-ci et leur reprise se fait régulièrement et dès que possible.



Le service des bâtiments a fourni un excellent travail durant cette année 2022, il a pu assurer l'exécution de toutes les tâches courantes ainsi que les imprévus.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

	<u>Electeurs inscrits</u>	<u>Votants</u>	<u>%</u>
 13 février – Votations fédérales			
Initiative sur l'expérimentation animale et humaine	1'963	982	49.92
<u>Chardonne</u> : OUI 192 / NON 760			
Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac	1'963	982	49.77
<u>Chardonne</u> : OUI 653 / NON 315			
Loi sur les droits de timbre (LT)	1'963	982	49.72
<u>Chardonne</u> : OUI 430 / NON 507			
Loi sur un train de mesures en faveur des médias	1'963	982	49.87
<u>Chardonne</u> : OUI 540 / NON 416			
 20 mars – Election			
Election du Grand Conseil – 1 ^{er} tour	1'964	829	41.45
 20 mars – Election			
Election du Conseil d'Etat – 1 ^{er} tour	1'964	829	41.14
 10 avril – Election			
Election du Conseil d'Etat – 2 ^{ème} tour	1'969	868	44.03
 15 mai – Votations fédérales			
Loi sur le cinéma (LCin)	1'975	861	43.54
<u>Chardonne</u> : OUI 651 / NON 183			
Loi sur la transplantation	1'975	861	43.54
<u>Chardonne</u> : OUI 687 / NON 151			
Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes	1'975	861	43.34
<u>Chardonne</u> : OUI 635 / NON 175			
 19 juin – Election			
Election complémentaire à la Municipalité 1 ^{er} tour	2'226	777	34.09
 10 juillet – Election			
Election complémentaire à la Municipalité 2 ^{ème} tour	2'232	772	34.06
 25 septembre – Votations fédérales			
Initiative sur l'élevage intensif	1'998	1'243	66.15
<u>Chardonne</u> : OUI 413 / NON 807			
Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA	1'998	1'243	50.12
<u>Chardonne</u> : OUI 612 / NON 615			
AVS 21	1'998	1'243	57.89
<u>Chardonne</u> : OUI 515 / NON 708			
Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)	1'998	1'243	47.89
<u>Chardonne</u> : OUI 604 / NON 555			

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Signatures valables

Initiatives fédérales

• davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise	66
• pour un congé parental vaudois	19
• sauvons le Mormont	58
• COVID-19	2
• stop à la vaccination obligatoire	30
• pour une politique sportive vaudoise ambitieuse	64

Référendums fédéraux

• contre la modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules	8
• contre la modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma)	6
• non au financement de l'agence de garde-frontières Frontex	6
Référendum contre la modification de la loi sur l'impôt anticipé (LIA)	16

SOCIÉTÉS LOCALES

- Chorale "Le Pèlerin"
- Fanfare de Chardonne-Jongny
- FSG Chardonne-Jongny
- Jumelage Chardonne – Barbezieux-St-Hilaire
- L'Echo du Mont-Pèlerin
- Marché des Vins
- Pétanque Chardonne-Jongny
- Ski-Club
- Société de développement de Chardonne – Mont-Pèlerin
- Société de jeunesse
- Tir au petit calibre

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet www.chardonne.ch ainsi que sur les sites respectifs des sociétés.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Voir rapport d'activité de la bibliothèque, en annexe.

AFFAIRES SOCIALES

COURSE DES AÎNÉS

La traditionnelle sortie des vétérans s'est déroulée le 14 septembre 2022.

Déplacement en car jusqu'à la Place du Marché à Vevey. Départ sur le bateau de la CGN (l'Italie), direction Saint-Gingolph. Le dîner a eu lieu au restaurant Bellevue et nous avons repris le bateau pour rentrer à Vevey.

100 personnes ont pris part à cette journée.

100^{ÈMES} ET 90^{ÈMES} ANNIVERSAIRES

17 nonagénaires ont été fêtés. Nous n'avons eu aucun centenaire en 2022. Une délégation municipale portant tourtes, fleurs et bouteilles, a rendu visite à ces heureux jubilaires.

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Le mardi 7 juin, la Municipalité a reçu les nouveaux habitants, les jeunes citoyens de 18 ans et les nouveaux bourgeois. 174 nouveaux habitants et 8 jeunes citoyens étaient présents.

En l'occurrence, la partie officielle s'est déroulée dans la salle de gymnastique du BUM, avec la présence de Mme Florence Siegrist, Préfet, et Mme Anne Ducret Ducret, Présidente du Conseil communal. Comme chaque année, la cérémonie est suivie d'un apéritif dînatoire.

25 personnes ont reçu le diplôme de bourgeois de la Commune.

La fanfare municipale Chardonne-Jongny a animé cette soirée avec brio.

ENTRAIDE FAMILIALE

L'entraide familiale de Chardonne-Jongny, présidée par Mme Ruth Rinsoz, gère l'ensemble des prestations liées aux transports et à la distribution des repas à domicile pour la population des villages de Chardonne et de Jongny.

A noter que ces aides sont assurées bénévolement par des personnes engagées et solidaires, principalement en faveur de nos aînés.

Il a été effectué 2'392 trajets pour 15'430 km et livré 3'840 repas, confectionnés par la Maison du Pèlerin. Pour les transports que les 4 roues de secours et services bénévoles de Vevey et environs ont effectué avec nos chauffeurs des communes de Chardonne et Jongny : 731 trajets et 11'703 km.

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement sans faille.

COMITÉ DE LA LAYETTE

Depuis la dissolution du Comité de la Layette, la Municipalité a maintenu l'accueil des nouveau-nés. Le suivi des naissances est assuré par le Contrôle des habitants et une lettre municipale est adressée à chaque famille ayant un nouveau-né, avec un bon d'achat en cadeau. 41 enfants, domiciliés à Chardonne, ont vu le jour en 2022.

PASSEPORT VACANCES

Les activités du Passeport-Vacances ont eu lieu du 4 au 15 juillet 2022 et du 8 au 9 août 2022. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants et 445 passeports ont été vendus dont 37 pour les enfants de Chardonne.

PRÉPARATION À LA RETRAITE

L'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite organise plusieurs cours proposés à deux catégories de personnes, celles approchant l'âge légal de la retraite et celles pour qui cette échéance se réalisera dans 10 ans. Une lettre de la Municipalité encourage chacun à y participer afin de pouvoir résoudre au mieux tous les changements découlant de cette nouvelle situation.

Les principaux thèmes sont les suivants :

- la vie après le travail,
- le bénévolat,
- systèmes relationnels, couple, famille, réseau,
- finances : les ressources de la retraite, succession, relations bancaires,
- gérer ses revenus et produits financiers,
- assurances sociales et prévoyance vieillesse,
- cultiver sa mémoire,
- hygiène de vie,
- aménagement du temps libéré,
- la santé dans l'assiette.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX DÉPENSES SOCIALES CANTONALES

Le canton de Vaud fait bénéficier certaines catégories de sa population des régimes sociaux principaux suivants : prestations complémentaires AVS/AI – prévoyance et aide sociales – protection de la jeunesse – enseignement spécialisé. Les communes participent à ce financement selon la classification des communes.

Régimes sociaux 2022

Prestations complémentaires à domicile et hébergement
Assurance maladie
RI + participation cantonale à l'assurance chômage
Subventions et aides aux personnes handicapées
Prestations pour la famille et autres prestations sociales
Bourse d'étude et d'apprentissage

Participation communale

Acomptes 2022

CHF	1'191'975.-
CHF	518'755.-
CHF	1'052'841.-
CHF	569'872.-
CHF	298'152.-
CHF	<u>146'907.-</u>
CHF	3'778'502.-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2022 a suivi le contexte de la reprise après le Covid19. Marquée par le conflit ukrainiens, les ressources énergétiques ont été fortement impactées par les restrictions des fournitures venant des pays de l'Est. Des hausses sont programmées pour l'année 2023 et vont alourdir les frais de la consommation futur. Suivant les directives cantonales et fédérales, nous avons dû mettre en place certaines actions et dispositions visant à réduire notre consommation d'énergie.

Ci-dessous, quelques chiffres et mesures 2022 concernant les projets en développement durables :

Etablissement PECC Plan Energie Climat Communal avec catalogue des diverses actions à entreprendre

En relation avec les communes du Cercle de Corsier.

Economie d'énergie

Mise en place et organisation de l'extinction de l'éclairage public de 00 :00 à 05 :00. Sur l'ensemble de la Commune à l'exception des routes cantonales et des passages pour piétons.

Bornes de recharges pour voitures électriques	Versement 2022
Charges (frais électricité et gestion)	CHF 4'198.05
Versement partenaires	CHF 6'782.55

Fonds pour le développement durable	Etat au 31 décembre 2022
Séances Commission de développement durable 2022	2 séances
Dossiers acceptés et subventions versées	22
Montants alloués	CHF 7'489.80
Solde disponible (provision pour réalisation communale)	CHF 91'748.10

BÂTIMENTS

Principaux travaux :

Local ancienne Poste

- Peinture de la façade

Chapelle de Paully

- Démontage du clocher
- Préparation pour les travaux de rénovation de la toiture

Eglise de Chardonne

- Déménagement des meubles et autres en vue des travaux
- Début des travaux de rénovation de l'église

DOMAINES

FORÊTS

Voir rapport d'activité du garde-forestier, en annexe.

VIGNOBLE

Après une année 2021 plutôt humide, le millésime 2022 a plutôt souffert du chaud. En plein été, il a fallu dégrapper, car certaines grappes étaient bien fournies. On avait peur que les vignes souffrent d'un défi hydro-azotique.

A la fin de l'été, une pluie bienvenue a permis au feuillage de se régénérer. Ce qui a permis la lente maturation des raisins.

Les rouges ont bien résisté à la sécheresse, les vignes de merlot et gamay ont gardé leur feuillage sain toute la saison. Le terroir fait de terres lourdes a permis de garder l'eau nécessaire à la vigne.

Grâce à une gestion rigoureuse de la vigne : une grappe par bois, les raisins ont pu bénéficier pleinement du soleil.

Les sondages magnifiques nous confirment le travail effectué à la vigne.

Le merlot a sondé à 101 degrés oechsle pour une quantité de 1'050 litres. Nous avons récolté 1'040 litres de gamay avec un sondage de 107 0°

Concernant les blancs, les vendanges ont eu lieu les 17 et 18 septembre 2022. Nous avons encuvé 11'300 litres de chasselas sondant à 73 0° et 300 litres de doral sondant à 94 0°.

Lors de la vente aux enchères à Rivaz, nos deux parcelles ont trouvé preneur.

La parcelle No 3870 appelée « Cheseaux » a été vendue à J. & M. Dizerens. La parcelle No 3715 appelée « La Mène » a été vendue à « Arc-en-Vins ».

Au total, ce sont 8'700 kilos qui sont partis à la mise.

Pour la réserve communale, nous avons à nouveau sélectionné la parcelle « la championne ». Nous sommes fiers d'avoir obtenu le label « Terravin »

Nous nous réjouissons de vous faire découvrir ce millésime riche et ensoleillé, dans la droite ligne des millésimes précédents.

Le rendement des vignes communales est le suivant :

BLANC

Chasselas :

Récolte encavée en 2022 :
représentant un rendement moyen de :

10'917 lt.
1.15 kg/m²
=====

Doral :

Récolte encavée en 2022 :
représentant un rendement moyen de :

300 lt.
1.06 kg/m²
=====

ROUGE

Gamay :

Récolte encavée en 2022 :
représentant un rendement moyen de :

1'037 lt.
0.90 kg/m²
=====

Merlot :

Récolte encavée en 2022 :
représentant un rendement moyen de :

1'047 lt.
0.90 kg/m²
=====

FINANCES

Voir documents au début de la deuxième partie regroupant les comptes.

TRAVAUX

Rapport de M. Frédéric Schneider,

Canalisations :

La campagne de curage et contrôle préventif a été réalisée comme chaque année. Elle a permis de nettoyer une partie des canalisations et de se tenir au courant de l'état de celles-ci, afin d'anticiper d'éventuels problèmes futurs.

Ces contrôles ont mis en évidence un certain nombre de défauts ou problèmes. Ils ont pu être traités par des curages plus soutenus ou par des interventions plus conséquentes.

Cours d'eau :

Dans le cadre du projet d'étanchéification du ruisseau de la Salenche, tous les propriétaires voisins du projet ont été contactés et ont donné leur accord pour effectuer des coupes d'entretien sur leur parcelle, puis ont signé tous les documents nécessaires à la mise à l'enquête publique des travaux de défrichement. Cette dernière, publiée du 19.04.2022 au 18.05.2022, n'a reçu qu'une seule opposition qui a pu être classée comme non recevable. L'autorisation de débiter les travaux a été reçue le 24 août 2022 suite à la réception de la synthèse finale des services cantonaux et passés les différents délais de recours.

Le 1^{er} septembre 2022, les travaux de défrichement débutaient et les travaux dans le ruisseau ont pu suivre dès le 12 septembre 2022.

Dans l'ensemble, les conditions météorologiques ont été très clémentes, ce qui a permis à l'entreprise de travailler dans de bonnes conditions et de garantir le planning relativement serré avant l'hiver.

Les travaux se sont réalisés tels que planifiés et donnent entière satisfaction aux différents services cantonaux, mais également aux propriétaires privés voisins et aux deux municipalités impliquées dans ce projet.

La réception des travaux s'est déroulée le 5 décembre 2022, sans remarque particulière.

Les derniers travaux de remise en état et d'ensemencement des parcelles aux abords des berges seront réalisés par les agriculteurs exploitants au printemps 2023.

Dans le cadre du projet de renaturation du ruisseau de la Bergère, la partie actuellement canalisée traversant la parcelle n°2214 En Gort en amont de la route de Baumaroché, les propriétaires des parcelles privées traversées par l'actuelle canalisation ont signé les conventions et ont donné leur accord pour renaturer ce tronçon du ruisseau de la Bergère.

Un bureau d'ingénieurs a ensuite été mandaté pour l'élaboration du projet, avec la confirmation du service du canton que les coûts d'étude et de construction seront subventionnés par le canton et la confédération. Le projet a été présenté en fin d'année aux propriétaires et au municipal délégué pour validation. Dès le début de l'année prochaine, le projet d'exécution sera préparé et un appel d'offres pour la réalisation sera effectué afin de permettre à la municipalité de déposer un préavis d'exécution au conseil communal.

Routes :

Suite à la tournée des routes plusieurs tronçons routiers ont fait l'objet d'une réfection ponctuelle ou globale. Les principaux sont la route de Chatacombe, et les chemins de la Plantaz (réfection globale), des Barussels (réfections ponctuelles), des Curnilles (réfection partie aval), de la Gay (réfections ponctuelles) et le cheminement pour piétons entre Dérochoz et Maison-Jean.

Les travaux de réfection des réseaux souterrains et de la chaussée de la partie supérieure du chemin de l'Ecouralaz sont en cours. En 2023, d'éventuels travaux sur le pont du funiculaire seront entrepris et la pose de la couche de roulement définitive pourra être exécutée.

Plusieurs regards de visite ont également été remplacés ou remis à niveau.

Routes à intérêt agricole :

Une séance avec le service cantonal délégué a pu être organisée et a permis de valider les concepts tels que les types de réfections des chaussées et les limites du subventionnement, ainsi que toute la partie administrative au niveau des procédures à suivre.

Au vu de l'estimation du coût relatif aux honoraires pour l'étude de ce dossier, dont les travaux seraient planifiés sur plusieurs années, un préavis d'étude a été préparé et suite à sa validation par le conseil communal lors de la séance du 9 décembre 2022, le dossier d'appel d'offres pour les travaux de génie-civil a pu être préparé. L'appel d'offres sera publié en début d'année 2023 dans le but de préparer un préavis d'exécution avant l'été.

NETTOYAGE DU LAC

Ce travail est effectué par le SIGE pour toutes les communes riveraines.

GESTION DES DÉCHETS

Ramassage au porte à porte :

914'694 kg d'ordures ménagères ont été ramassés en 2022 (incinérables + papier + compost), représentant une moyenne de 76'225 kg par mois et environ 298 kg par habitant.

On constate cette année une diminution du volume des ordures ménagères, du compost et une augmentation du volume du papier.

Ramassage du verre :

143'970 kg de verre ont été récupérés, soit environ 47 kg par habitant.

Tableau récapitulatif – évolution des 10 dernières années (en kg)

Année	Ordures ménagères incinérables	Déchets encombrants	Papier	Verre	Déchets compost	Total
2012	641'050	137'000	206'200	136'000	375'000	1'495'250
2013	635'360	149'000	212'490	140'000	417'350	1'554'200
2014	431'000	--	227'360	142'000	287'630	1'087'900
2015	402'240	--	194'970	139'320	308'190	1'044'720
2016	403'110	--	241'470	140'240	273'790	1'058'610
2017	403'970	--	234'630	142'000	265'960	1'046'560
2018	392'010	--	238'020	142'000	341'230	1'113'260
2019	385'210	--	225'320	144'000	255'500	1'010'030
2020	421'650	--	229'390	157'930	281'820	1'090'790
2021	431'398	--	234'840	152'620	362'310	1'181'168
2022	429'814	--	238'250	143'870	246'630	1'058'564

Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »

Voir rapport d'activité Déchèterie intercommunale, en annexe.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe.

POLICE

Voir rapport de gestion de l'Association Sécurité Riviera sur le site internet :
www.police-riviera.ch ou www.securite-riviera.ch

Protection civile

Voir rapport de l'organisation régionale sur les sites internet :
www.securite-riviera.ch
www.pci-rivpde.ch

Service du feu

Voir rapport de l'organisation régionale sur le site internet :
www.sdis-riviera.ch

CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, à un titre quelconque, nous ont accordé leur confiance et leur appui.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes pendant l'exercice 2022

OUI le rapport de la Commission de gestion sur cet objet,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2022, tels que présentés ci-après,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  F. Neyroud		La Secrétaire  L. Hondzo
--	--	---

Chardonne, le 24 avril 2023
10.02/LH/ja

ANNEXES

Rapports d'activités suivants :	N° page
➤ de la Bibliothèque intercommunale	1 à 13
➤ du Garde-forestier, M. Maxime Roth	14
➤ de la Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »	15 à 16
➤ du Bureau technique intercommunal	17 à 32



Chardonne-Jongny

Bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny

Rapport d'activité 2022

Introduction

2022 a été un vrai retour à la normale avec des mesures sanitaires assouplies, voire quasi inexistantes. Nous avons ainsi pu retrouver notre lectorat dans son ensemble et réorganiser des animations tout public.

Personnel

Avec l'annonce de la démission de Madame Sarah Zanolli de son poste d'aide-bibliothécaire pour la fin décembre 2021, c'étaient plusieurs années de collaboration qui se terminaient et la tâche de trouver un·e nouveau·nouvelle collaborateur·trice. Une annonce a été publiée sur divers sites et ce sont pas moins d'une cinquantaine de profils qui ont été reçus et examinés. Après sélection et entretiens avec 3 postulantes, c'est la candidature de Madame Louise De Bergh qui a été retenue. Elle a été engagée au 1^{er} février et après ses 3 mois d'essai, son engagement a été confirmé. Nouvelle habitante dans la commune, lectrice passionnée et primo-auteure à succès, elle est un atout pour notre bibliothèque de village.

Statistiques de l'année écoulée

Lecteurs·trices

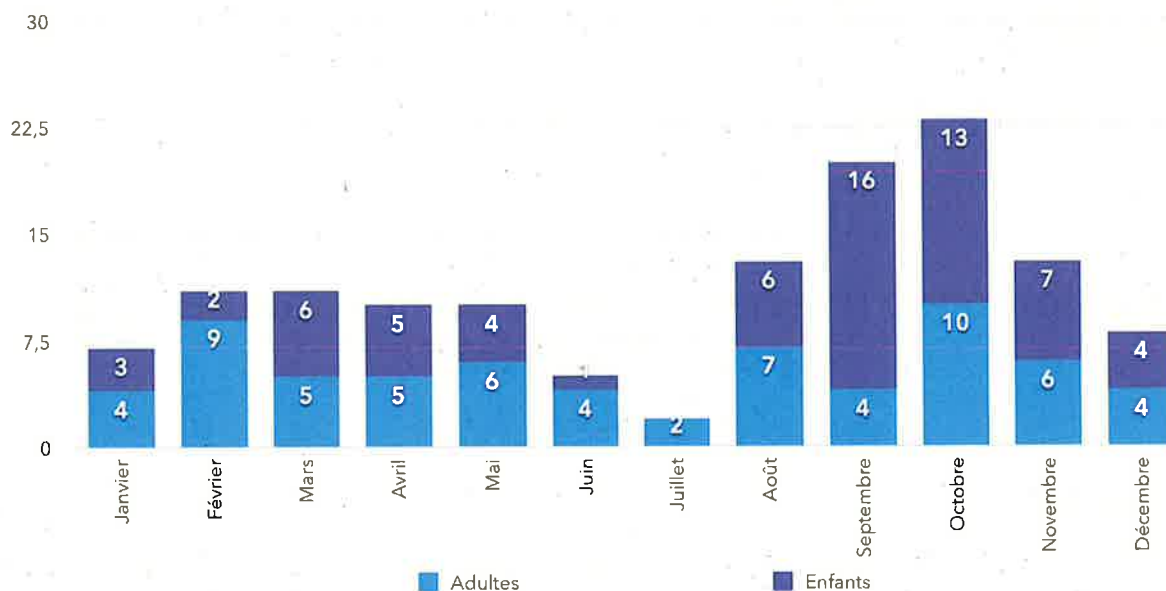
Très régulièrement de nouveaux lecteurs·trices viennent s'inscrire à la bibliothèque.

En 2022, nous avons eu 79 nouveaux comptes lecteurs créés.

Les nouveaux inscrits de 2022 se répartissent ainsi : il y a 66 adultes et 67 enfants (au total, 133 nouveaux lecteurs·trices).

Les familles qui viennent s'inscrire, sur notre conseil, privilégient la création d'un seul compte familial, plutôt qu'un compte individuel; ceci afin de leur simplifier la consultation des prêts et interactions en ligne.

NOUVELLES INSCRIPTIONS EN 2022



Au 31 décembre 2022, nous avons 1'191 comptes lecteurs.

Après plusieurs années de restructuration de nos comptes lecteurs individuels, nous sommes enfin parvenues à un regroupement de tous nos comptes. Chaque compte peut comprendre entre 1 et 6 lecteurs·trices (compte familial).

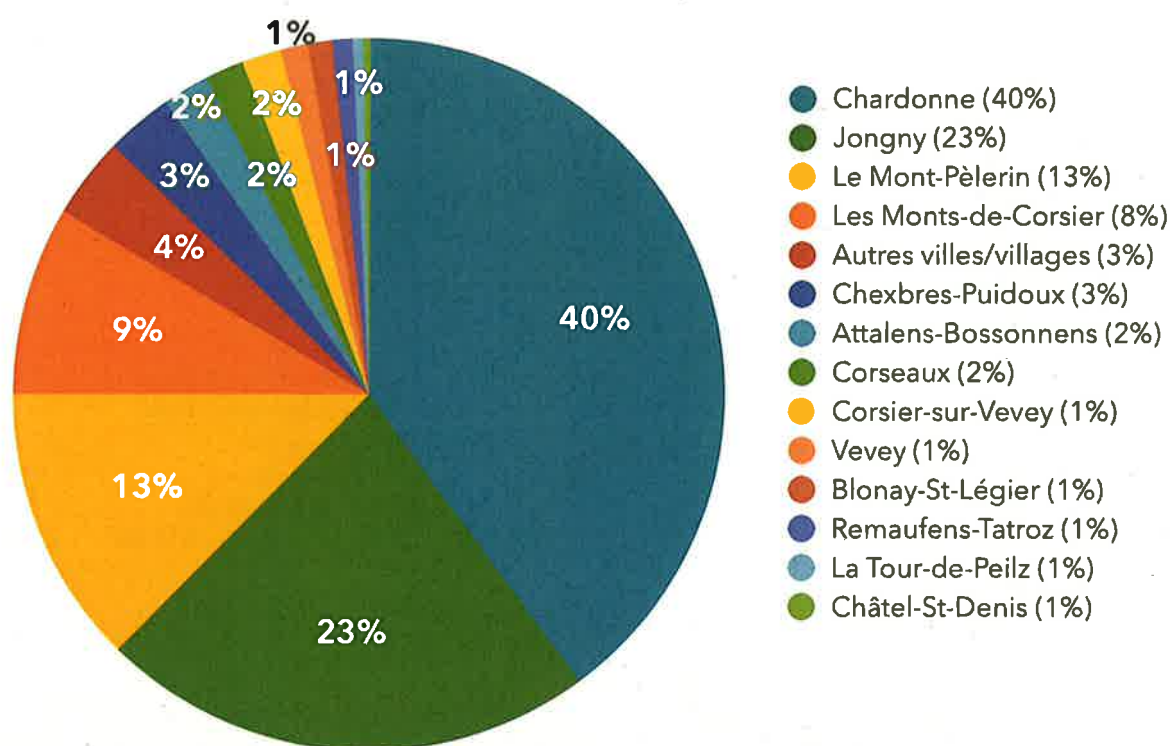
Ainsi, sur l'ensemble des comptes lecteurs, 417 sont des comptes actifs, c'est-à-dire que des documents ont été empruntés au moins une fois durant l'année 2022.

Nous pouvons estimer à 773 personnes le nombre de nos lecteurs·trices effectifs·ves (sans compter les groupes scolaires ou autres Fondations).

Au 31 décembre 2022 la répartition totale des comptes se fait ainsi : il y a 746 comptes adultes dont 26 comptes « enseignant·e », 427 comptes enfants, 4 comptes « Fondation/Garderie » et 7 comptes pour la gestion de la bibliothèque (animations, sorties internes, inventaire, livres à fourrer, etc.)

La majorité des lecteurs·trices (76%) viennent de Chardonne (40%), Jongny (23%) et du Mont-Pèlerin (13%).

Le graphique suivant détaille la répartition des lieux de provenance :



Documents

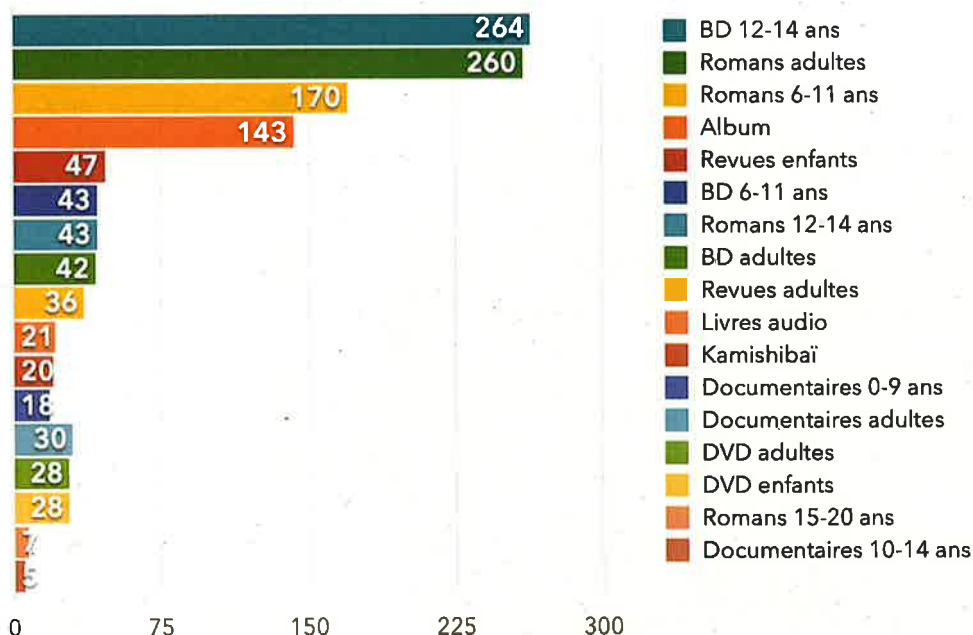
Au 31 décembre 2022, il y avait 19'891 documents à emprunter à la bibliothèque, dont 1'205 documents acquis durant l'année.

Comme chaque année, nous avons reçu des dons de certains lecteurs : 113 documents que nous avons gardés (romans, DVD, BD).

Le reste a été redistribué lors de notre foire aux livres, déposé dans les boîtes à livres de Chardonne et Jongny, ou simplement mis à la déchèterie au vu de leur état.

Nous avons également dû faire face à de nombreuses pertes de livres par nos lecteurs-trices et remplacements. Ces documents-là ne sont pas comptés dans le total des acquisitions de 2022.

Les nouveaux documents se répartissent ainsi :



Nos jeunes lecteurs·trices sont toujours friands de nouveautés et en redemandent. La tranche d'âge des enfants de 2 à 11 ans constitue un lectorat très important qui est toujours en quête de nouveautés.

Les adultes ne sont pas en reste car c'est plusieurs fois par semaine que des demandes d'achat nous sont exprimées.

Beaucoup de bandes dessinées ont été rajoutées à notre fond, afin de terminer des séries en cours.

Nous avons également catalogué notre fonds de Kamishibai¹ afin de pouvoir les proposer au prêt, notamment dans les classes.

Annuellement, nous devons procéder à un grand désherbage dans nos collections et nos documents afin de pouvoir garder une bibliothèque attractive et renouvelée.

En 2022, 1'900 documents ont été retirés des collections sur des critères tels que leurs statistiques d'emprunt, leur état général, ainsi que la pertinence du contenu.

Prêts

Il y a eu 28'513 prêts cette année.

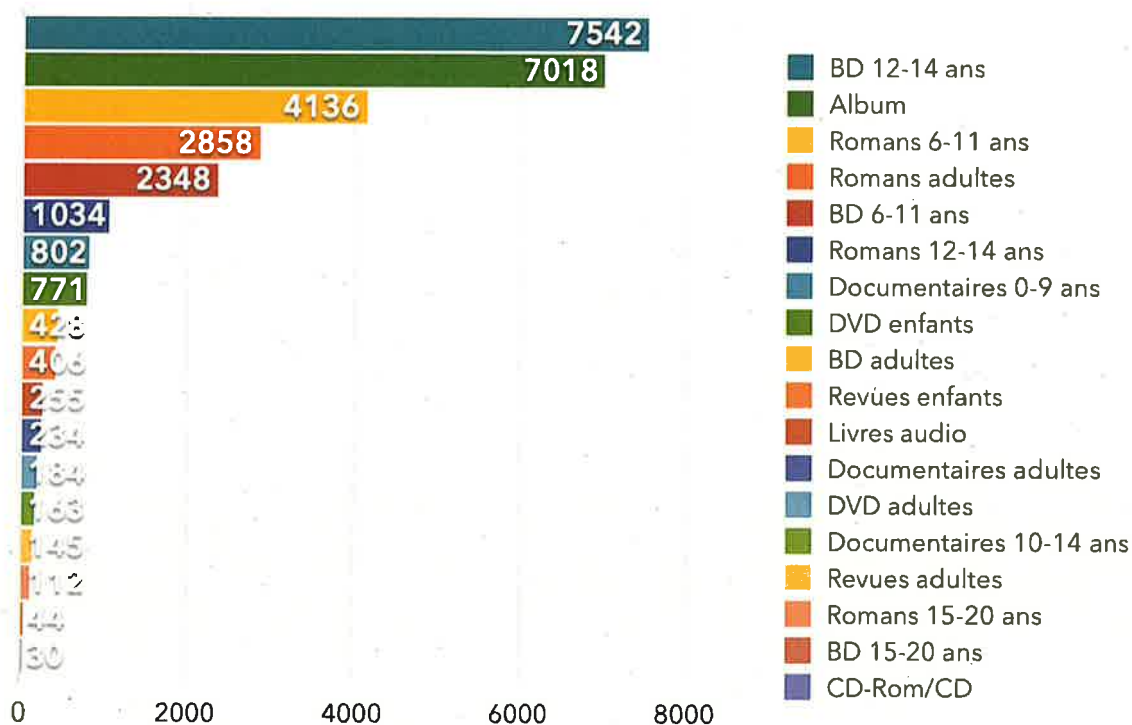
¹ Kamishibai désigne un genre narratif japonais. Il se présente sous forme de petit théâtre que l'on pose sur une table, et sur lequel défilent des illustrations, à la base desquelles des comédiens racontent une histoire. Le kamishibai est né au Japon au cours du XII^e siècle, et probablement dans les temples bouddhistes.

Les prêts sont répartis de la manière suivante :

Les livres² sont les documents les plus empruntés avec 16'357 prêts. Ils sont suivis par les bandes dessinées avec 10'362 prêts. Bien que la bibliothèque propose d'autres documents, notamment audiovisuels, la majorité des prêts restent donc des « documents papier ».

Les DVD ne sont cependant pas en reste avec 955 prêts sur toute l'année.

PRÊTS EN 2022



Depuis 2016, nous mettons également à disposition des livres électroniques grâce à la fondation Bibliomedia à Lausanne. 94 de nos lecteurs·trices y sont inscrit·e·s, dont 9 nouvelles inscriptions au cours de cette année. Au total, 310 livres numériques ont été empruntés.

Animations³

Notre programme d'animations annuel propose des ateliers et activités pour les enfants et les familles.

Nos lecteurs·trices sont demandeurs·euses et apprécient ce qui est proposé.

Toutes ces animations sont gratuites et ont lieu en-dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque au public.

² Sont compris dans cette catégorie : les romans, les documentaires et les albums, adultes et enfants confondus.

³ Toutes nos animations (non détaillées dans ce rapport) peuvent être vues en images sur notre site internet : <https://bibliochardonnejongny.ch/animations/>

Les animations scolaires ne sont pas comptées dans ce programme.



Mois	Animation
Janvier	Soirée jeux Comptines et jeux de doigts
Février	Né pour lire Comptines et jeux de doigts
Mars	Soirée jeux Né pour lire Atelier Monstre Comptines et jeux de doigts

Mois	Animation
Août	Foire aux livres
Septembre	Né pour lire Soirée jeux : Tournoi des Sorciers Livre-moi tes histoires Plume et Pinceau
Octobre	Soirée jeux adultes Né pour lire Soirée jeux

Dans l'optique de promouvoir la lecture, cette année, nous avons participé à 2 projets organisés par ISJM (Institut suisse Jeunesse et Médias⁴) :

- le « Livre voyageur⁵ » qui consiste à déposer à certains endroits de la commune des livres afin que les gens s'en emparent.
- la « Journée de la lecture à voix haute⁶ » où des lectures à voix haute étaient proposées devant la bibliothèque pour nos usagers, à des heures définies. Mesdames Sonia Baechler et Sarah Zanoli ont donné bénévolement de leur temps pour cet événement.

Ces 2 animations ont rencontré beaucoup de succès et seront réitérées l'année prochaine.

Animations scolaires

Les classes de Chardonne et Jongny (1-8P) viennent régulièrement à la bibliothèque pour des animations. Celles-ci sont organisées durant les heures de fermeture de la bibliothèque et durent en général 50 minutes. Les animations sont facultatives : chaque enseignant·e a le choix d'y participer avec sa classe ou non. Durant l'été précédant la rentrée scolaire, toutes et tous reçoivent le programme d'animations pour toute l'année et choisissent de s'inscrire à celles qui les intéressent.

Notre programme pour l'année scolaire 2022 était bien chargé avec 73 animations prévues.

C'est toujours un plaisir d'accueillir les classes à la bibliothèque; plaisir partagé par les enseignant·e·s et les élèves. Cela nous permet de créer des liens avec eux·elles, de leur faire découvrir la lecture et les livres par des moyens détournés et ludiques.

Ces animations sont organisées en tandem avec Madame Louise De Bergh selon ses horaires de travail, ce qui amène une dynamique supplémentaire et une grande aide pour répondre aux demandes des enfants.

⁴ <https://www.isjm.ch>

⁵ <https://www.isjm.ch/arole/livre-voyageur/>

⁶ <https://www.journee-de-la-lecture.ch/fr/>

Mois	Degré	Nombre de classes	Animation	Mois	Degré	Nombre de classes	Animation
Janvier	3 P	1	Mot fléché	Septembre	1-2-3 P	4	Présentation de la bibliothèque
	5 P	1	Mot fléché		4 P	1	Jeu de lettres
	5 P	1	Charades		4 P	1	Le mot qui manque
Février	1-2 P	4	Mot fléché		5 P	2	Jeu de lettres
	4 P	1	Mot fléché		6 P	1	Jeu de lettres
	6 P	1	Prix Chronos		7 P	1	Prix Chronos
	6 P	1	Kamishibai	Octobre	3 P	1	Le mot qui manque
	8 P	1	Charades		5 P	1	Jeu de lettres
	1-2 P	1	Mot fléché		7 P	1	Jeu de lettres
Mars	1-2 P	1	Détectives du livre	Novembre	1-2 P	2	Présentation de la bibliothèque
	3 P	2	Mot fléché		1-2-3 P	5	Le mot qui manque
	3 P	1	Détectives du livre		5 P	3	Memory
	4 P	1	Mot fléché	Décembre	6 P	1	Memory
	1-2 P	2	Détectives du livre		1 > 7 P	12	Contes de Noël
	1-2 P	1	Kamishibai				
Avril	4 P	1	Kamishibai				
	5 P	1	Mot fléché				
	5 P	1	Kamishibai				
Mai	1-2 P	4	Kamishibai				
	1-2 P	1	Détectives du livre				
	3 P	1	Détectives du livre				
	3 P	2	Kamishibai				
	4 P	1	Kamishibai				
	5 P	1	Kamishibai				
Juin	6 P	1	Jeu de société				
	6 P	1	Mot fléché				
	8 P	2	Atelier philo				
37							

Animations pour garderies et Fondations

Depuis 2018, nous collaborons avec **Les Frimousses** pour nous rendre dans leurs locaux afin de raconter des histoires aux enfants. Ces animations s'organisent tout au long de l'année.

Nous avons notamment pu organiser une « matinée contes » dans leurs locaux pour des contes de Noël et les recevoir à la bibliothèque pour leur course d'école.

Un grand merci à Mesdames Tania Do Rio et Sandrine Delhay-Monin pour leur accueil.

Des conteries sont également organisées plusieurs fois par année dans la garderie **Les Marionnettes à Vevey**.

Nous avons reçu une demande de la garderie **Les Ecureuils** aux Monts-de-Corsier afin que des conteries soient organisées pour eux-elles dans les locaux de la bibliothèque de manière régulière. Un petit groupe de 12 enfants est venu en décembre pour des contes de Noël. D'autres moments de contes ou visites en bibliothèque auront lieu en 2023.

Depuis le mois de septembre, nous organisons également des ouvertures privées de la bibliothèque pour des résident·e·s de la **Fondation Serix**⁷ à Palézieux. Un petit groupe de 3-5 enfants vient 2x par mois avec une accompagnante afin de choisir des livres et faire des animations dans la bibliothèque.

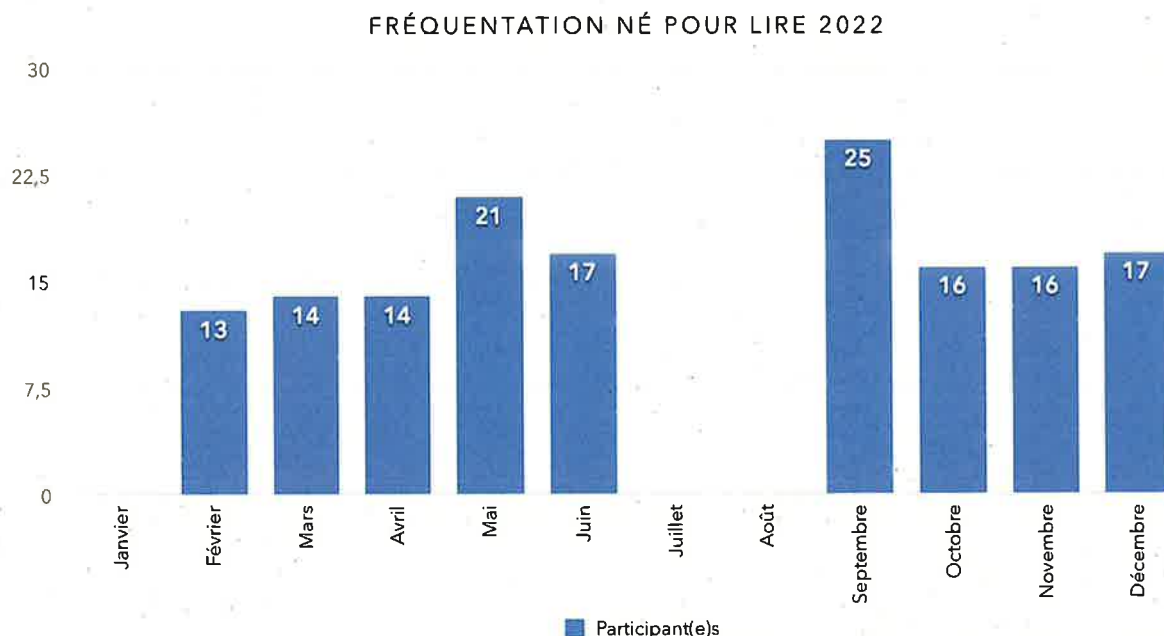
La collaboration avec des jeunes hospitalisés à la **Fondation de Nant** perdure également. Ils·Elles viennent une fois par semaine avec 5-9 jeunes.

⁷ <https://www.serix.ch/>

Né pour lire

L animation « Né pour lire » est proposée chaque premier mercredi du mois aux enfants jusqu'à 4 ans. C'est toujours un moment privilégié partagé avec eux·elles.

Cette animation est sur inscription et elle est déclinée en 2 sessions de 20 minutes.



Chaque année, courant août, nous adressons un courrier à tous les nouveaux parents de Chardonne et Jongny pour leur parler de cette activité. Certaines personnes découvrent la bibliothèque par ce biais et s'y inscrivent.

Cette animation est organisée en tandem avec Madame Louise De Bergh; ce qui amène une belle dynamique, un moment plus vivant pour des lectures à deux voix.

Comptines et jeux de doigts

Madame Liz Moscarola est venue plusieurs fois enchanter les enfants avec ses comptines, sa guitare et ses autres instruments de musique. Ce sont toujours des ateliers très vivants et bruyants. Ils sont adressés aux enfants de 18 mois à 4 ans.

Ateliers, animations et contes à la bibliothèque

L'année 2022 a été riche en ateliers et animations à la bibliothèque.

Nos ateliers bricolage - adressés aux enfants de 4 à 8 ans - ont eu beaucoup de succès.

C'est toujours très plaisant de partager ces moments avec nos jeunes lecteurs·trices.

Les ateliers à thème (Halloween, Monstres, Père Noël) ont été très appréciés.

Atelier Plume et Pinceau⁸

Madame Noémie Pétremand (Plume) et Madame Jenay Loetscher (Pinceau) sont des animatrices incontournables pour nos ateliers d'automne.

Fin septembre, elles sont venues nous présenter un atelier où les enfants ont illustré une histoire tirée de leur imaginaire. Ces histoires ont ensuite été mises en ligne sur notre site internet.

Chaque année, ces animatrices proposent un atelier différent, très souvent en rapport avec leur nouveau livre paru qu'elles offrent à la bibliothèque.

Soirées jeux

Les soirées jeux sont devenues un événement régulier de la bibliothèque. Celles-ci ont lieu environ tous les 1 ou 2 mois et accueillent au maximum 12 enfants. A chaque fois, les soirées sont complètes très rapidement lorsqu'elles sont annoncées et nous devons refuser des participant·e·s.

Depuis 2021, nous avons recours aux services d'une animatrice professionnelle du jeu. Madame Corinne Sindoni du Petit Caribou⁹ vient animer ces soirées et proposer des jeux inconnus à nos participant·e·s.

En septembre, nous avons organisé un grand jeu de piste sur le thème de Harry Potter, dans les alentours de la bibliothèque. Ce qui a nécessité une fermeture temporaire d'une partie de la Rue du Village et du parking derrière le temple. Une soirée qui a eu un grand succès.

Des soirées jeux pour les adultes ont également été organisées et ont rencontré un franc succès. Nous en avons d'ores et déjà programmées pour 2023.

Nuit du conte

La Nuit du conte a toujours lieu en novembre. Cet événement est proposé par l'Institut Jeunesse et Médias à Lausanne et des bibliothèques dans toute la Suisse y participent autour d'un même thème.

Pour cette année, il s'agissait du thème « Métamorphose ».

Madame Claire-Anne Magnollay¹⁰ a été engagée pour l'occasion.



⁸ <http://plumeetpinceau.ch>

⁹ <https://www.lepetitcaribou.ch>

¹⁰ <https://www.claireanne-m-lescontes.ch/>

Projet LIFT

Depuis notre premier contact en 2019 avec Madame Madeleine Skinner, la bibliothèque participe dorénavant chaque année au projet LIFT¹¹ et accueille au printemps et en automne un-e stagiaire quelques heures par semaine.

« Le projet LIFT est un projet national qui vise à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Cette démarche a pour objectif de faire prendre conscience au jeune que les acquis scolaires sont importants pour son avenir et sa future vie professionnelle. »¹²

Boîte pour le retour des livres

Un achat conséquent a été effectué : une boîte pour le retour des livres et documents.

Cette boîte a été installée devant la porte de la bibliothèque, ce qui a nécessité quelques travaux par les Messieurs de la voirie.

Elle a tout de suite été adoptée par nos lecteurs·trices et est un réel atout pour la bibliothèque.

Informatique

Notre site internet¹³, notre page Facebook¹⁴ et notre compte Instagram¹⁵ proposent une vitrine complète de la vie de la bibliothèque.

Nous y annonçons les petites nouvelles (nouvelles acquisitions par le biais de photos, coups de cœur et conseils de lecture, objets trouvés dans la bibliothèque et autres nouvelles courantes).

Avec ces supports, nous partageons toutes les animations qui se déroulent à la bibliothèque, ainsi que les événements à venir. La bibliothèque au jour le jour.

La combinaison de ces supports permet une belle ouverture au public et une plus large publicité quant aux animations ou manifestations organisées.

Notre site internet est mis à jour en temps réel pour informer nos lecteurs·trices (fermetures, animations, etc.).

Réparations des livres

Madame Anne Ducret s'occupe de la réparation des livres. Elle fait du bon travail et prolonge la vie de beaucoup d'ouvrages. C'est à chaque fois un défi pour elle devant l'ampleur de cette tâche.

Toutefois, avec les années, certains documents, même réparés, doivent être remplacés. En général, ces remplacements interviennent en fin d'année, selon le budget annuel alloué.

¹¹ <https://www.lausanneregion.ch/enfants-ados/ados/lift/>

¹² <https://jugendprojekt-lift.ch/fr/>

¹³ <https://bibliochardonneesjongny.ch>

¹⁴ <https://www.facebook.com/bibliothequedechardonneesjongny>

¹⁵ https://www.instagram.com/biblio_chardonneesjongny/

Certains livres, lus et relus, ne sont plus réédités et nous devons vraiment faire une recherche dans les documents d'occasion afin de les remplacer. Ou alors parfois, à notre grand regret, les supprimer du catalogue.

Nettoyages

Madame Sandrine Delhay-Monnin effectue un excellent travail à la bibliothèque. Toujours flexible, elle jongle avec les animations prévues à la bibliothèque, ce qui n'est pas toujours simple pour organiser ses jours de travail. Avec ses talents de dessinatrice, elle a régulièrement égayé notre vitrine et notre écran covid avec ses créations.

Remerciements spéciaux

Je profite de ce rapport pour remercier Messieurs Avdyl Hyseni et Sacha Tarayeff (ainsi que leurs employés) qui répondent toujours présents lorsqu'un petit souci se présente à la bibliothèque, que ce soit pour le chauffage, le débarras de mobilier, nous livrer les colis de la Poste ou des demandes spéciales relatives aux événements organisés. Leur aide est toujours précieuse lors d'animations (manutention de tables, chaises ou bancs) ou d'autres demandes. C'est un atout précieux de pouvoir compter sur leur collaboration.

Merci à Mesdames Sonia Baechler¹⁶ et Sarah Zanolli pour leur bénévolat de lecture lors de la journée de la Lecture à voix haute.

Conclusion

C'est très plaisant de travailler au contact des lecteurs-trices qui fréquentent la bibliothèque. Les échanges sont toujours variés et enrichissants.

Je remercie chaleureusement les communes de Chardonne et de Jongny de permettre à la bibliothèque d'être un endroit où il fait bon s'approvisionner en livres et autres documents.

Chrystelle Schmocker

Chardonne, le 11 février 2023

¹⁶ Sonia Baechler : <https://www.magasindemots.ch>

Rapport de gestion forêt 2022 Commune de Chardonne

Saint-Légier le 7.03.2023

Comme en 2021, une coupe de gros bois résineux martelée sur la parcelle 2916 à « Enchironne-Bois Devin » a été réalisée dans le courant des mois de février-mars 2022 par l'entreprise forestière Pasche & Cie. 250 sylves (m3 sur pied) étaient marqués dont 219 sylves d'épicéa. Une fois le chantier terminé ce sont 380.42 mètres cubes qui ont été reconnus et vendus. Le volume plus important que le martelage s'explique en partie par des « chablis » tombés juste avant le début de la coupe. La scierie Beaud a acheté 163.24 m3 d'épicéa à un prix net de 119.-/m3 et 35.76 m3 de sapin à un prix net de 81.78.-/m3, les billons ont été vendus à la scierie Zahnd à un prix net de 93.12.-/m3 et à la scierie Beaud à un prix de 89.34.-. 74 m3 de déchetage résineux ont été rachetés par le Groupement forestier de la Veveyse à 30.-/m3. Le résultat net de ce chantier offre à la commune un bénéfice de CHF 18'680.15.-

Entre mars et avril, une coupe de bois de mise en lumière du rajeunissement a été réalisée sur la parcelle 3548, au « Sommet ». Ce chantier, en commun avec deux autres propriétaires privés des parcelles 2985 et 2980 a été débordé à l'aide d'un câble-grue à l'amont par l'entreprise Pasche & Cie. Pour la parcelle communale ce sont 127.32m3 qui ont été sortis dont 58.32 m3 d'épicéa. Le résultat financier du chantier fait état d'une perte de CHF 2'766.25.- qui devrait être compensée en partie par l'obtention de subventions cantonales dont nous sommes toujours en attente.

Dans le but d'enrichir le rajeunissement présent à la suite de la coupe de la parcelle 2916, 100 mélèzes et 50 érables sycomores ont été plantés au mois de mai. Cette plantation a été soutenue financièrement par l'entreprise « Almighty Tree » de M. Gilles Suard active dans la sensibilisation à la nature auprès des entreprises privées à hauteur de CHF 2'250.-. Bonne opération pour la commune de Chardonne puisque la facture de l'entreprise Pasche pour cette plantation s'élevait à CHF 2'005.40.-TTC

Des soins culturaux ont été prodigués sur deux petites parcelles forestières au lieu-dit « Bois Devin » et « Chalet Volet » pour des surfaces respectives de 1.32 hectares et 0.64 hectare. Une subvention cantonale de CHF 1'408.- a été versée pour la surface du « Chalet Volet ». Le décompte de subvention pour la surface du « Bois Devin » n'a pas encore été fait.

Au mois de juin une petite coupe de 14 sylves dans le but de sécuriser un chantier de construction au Chemin de la Forêt a été marquée à l'aval du parcours Vita. Les bois ont été débordés à l'aide d'un hélicoptère et les frais liés ont tous été pris en charge par l'entreprise « Swiss Etics »

Pour l'année 2023, trois coupes de bois ont été martelées sur les parcelles 2916, 3548 et 2290 pour un volume total de 348.1 sylves ce qui est un tout petit peu inférieur à la possibilité de 400 m3 annuels.

Il est à noter également que le projet de parcours nature du côté de la « Maison Jean » continue son avancée puisque le préavis CAMAC positif pour la construction d'un abri forestier le long du parcours a été délivré le 3.11.2022.

Maxime Roth
Garde-forestier



Groupement forestier de la Veveyse-Maxime Roth-Route des Deux-Villages 23 -1806 Saint-Légier
021 926 82 92-079/898.86.34
Maxime.roth@vd.ch

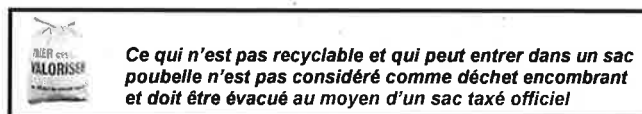
Déchèterie « En Praz-Libon » - Rapport d'activité 2022

Après avoir été confiée durant quelques années à SATOM SA, la gestion de la déchèterie de Praz-Libon a été reprise par la commune de Corsier-sur-Vevey dès le 1^{er} janvier 2021 et son bon fonctionnement et l'organisation du site confiés à M. Francisco Zeferino. Ce changement a été l'occasion de revoir les différents contrats de transports, ainsi que de redéfinir les exutoires des différentes filières de recyclage. Toute cette démarche a été faite avec pour objectif rationalisation et optimisation. Relevons qu'à ce jour, 54 matières et matériaux différents sont récupérés à la déchèterie de Praz-Libon en vue de leur recyclage.

La structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2022 les déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2022	Tonnage 2021	Tonnage 2020	Exutoire
Benne encombrants	141.48	245.91	414.42	SATOM Monthey
Benne papier	35.28	54.30	35.94	Sogetri Roche SA
Benne bois	229.64	214.66	238.18	Écovalbois SA Collombey
Benne inerte	187.98	266.96	284.52	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	30.24	45.71	46.72	Vetropack St-Prex
Déchets verts – branches - gazon	398.76	492.97	467.05	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	1.47	3.42	4.93	Petrecycling Roche
Textiles	16.19	16.19	15.80	Valtex Monthey
Fer léger	102.14	107.16	104.23	Sogetri Roche SA
Fil isolé cuivre 30-35 %	0.45	0.00	1.00	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.41	0.94	0.83	Sogetri Roche SA
Carton	39.38	64.56	38.34	Sogetri Roche SA
Appareils Swico	23.26	14.40	13.23	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	11.88	16.89	12.41	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	6.60	8.57	3.97	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Lave-vaisselle, four	6.49	9.45	7.55	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Déchets spéciaux	12.37	15.73	15.13	Cridec SA Eclépens / SATOM
Polystyrène (sagex)	1.09	0.00	0.00	Swisspor Châtel-st-Denis
Huiles	1.93	3.80	~2.00	SATOM Monthey
Divers (amiante, etc.)	4.40	1.67	0.00	Divers
Tonnage total	1'251.44	1'583.29	1'706.25	

En 2022, et par rapport à 2021, il a été récupéré 331.85 to en moins (-20.96%), ce qui représente un total moyen par habitant de 118.03 kg (150.88 kg en 2021), soit une réelle diminution. Celle-ci s'explique d'une part par un meilleur contrôle des apports de déchets d'entreprises (vérification de la provenance/domiciliation des entreprises fréquentant la déchèterie et limitation des volumes admis) et d'autre part par le refus de dépôt de sacs noirs et d'objets dont le volume peut entrer dans des sacs taxés et dès lors interdits d'élimination via le compacteur à encombrants.



Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entrées à la déchèterie a diminué (17'442 passages, soit une diminution d'environ 20.85 %) alors que le nombre d'habitants du Cercle augmentait de 1.04 %.

Les informations et directives relatives à la déchèterie de Praz-Libon sont disponibles sur www.dechetscerclecorsier.ch.

Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent par contre obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée.

L'aménagement du site de la déchèterie et son organisation a pour but d'améliorer et rationaliser le travail sur place. Parallèlement un effort d'information visant à optimiser la qualité du tri des déchets a également été faite auprès des citoyens, essentiellement au niveau des matières devant être éliminées via les sacs taxés. Ces mesures et changements ont été globalement bien accueillis et acceptés par la plupart des usagers.

Des remarques et quelques avertissements ont néanmoins été nécessaires auprès de citoyens et entreprises ayant pris de mauvaises habitudes dans notre déchèterie. Un contrôle plus régulier et intensif des cartes citoyennes utilisées par les entreprises a notamment été instauré, ce qui a permis de réduire abus et attitudes non conformes.

Le poids moyen déposé par passage représente près de 72 kg, quantité identique à 2021. Ce poids relativement élevé provient d'une part du fait que la déchèterie de Praz-Libon se trouve à une certaine distance des zones d'habitation et que par conséquent les usagers ne se déplacent pas pour rien et d'autre part qu'elle est accessible aux entreprises qui peuvent venir y déposer leurs déchets, payants pour certains d'entre eux.

Les cours sur le marché des matières premières étant très volatiles, cela a bien entendu une incidence directe sur le prix de revente des matières recyclées. En effet, début 2022, nous touchions pour le papier/carton un montant situé aux alentours de CHF 70.00 par tonne alors qu'à la fin de l'année, le cours de ce même papier/carton est tombé à CHF 0.00 ! Il en va de même pour plusieurs autres matières récoltées (ferraille, électronique, alu, ...).

De plus quelques sinistres et vols ont été à déplorer durant l'année passée. Les voleurs se focalisent essentiellement sur les métaux et matériaux de valeur (batteries, câbles, etc.), ainsi que sur le local des collaborateurs. Ces cas ont tous été annoncés auprès de Police Riviera.

S'il est heureux de constater une réduction sensible des coûts de l'exploitation de la déchèterie pour l'an dernier (CHF 28.33 par habitant en 2022, CHF 33.03 en 2021 et CHF 39.48 en 2020), ceux-ci n'en restent pas moins non négligeables et incontournables, d'où la nécessité d'une attention permanente et sans relâche de la part du personnel en charge de cette gestion ainsi que des autorités, afin de maîtriser au mieux des coûts assumés d'une manière ou d'une autre par la population.

Nous profitons de remercier toutes celles et ceux qui, au quotidien et tout au long de l'année, ont pris conscience de l'importance du tri de leurs déchets et minimisent, par leur comportement responsable et constant, l'impact de ceux-ci. Merci à tous nos citoyennes et citoyens pour leurs efforts.

COMMUNE DE CHARDONNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BTI EN 2022

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours ;
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales ;
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence ;
- Analyser, accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire (PGA, PPA, PQ) ;
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations ;
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras ;
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux ;
- Mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT ;
- Dans certaines limites, orienter les propriétaires afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc. ;
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions et renseigner la population pendant la période de consultation ;
- Gérer les dossiers d'archives de police des constructions ;
- Participer aux séances dans le cadre de procédures judiciaires (CDAP par exemple) ;
- Rédiger diverses correspondances BTI et préparer des projets de courriers municipaux.

2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

2.1 Comité de direction

Le comité directeur du BTI est composé de quatre municipaux, un municipal pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2021-2026, le comité de direction est composé des membres suivants au 31 décembre 2022 :

- M. Jean-Luc Sansonnens, président, municipal, Jongny
- Mme Arianne Rouge, syndique, Corsier-sur-Vevey
- M. Christian Minacci, syndic, Corseaux
- M. Fabrice Neyroud, syndic, Chardonne
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

Le suivi administratif pour les tâches du secrétariat, notamment la rédaction du procès-verbal des séances de comité de direction, est effectué par la responsable administrative, Mme Sabrina Paolini.

2.2 Responsable du Bureau Technique Intercommunal et organisation interne

Le responsable du Bureau Technique Intercommunal, M. David Ferrari, est notamment chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers - en cours et à traiter - de police des constructions, aménagement du territoire et travaux, soit en 2022 :

- 4 séances de commission consultative d'urbanisme ;
- 12 séances du comité de direction du BTI ;
- Suivi des dossiers d'aménagement du territoire et révision des PACom ;
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes.

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'informations et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels ;
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'informations et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, Agglo Rivelac, SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) et ECA, diverses études régionales de transports et urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions ;
- Procédures devant les tribunaux ;
- Entretien de réseaux routiers ou de collecteurs ;
- Contacts avec les services de l'État ;
- Contacts avec les services industriels ;
- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires ;

2.3 Police des constructions

Le responsable de la police des constructions, M. Hervé Martinez, supervise et coordonne le travail des techniciens et se charge également des :

- Séances de commission consultative d'urbanisme : 4 séances et 3 séances de commission consultative réduite ont eu lieu en 2022 ;
- Séances hebdomadaires de transmission des dossiers avec le Municipal délégué et la Secrétaire municipale ;
- Séances au Tribunal cantonal (CDAP) ou à la préfecture (dénonciations).

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.).

Récapitulatif des dossiers traités en 2022

	Intercommunal	Chardonne
Nouvelles demandes	362	121
Permis de construire délivrés :	167	58
- Procédure dispense d'enquête publique	113	40
- Procédure enquête publique	54	18
Taxe des permis de construire délivrés	303'632.85.-	148'733.30.-
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle :	104	23
- Capteurs solaires (18a LAT, 32b OAT)	51	10
- Travaux de minime importance	53	13
Dossiers soumis à l'enquête publique :	62	22
- Aménagement du territoire	2	/
- Police des constructions (CAMAC)	54	19
- Lrou (loi sur les routes)	/	/
- Autres (cadastration, servitudes, etc.)	6	3
Contrôles techniques	188	38
Permis d'habiter/utiliser	147	39
Arrêts de travaux	6	1
Dénonciations Préfecture	5	/

Les techniciens ont également effectué les tâches suivantes :

- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux et industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, constructions, assainissement, etc.) ;
- Gestion des plaques de numéros d'immeubles, gestion des commandes et livraison lors du contrôle technique ;

- Contrôles et mise à jour des registres conformément à la LHR et au RCB (Loi sur l'harmonisation des registres et registre cantonal des bâtiments) ;
- Statistiques diverses : constructions, appartements, etc. ;
- Développement d'applications sur le SIT intercommunal ;
- Suivi des séances et développement de l'application Cartoriviera.

Finalement, le Bureau Technique Intercommunal a procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

2.4 Travaux, génie civil et SIT

M. Frédéric Schneiter est le responsable du secteur travaux et génie civil. Le responsable de ce secteur supervise et coordonne le travail du secteur travaux. Les travaux suivants ont été réalisés en 2022 :

- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle ;
- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages ;
- Contrôles et recherches de pollutions diverses dans les canalisations d'eaux claires ou ruisseaux ;
- Contrôles de déversoirs ;
- Raccordements secondaires divers dans le cadre de la campagne d'assainissement comprenant les contacts avec les propriétaires, essais, devis, suivi des travaux et relevés des ouvrages des raccordements privés sur les collecteurs communaux, y compris reports sur le SIT ;
- Entretien des routes et chemins communaux ;
- Constats de dégradations des chemins communaux et planification des travaux de réparation comprenant soumissions, plans, synthèses et suivi des travaux ;
- Délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains, etc. ;
- Gestion et réfection définitive de fouilles sur le domaine public ;
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase de travaux ;
- Participation et suivi des chantiers en cours ;
- Établissement de divers plans de signalisation et remplacement de la signalisation existante ;
- Étude et demandes de subvention pour l'entretien de chemins agricoles et ruisseaux publics ;
- Suivi et planification des chemins AF ;
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et d'autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, assainissement, expropriation, contrôle d'ouvrages divers, etc.).

Chantiers communaux :

- *Chemins de l'Ecouralaz (partie supérieure)* : Remplacement du réseau souterrain et réfection de la chaussée ;
- *Chemins AF* : Etude et demande de subventions ;
- *Route de Chatacombes* : Réfection de la chaussée
- *Chemin des Barussels* : Réfections ponctuelles des accotements ;
- *Chemin de Mivy* : Réfections ponctuelles de la chaussée ;
- *Chemin de la Gay* : Réfections ponctuelles de la chaussée ;
- *Chemin de Popraz* : Réfections ponctuelles de la chaussée ;
- *Chemin de la Plantaz* : Réfection globale de la chaussée ;

- *Chemin des Curnilles* : Réfection de la partie aval au raccord avec la route cantonale ;
- *Ruisseau de la Salenche* : Etanchéification du ruisseau ;
- *Ruisseau de la Bergère* : Préparation projet de renaturation ;
- *Chemin des Gottrauses* : Travaux de curage importants

Permis de fouille/dépôt :

- Durant l'année 2022, le BTI a traité 30 demandes de permis.

SIT - Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune ;
- Mise à jour du cadastre souterrain : Relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain ;
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT et du Cartoriviera ;
- Mise à jour des informations dans les bases de données.

3. ETUDES ET PROJETS DIVERS

3.1 Cartoriviera

Cartoriviera est un Géoportail régional dont 14 communes et deux associations intercommunales sont partenaires. Utilisé depuis 2011, il intègre chaque année de nouveaux développements pour répondre à l'évolution des demandes et pour mieux répondre aux besoins du public et des professionnels.

Les données pouvant être consultées sont regroupées par thèmes (cadastre, plan ville – tourisme, aménagement du territoire, infrastructures, etc.), dont certains sont accessibles uniquement avec un compte professionnel sécurisé.

Les données disponibles pour le public ainsi que pour les professionnels bénéficiant d'un accès sécurisé permettent une interrogation complète des informations sur le territoire des membres du Géoportail.

Cartoriviera offre trois services gratuits pour le public : Riviera Parkings (disponibilité des parkings et tarifs), Alertes Riviera (possibilité d'être alerté sur les enquêtes publiques et les fermetures de routes, par exemple) et Signalements Riviera (possibilité de signaler certains problèmes, tels que des luminaires défectueux ou des nids de chenilles processionnaires).

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <https://twitter.com/cartoriviera>.

3.2 Révision du plan d'affectation communal (PACom)

Le bureau d'urbanistes Plarel SA de concert avec le Bureau Technique Intercommunal a poursuivi la révision des plans d'affectation communaux des 4 communes du Cercle tout au long de l'année 2022.

Le BTI a également travaillé sur les plans et règlements des futurs PACom avec les Municipalités et leur CCU.

Pendant l'été 2022, les municipalités du Cercle de Corsier ont conjointement lancé les démarches participatives permettant de renseigner la population sur la révision du plan d'affectation communal, les objectifs visés par cette révision et le déroulement de la procédure.

Celle-ci a été réalisée sous la forme d'un sondage réalisé par l'entreprise MIS Trend – avec l'appui du BTI – et adressé à l'ensemble de la population (personnes majeures, habitants et propriétaires non-habitants) qui a pu s'exprimer sur des thématiques générales, telles que notamment les espaces publics, la vie sociale et économique, le patrimoine bâti existant ou encore la problématique des places de stationnement.

Une brochure - sous forme de synthèse – restituant les éléments collectés auprès de la population a été envoyée à la fin de l'année 2022.

En 2023, le PACom et son règlement seront transmis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) pour examen préalable.

3.3 PAC Lavaux

Pour faire suite aux oppositions formulées, les Municipalités de Chardonne, Corsier et Corseaux ont été entendues par la commission du Grand Conseil en mars 2022.

Le projet et le plan d'affectation cantonal Lavaux sont désormais entre les mains du législatif cantonal, avec quelques propositions de modifications du règlement concernant les zones viticoles, les capites et les murs de pierres.

Il appartient désormais au Grand Conseil d'adopter le plan, tel que prévu dans la loi de protection de Lavaux (LLavaux), et de se déterminer sur les oppositions reçues pendant l'enquête publique.

3.4 Commission Consultative de Lavaux (CCL)

En 2022, le BTI a soumis 6 projets à la CCL, tous pour la commune de Chardonne.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique.

Les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique peut être rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

3.5 Plans d'affectation communaux (PA)

PA « Les Championnes » : La Municipalité de Chardonne souhaite réaliser un nouveau bâtiment d'utilité publique (salles de classes, bibliothèque, UAPE, crèche-garderie et salle des sociétés) à l'Ouest du village, sur les parcelles n°s 3863, 3862, 3871 et 3872. La DGTL a rendu un avis préliminaire favorable en 2020 ; le projet est en cours d'étude.

PA « Maison de commune » : Le 14 février 2022, le conseil communal a refusé le préavis pour le crédit d'étude. Le projet a été abandonné.

Projet de changement d'affectation d'une partie du bâtiment de l'EMS du Pèlerin pour l'accueil préscolaire – propriété de la Maison du Pèlerin : Dans sa recherche de

solutions d'accueil pour la petite enfance - de concert avec les 3 autres Municipalités du Cercle - la Municipalité de Chardonne a été approchée par la Maison du Pèlerin qui propose des surfaces permettraient l'exploitation d'une structure d'accueil de jour pour des enfants.

En 2022, la version définitive du projet a été transmise à la DGTL laquelle a émis un préavis favorable.

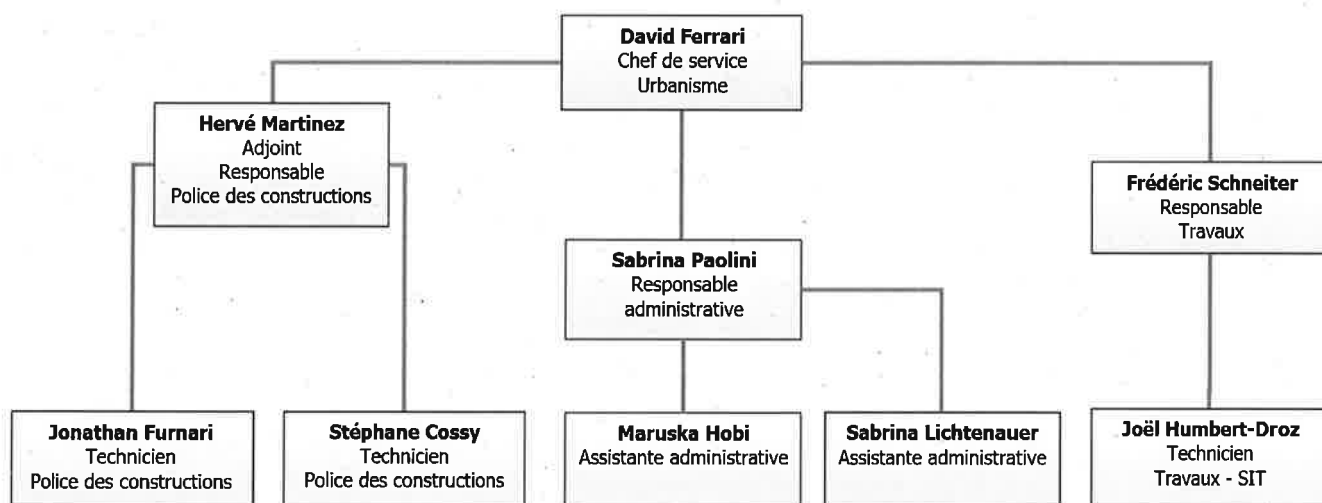
4. CONSTAT ET CONCLUSIONS

4.1. Personnel du BTI

Au 31 décembre 2022, le personnel du BTI se composait de 9 collaborateurs :

M. David Ferrari	Chef de service (100%)
M. Hervé Martinez	Adjoint, responsable du secteur police des constructions (100%)
M. Frédéric Schneider	Responsable du secteur travaux (100%)
M. Stéphane Cossy	Technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Jonathan Furnari	Technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Joël Humbert-Droz	Technicien, secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini	Responsable administrative (80%)
Mme Sabrina Lichtenauer	Assistante administrative (50%)
Mme Maruska Hobi	Assistante administrative (100%)

Organigramme du BTI au 31 décembre 2022 :



4.2. Le personnel et l'évolution du travail du Bureau Technique

Le personnel

En 2022, le personnel du BTI a notablement changé. M. Sherif, adjoint au chef de service, responsable du secteur de la police des constructions et collaborateur depuis de nombreuses années, a donné sa démission pour le 31 mars. M. Martinez, technicien à la police des constructions depuis 2016, a repris les fonctions d'adjoint et responsable de secteur dès le 1^{er} avril. En revanche, 4 mois ont été nécessaires afin de trouver un remplaçant pour le poste de technicien ; M. Furnari a ainsi débuté sa collaboration le 1^{er} juillet.

Pour le secteur des travaux, M. Aeby - parti le 31 décembre 2021 - a été remplacé le 14 février 2022 par M. Joël Humbert-Droz.

Le secteur administratif a également supporté des changements avec le départ de Mme Domenjoz qui a été remplacée par Mme Hobi le 1^{er} septembre, après une période de trois mois réalisée sous contrat avec l'agence de placement Adecco. Avec l'engagement de Mme Hobi à 100%, les EPT (équivalent plein de temps) attribués au secteur administratif a été augmenté de 0,2 (20%) permettant de renforcer le personnel en place.

M. Veldman a terminé son apprentissage de géomaticien le 31 juillet 2022 et réussi ses examens finaux avec brio en finissant 1^{er} de sa branche au niveau cantonal.

Les différents changements de personnel ont exposé les collaborateurs en place à des périodes – parfois longues – en sous-effectif. Malgré cela, le personnel en place a su donner le meilleur et rester soudé afin que la qualité du travail n'en soit pas affectée et que les tâches soient réalisées dans les délais.

Enfin, les collaborateurs du BTI suivent régulièrement des formations continues pour rester à niveau et s'informer tant sur l'évolution des lois (LAT, LATC, loi sur les marchés publics, etc.) que sur les nouvelles normes techniques (AEAI, ECA, CAMAC, etc.).

L'évolution du travail du Bureau Technique :

Police des constructions

Avec la déclaration de guerre de la Russie à l'Ukraine au mois de février, l'année 2022 a laissé derrière elle le spectre de la crise sanitaire pour laisser la place à celui de la crise énergétique. Celle-ci s'est traduite par une demande exponentielle d'autorisations pour l'installation de pompes à chaleur et de panneaux solaires.

Nous constatons également qu'il tient toujours à cœur des propriétaires d'entretenir leurs biens et d'améliorer leur condition de vie ainsi que leur confort personnel. Ainsi, beaucoup d'autorisations ont été délivrées par les Municipalités pour réaliser des travaux d'entretien, et de nouveaux aménagements extérieurs, tels que jacuzzis et piscines.

En ce qui concerne les projets de nouvelles constructions, bien qu'il reste de moins en moins de parcelles non bâties sur le territoire des 4 communes du Cercle de Corsier, nous voyons apparaître de plus en plus de demandes qui concerne la démolition de petit(s) bâtiment(s) existants(s) – parfois sur des parcelles de surface importante – au profit de la reconstruction de petits immeubles utilisant le maximum des capacités constructibles disponibles.

Les techniciens de la police des constructions sont également très présents sur le terrain. Ce qui permet d'exercer une surveillance des chantiers en cours mais également d'identifier les travaux qui n'ont fait l'objet d'aucune autorisation. Les travaux non autorisés sont arrêtés immédiatement et la pratique communale veut que ces travaux non autorisés soient, en principe, dénoncés auprès de la Préfecture, compétente pour prononcer la sentence et/ ou le montant de l'amende.

Nous pouvons mesurer l'efficacité de cette pratique mise en place depuis plusieurs années puisque nous constatons que les propriétaires, architectes ou promoteurs posent aujourd'hui plus de questions et demandent automatiquement si les objets

à réaliser nécessitent une autorisation, notamment pour des modifications d'un projet de construction.

En 2022, le BTI a bien sûr toujours été occupé au suivi d'importants chantiers en construction depuis plusieurs années, tels que Merck par exemple situé sur la commune de Corsier-sur-Vevey, avec des contrôles et un suivi hebdomadaire à la fois de la part de la police des constructions mais également par un collaborateur des travaux pour s'assurer que l'exploitation des chantiers et l'utilisation du domaine public et des canalisations soient des plus adéquats.

Grâce à la base de données du BTI, dans laquelle nous saisissons toutes les demandes et qui nous permet également d'établir des statistiques fiables, nous observons que les nouvelles demandes restent élevées au fil des années, à l'instar des permis de construire délivrés.

Les procédures d'autorisation restent toujours longues et complexes, voire tendent à se rallonger en raison d'exigences cantonales toujours plus élevées. Par ailleurs, nous constatons que le droit au recours reste très employé pour contester les décisions municipales relatives au permis de construire, et ce indépendamment de l'importance du projet (projets privés de construction, projets d'intérêt public ou même des petits objets telles que des pompes à chaleur).

En 2022 encore, la révision du règlement sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire a été soumis à la DGTL (Direction générale du territoire et du logement), laquelle a rendu un examen préalable favorable. Ainsi, en 2023, le nouveau règlement sera soumis aux différents conseils communaux du Cercle pour adoption.

Enfin, l'entrée en vigueur de la modification de l'article 73 du règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) au 1^{er} juillet 2022 a eu une conséquence directe sur le travail du BTI puisque une directive cantonale – découlant de l'application de cet article – a exigé que la transmission des dossiers à la CAMAC (centrale des autorisations en matière de construction) soit entièrement dématérialisée et se fasse par le biais d'une plateforme développée par leurs soins. La dématérialisation des dossiers - déjà pratiquée (pour une partie des documents) par le BTI et accélérée par la période de pandémie – est évidemment une pratique à saluer et pérenniser. Il n'en reste pas moins que les nouvelles et récurrentes exigences cantonales en matière de procédure tendent toujours à prolonger le temps de travail nécessaire au traitement d'un dossier.

Aménagement du territoire

Les tâches relatives à l'aménagement du territoire consistent notamment à l'analyse, à la mise à l'enquête publique, à la préparation et au suivi des séances de conciliation avec les opposants ainsi qu'à la rédaction des projets de préavis au Conseil Communal.

L'examen par la DGTL (aménagement communal) pour les projets en matière d'aménagement du territoire prend également du temps en raison notamment des nombreuses exigences cantonales, en matière de documents et études à fournir principalement, avant de pouvoir aboutir et permettre de légaliser de nouveaux plans, avec souvent des délais rallongés.

Les fiches éditées par le canton (DGTL) fixent les bases pour ces révisions, le traitement et l'intégration des données des dangers naturels se rajoutent aux couches à traiter.

Les révisions des plans d'affectation communaux (PACom) pour les quatre communes du cercle se poursuivent en collaboration avec le mandataire, le bureau d'architectes et d'urbanistes PLAREL SA, à Lausanne, et les autres mandataires spécialisés (géomètre, géologues, etc.). Les démarches participatives ont été réalisées en 2022, avec un taux de participation de la population significatif puisqu'il s'est élevé à environ 20%.

En parallèle aux procédures d'aménagement du territoire, en 2022 les communes du Cercle se sont retrouvées confrontées à une problématique de pénurie de locaux pour l'accueil préscolaire, parascolaire et scolaire. Elles travaillent ensemble en collaboration avec le BTI afin de pouvoir planifier et aménager ou construire des locaux pour leurs enfants sur les terrains qui le permettent.

Dans ce cadre, le BTI s'est chargé de déterminer les parcelles (et/ou bâtiments déjà existants) permettant de développer des locaux en adéquation avec les besoins transmis par l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC).

Ainsi, en 2022, le conseil communal de Jongny a adopté le crédit d'étude pour entreprendre les études nécessaires à la création d'un accueil collectif de jour pré et parascolaire ainsi que l'agrandissement du site scolaire prévu par le plan d'affectation légalisé « Collèges de Jongny ».

La commune de Corsier a mis en place des pavillons provisoires sous la forme de modules pour un total de 2 salles de classe (et 4 salles de dégagement) et 1 crèche pouvant accueillir 44 enfants. Ces modules ont été achevés à la fin de l'année 2022 et seront exploitables dès janvier 2023.

En ce qui concerne la commune de Corseaux, le plan d'affectation « Ems Résidence du Léman » qui permettrait la construction d'une crèche en parallèle à l'EMS a fait l'objet d'un recours au tribunal cantonal, cour de droit administratif et public (CDAP) en 2022 contre la décision de la votation populaire.

Enfin, sur la commune de Chardonne, une procédure pour l'installation d'une structure d'accueil de jour sur le site de *l'EMS La Maison du Pèlerin* est à l'état d'étude, un examen préalable favorable a été rendu par la DGTL.

Travaux et assainissement

En 2022, la problématique de la charge de travail du secteur des travaux a été examinée méticuleusement par les membres du comité de direction du BTI. Il a été constaté que le personnel en place aux travaux n'est plus suffisant pour assumer toutes les tâches imparties et les demandes de la Municipalité.

Il a notamment été constaté que de nombreuses tâches supplémentaires ont été ajoutées ces dernières années alors que le personnel en place au secteur travaux n'a pas été augmenté depuis plus de 10 ans. Les nouvelles tâches sont notamment :

- Augmentation des chantiers sur les domaines publics communaux ;
- Traitement des chemins AF (améliorations foncières en zone agricole) ;
- Etude de projets globaux (circulation, signalisation, stationnement, ...) ;
- SIT (système d'information du territoire)

Fort de ces constatations, le comité de direction du BTI a accepté de créer un poste supplémentaire pour le secteur travaux ; le budget y relatif a été adopté par les différents conseils communaux à la fin de l'année 2022.

Ainsi, après une démarche de recrutement, un nouveau collaborateur travaux – M. Benoît Perrottet – débutera son activité le 3 avril 2023.

Conclusions :

Pour terminer le bilan de l'année 2022, l'année s'est achevée avec soulagement puisque tous les collaborateurs nécessaires sont en place et efficaces après un temps de formation nécessaire.

Par ailleurs, le personnel du secteur travaux est particulièrement reconnaissant que leur demande pour renforcer leur équipe ait été entendue par le comité de direction et les législatifs communaux. Une personne supplémentaire permettra de réaliser un travail en profondeur et avec plus de recul - et donc plus efficace encore – au lieu de travailler dans l'urgence et libérera du temps pour la planification des projets à long terme. Le remplacement pendant les vacances sera également plus aisé et permettra d'éviter une accumulation d'heures supplémentaires.

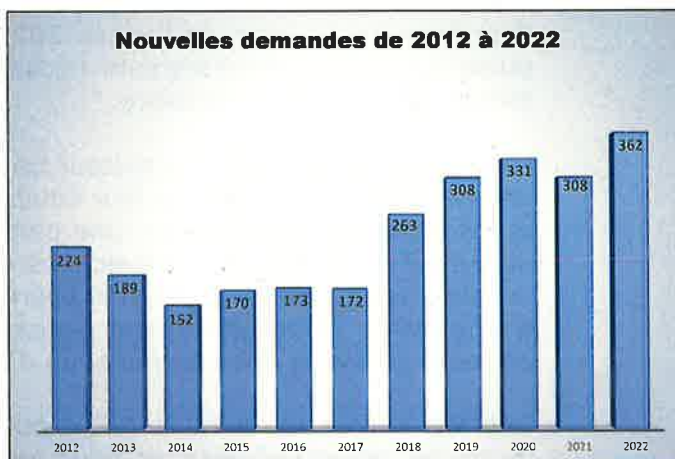
Une fois encore en 2022, le BTI a pu compter sur un personnel soudé et prêt à fournir les efforts nécessaires pour pallier le manque de personnel et assurer la bonne marche du service.

Corseaux, le 13 février 2023

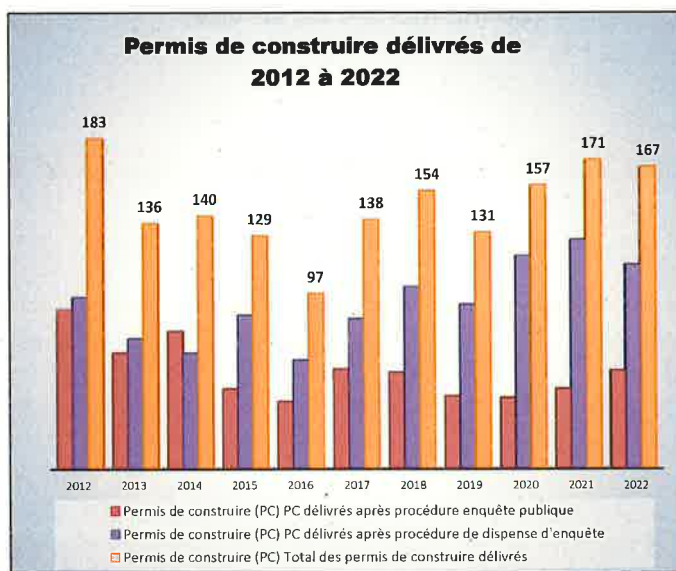
Annexe : 1 dossier de statistiques

Autorisations de construire délivrées : Intercommunal

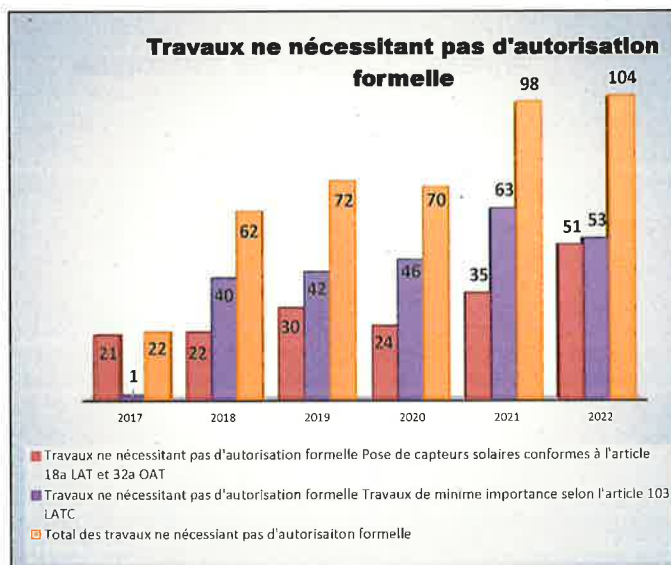
Nouvelles demandes	
2012	224
2013	189
2014	152
2015	170
2016	173
2017	172
2018	263
2019	308
2020	331
2021	308
2022	362
Total	2652



Permis de construire (PC)			
	PC délivrés après procédure enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête	Total des permis de construire délivrés
2012	88	95	183
2013	64	72	136
2014	76	64	140
2015	44	85	129
2016	37	60	97
2017	55	83	138
2018	53	101	154
2019	40	91	131
2020	39	118	157
2021	44	127	171
2022	54	113	167
Total	594	1009	1603

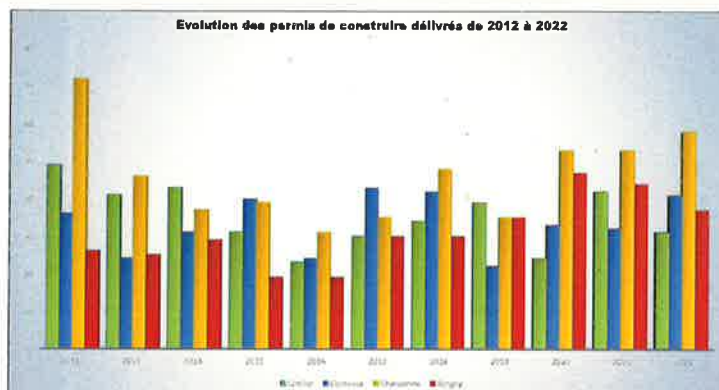


Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle			
	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT	Travaux de minime importance selon l'article 103 LATC	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	21	1	22
2018	22	40	62
2019	30	42	72
2020	24	46	70
2021	35	63	98
2022	51	53	104
Total	183	245	428

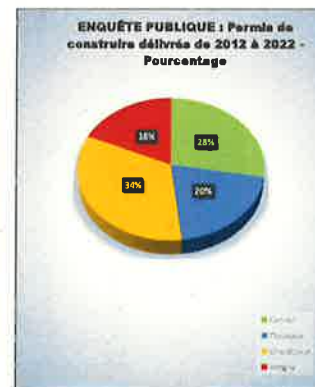
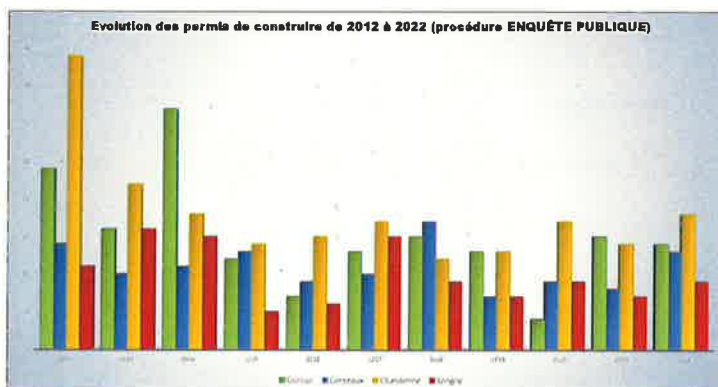


Evolution des permis de construire délivrés de 2012 et 2022 : Comparatif intercommunal

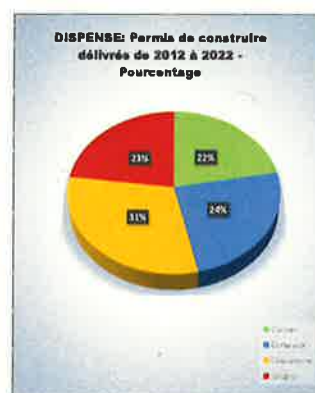
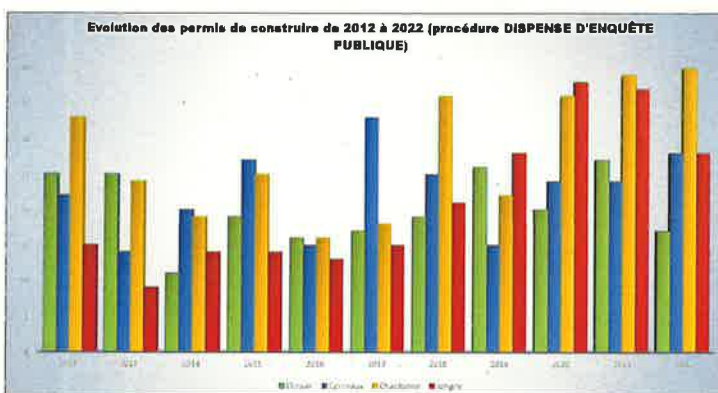
Permis de construire (PC) délivrés				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
2012	49	36	72	28
2013	41	24	46	25
2014	43	31	37	29
2015	31	40	39	19
2016	23	24	31	18
2017	30	43	25	30
2018	34	42	48	33
2019	39	22	35	35
2020	24	33	53	49
2021	42	32	53	44
2022	31	41	58	37
Total	587	508	507	521
1603				



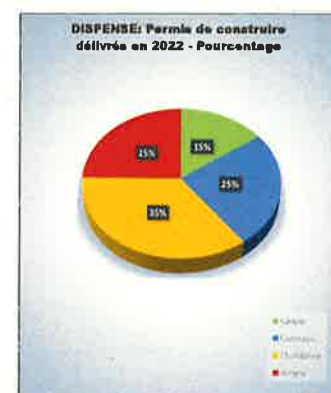
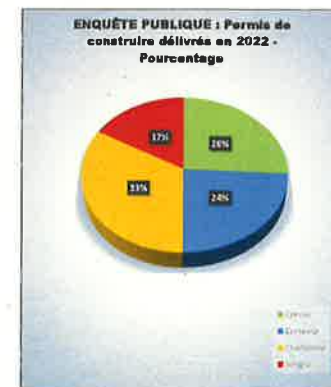
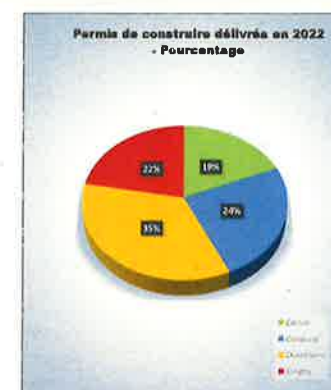
Permis de construire délivrés après procédure d'enquête publique				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
2012	24	14	39	11
2013	16	13	22	16
2014	32	11	16	15
2015	12	13	14	5
2016	8	9	15	6
2017	13	10	17	15
2018	15	17	12	8
2019	13	7	13	7
2020	4	9	17	9
2021	15	8	14	7
2022	14	13	18	9
Total	145	121	198	109
474				



Permis de construire délivrés après procédure de dispense d'enquête publique				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
2012	25	22	33	15
2013	25	14	24	8
2014	11	20	19	14
2015	19	27	25	14
2016	16	15	16	13
2017	17	33	18	15
2018	19	25	36	21
2019	36	15	22	28
2020	20	34	36	38
2021	27	24	39	37
2022	17	28	40	28
Total	272	247	308	253
1080				



Permis de construire délivrés en 2022 : comparatif intercommunal



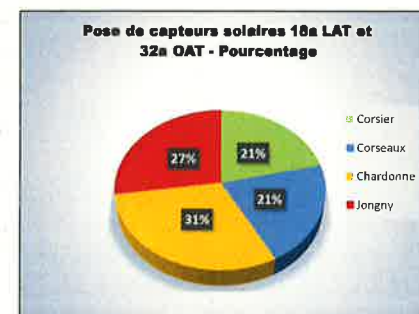
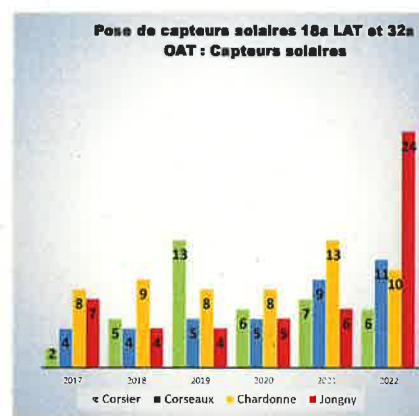
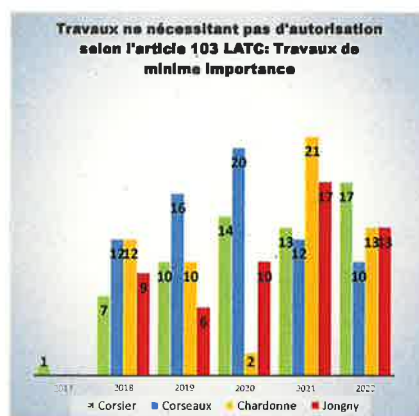
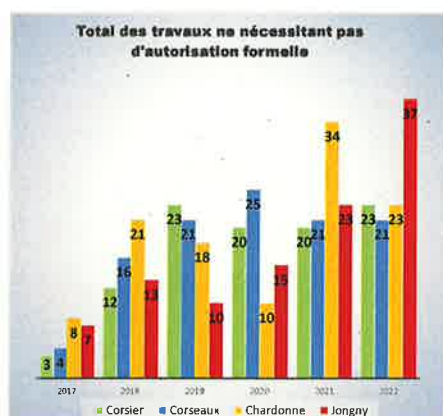
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle - Comparatif intercommunal

Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	3	4	8	7	22
2018	12	16	21	13	62
2019	23	21	18	10	72
2020	20	25	10	15	70
2021	20	21	34	23	98
2022	23	21	23	37	104
	101	108	114	105	428
428					

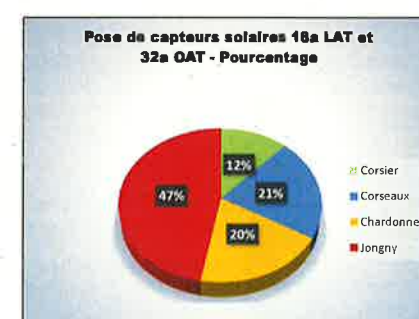
Travaux de minime importance selon article 103 LATC					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	1	0	0	0	1
2018	7	12	12	9	40
2019	10	16	10	6	42
2020	14	20	2	10	46
2021	13	12	21	17	63
2022	17	10	13	13	53
	62	70	58	55	245
245					

Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	2	4	8	7	21
2018	5	4	9	4	22
2019	13	5	8	4	30
2020	6	5	8	5	24
2021	7	9	13	6	35
2022	6	11	10	24	51
	39	38	56	50	183
183					

TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE DE 2017 A 2022



TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE EN 2022

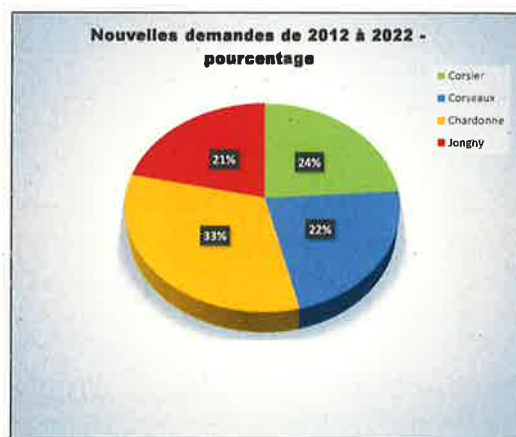
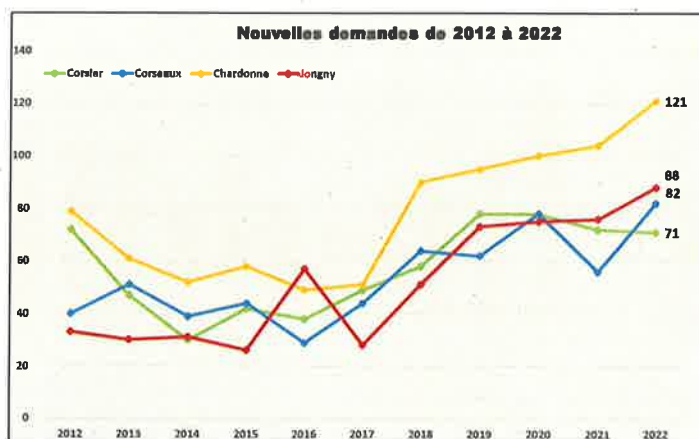




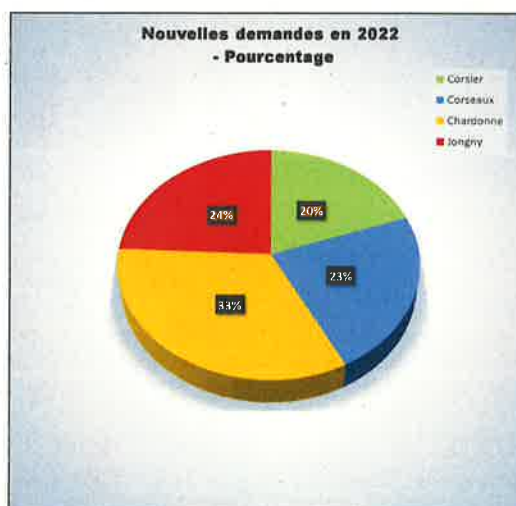
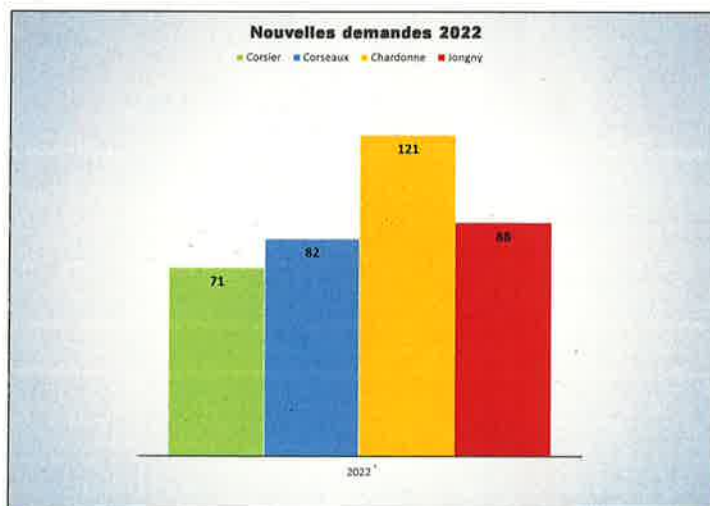
NOUVELLES DEMANDES ENREGISTREES PAR COMMUNE DE 2012 à 2022

Nombre de dossiers ouverts					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2012	72	40	79	33	224
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	49	57	173
2017	49	44	51	28	172
2018	58	64	90	51	263
2019	78	62	65	73	308
2020	78	78	100	75	331
2021	72	58	104	78	308
2022	71	82	121	88	362
	635	589	880	568	2652
	2852				

NOUVELLES DEMANDES DE 2012 A 2022



NOUVELLES DEMANDES EN 2022

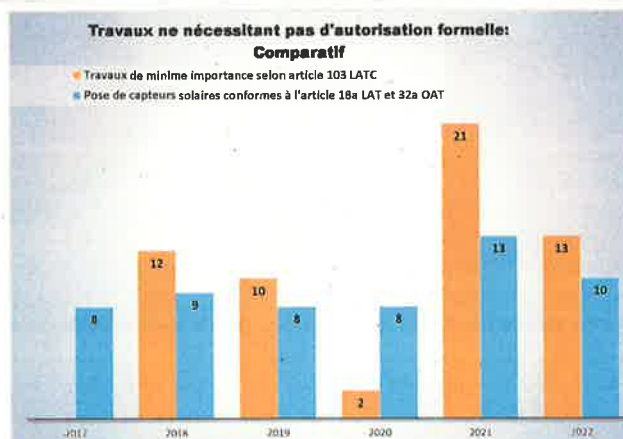
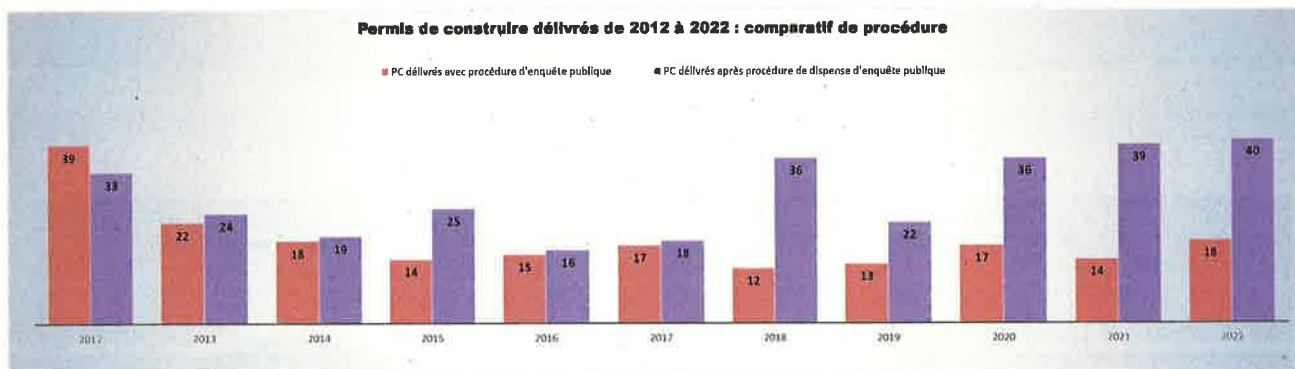
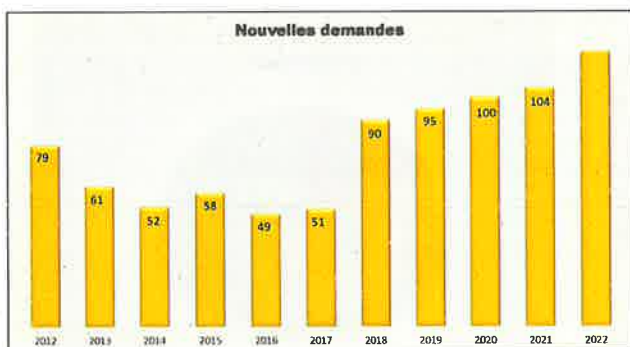




Nouvelles demandes	
2012	79
2013	61
2014	52
2015	58
2016	49
2017	51
2018	90
2019	95
2020	100
2021	104
2022	121
	860

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2012	72	39	33
2013	46	22	24
2014	37	18	19
2015	39	14	25
2016	31	15	16
2017	35	17	18
2018	48	12	36
2019	35	13	22
2020	53	17	36
2021	53	14	39
2022	58	18	40
	507	199	308

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	8	0	8
2018	21	12	9
2019	18	10	8
2020	10	2	8
2021	34	21	13
2022	23	13	10
	114	58	56



Commune de Chardonne



**COMPTES
2022**

FINANCES

Considérations générales sur les comptes 2022

Lors de l'établissement des budgets la Municipalité est toujours prudente, afin d'éviter toutes surprises. Les impôts aléatoires sont toujours estimés sur une moyenne des 5 dernières années, et il est difficile, voire impossible de pouvoir apprécier ces montants.

L'année 2022 montre en effet que c'est le cas.

Budgétisé pour un total de Fr 1'788'369.00 nous avons eu des rentrées extraordinaires pour un montant de Fr. 3'374'108.95 d'impôts aléatoires, principalement sur les droits de successions, de droits de mutations et gains immobiliers.

Cette situation extrêmement favorable nous a permis de faire des amortissements extraordinaires de Fr 3'642'737.30 sur plusieurs préavis ouverts. Le détail de ces écritures est décrit sur la page récapitulative des amortissements. Il ne nous reste plus que quelques préavis à amortir pour un montant de Fr 6'359'595.86.

Suivant la courbe des rentrées, les impôts des personnes physiques et morales sont stables, voire en légère progression.

Comme l'état de notre trésorerie a été excellente l'année 2022, nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt pour financer les investissements de cette année comptable.

Notre marge d'autofinancement s'est nettement améliorée avec ces entrées aléatoires.

Le cashflow de l'exercice 2022 est positif avec un montant de Fr. 4'325'042.88.

Cet excellent exercice est rassurant, toutefois il ne faut pas se reposer sur nos lauriers. En effet, il est impératif de rester attentif lors des années à venir, ces rentrées financières conséquentes liées aux impôts aléatoires sont exceptionnelles et non pérennes.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN

Multifiduciaire Léman SA
Place de la Riponne 5
CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 310 01 50
Fax +41 21 310 01 60
www.multigroup.ch

Au conseil communal de la commune de

Chardonne

Lausanne, le 4 mai 2023

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de Chardonne, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de Chardonne alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

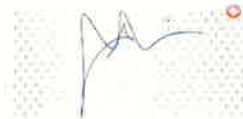
D'autre part, conformément à la correspondance du 17 février 2020 du Service des communes et du logement, nous avons contrôlé la concordance des chiffres ressortant des comptes communaux avec ceux figurant dans le résumé des comptes remis à la préfecture.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA



Ludovic Guignet
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

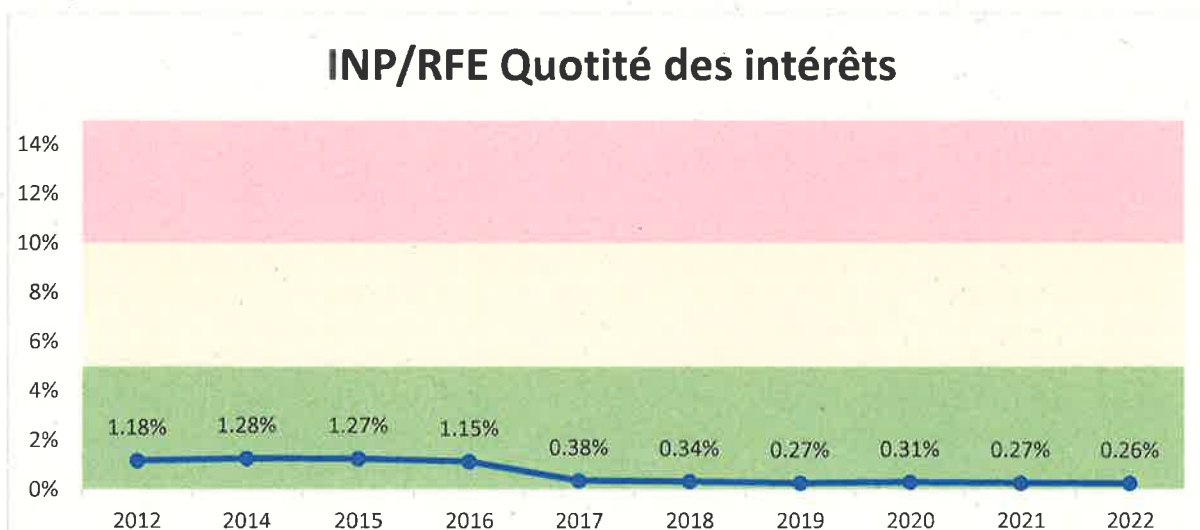
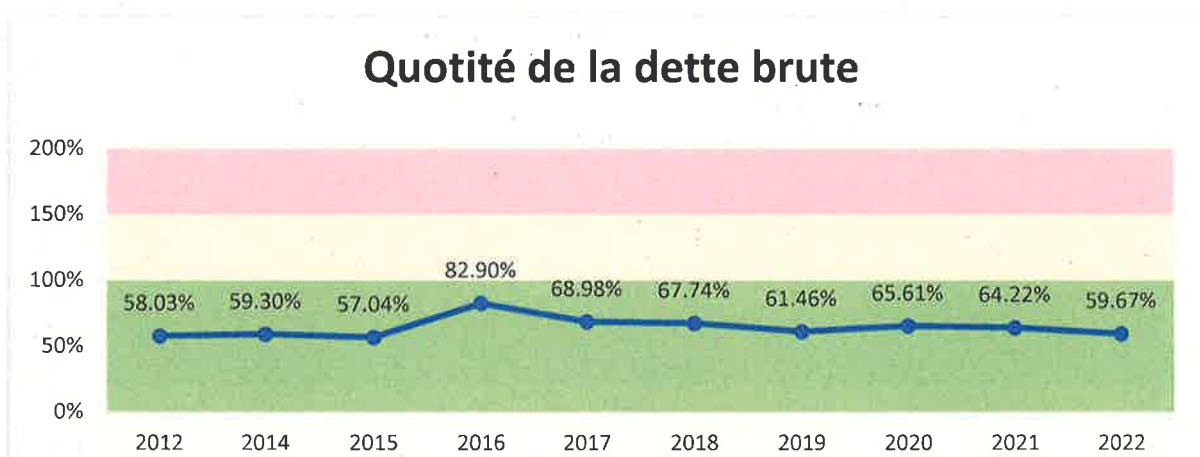
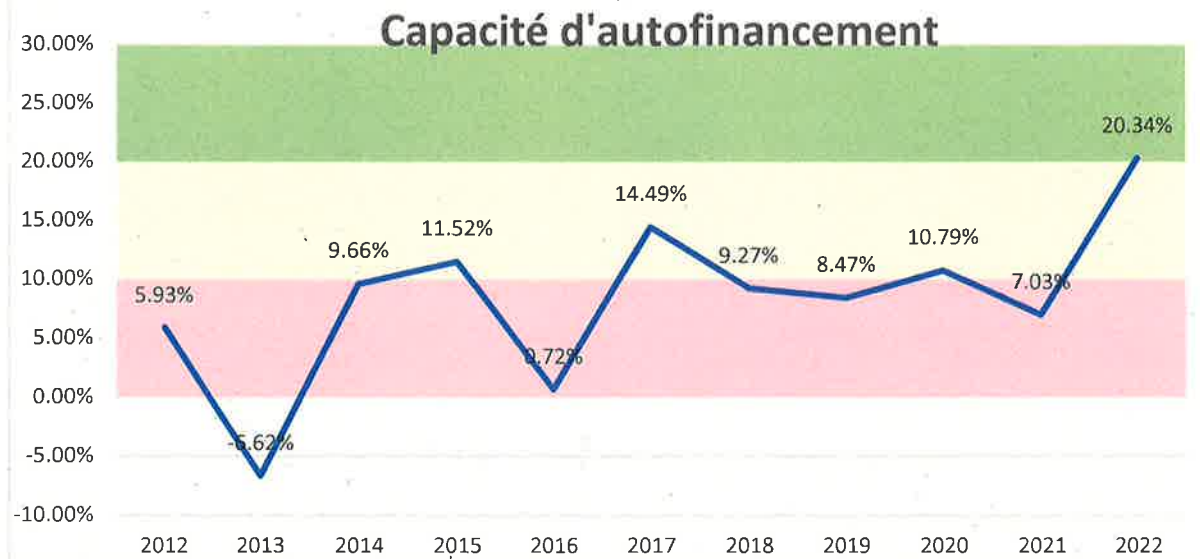


Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé



TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

		2022	2021
ACTIVITES D'EXPLOITATION	Notes	CHF	CHF
Excédent de revenus		185 878	36 164
Amortissement des immobilisations	7	4 082 182	1 233 420
Dotations de réserves	11 / 12	58 613	16 191
Prélèvements de réserves	11 / 12	0	-500 000
CASH FLOW		4 326 674	785 775
Variation des Titres et placements	3	0	0
Variation des Créances résultant de ventes et de prestations	2	-1 105 720	5 636
Variation du Stock	4	-504	-560
Variation des Actifs de régularisation	6	324 784	-328 232
Variation des Dettes résultant d'achats et de prestations	8	1 510 204	135 539
Variation du besoin en fonds de roulement net		728 764	-187 617
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		5 055 438	598 158
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Investissements nets	4 / 6	-932 774	-322 965
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-932 774	-322 965
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts à moyen et long terme	9 / 10	41 378	2 388
Diminution des emprunts à moyen et long terme	10	0	0
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		41 378	2 388
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES			
Liquidités en début d'exercice		2 757 607	2 480 053
Liquidités en fin d'exercice		6 921 650	2 757 607
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES		4 164 043	277 554



Légendes

Insuffisant

Moyen

Bon / Norme cantonale

Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

MA	Groupe de comptes	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants	2022 3'195 habitants
Marge d'autofinancement									
Revenus	4	15 978 959.91	15 671 695.24	17 809 946.63	17 612 890.11	19 683 270.46	18 267 546.69	18 793 257.64	21 266 295.45
- Charges	3	15 293 369.74	16 314 114.93	17 130 902.55	17 290 647.31	19 452 445.20	17 959 819.19	18 757 120.92	21 080 417.29
Résultat de l'exercice		685 590.17	-642 419.69	679 044.08	322 242.80	230 825.26	307 727.50	36 136.72	185 878.16
+ amortissements	33	869 918.82	381 559.47	1 681 840.49	2 172 909.38	2 115 331.42	2 100 030.94	2 138 249.19	4 475 275.41
- défalcatons	3301	-72 369.57	-78 409.47	-71 606.54	-105 544.38	-512 062.77	-160 765.54	-404 829.49	-393 093.11
+ attrib. à des fds de réserve	38	387 328.40	502 350.47	244 547.53	105 513.14	259 658.05	366 181.99	16 190.80	56 982.42
- prélèv. sur des fds de réserve	48	-74 485.56	-53 231.20	-	-950 000.00	-467 076.15	-719 301.94	-500 000.01	-
Marges d'autofinancement		1 795 982.26	109 849.58	2 533 825.56	1 545 120.94	1 626 675.81	1 893 872.95	1 285 747.21	4 325 042.88

	Groupe de comptes	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants	2022 3'195 habitants
Capacité d'autofinancement									
MA - Marge autofinancement		1 795 982.26	109 849.58	2 533 825.56	1 545 120.94	1 626 675.81	1 893 872.95	1 285 747.21	4 325 042.88
RC - Recettes courante	40-47	15 585 098.35	15 304 602.04	17 492 410.63	16 662 890.11	19 216 194.31	17 548 244.75	18 293 257.63	21 266 295.45
Capacité d'autofinancement		11.52%	0.72%	14%	9%	8%	11%	7.03%	20.34%

Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

	Groupe de comptes	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants	2022 3'195 habitants
Dette nette									
Engag. courants créanciers	9200	1 462 077.62	1 211 927.74	1 062 766.29	704 970.93	869 251.41	773 444.38	854 613.50	1 433 712.13
+ Emprunts court terme	921	2 000 000.00	598 000.00	-	-	3 505.40	5 505.40	4 911.20	2 065.72
+ Emprunts moyen/long terme	922	5 500 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00
+ Engag. envers entités particul.	923	152 597.10	181 831.10	221 815.10	225 657.60	224 900.10	206 765.10	209 747.30	253 971.20
Dette brute		9 114 674.72	12 991 758.84	12 284 581.39	11 930 628.53	12 097 656.91	11 985 714.88	12 069 272.00	12 689 749.05
- Avoirs disponibles	910	-508 507.96	-862 759.60	3 093 903.89	3 683 776.60	2 762 290.52	2 480 053.26	2 757 607.41	6 921 649.86
- comptes courants	9111	-867 375.91	-1 741 572.56	1 159 012.51	856 609.15	658 740.20	659 268.40	449 798.70	1 057 607.93
- Epargne (titres et placement)	9120	-224 337.00	-224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00
- Prêts	9122	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres prêts	915	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette nette		7 514 453.85	10 163 089.68	7 807 327.99	7 165 905.78	8 452 289.19	8 622 056.22	8 637 528.89	4 486 154.26
Dette nette par habitants		2 601.06	3 485.28	2 672.83	2 453.24	2 787.69	2 787.60	2 806.21	1 457.49

	Groupe de comptes	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants	2022 3'195 habitants
IP/RC									
Int. Passifs/Dépenses courantes									
Intérêts passifs	32.00	165 599.25	167 929.18	51 488.63	47 921.87	48 011.61	47 850.15	45 536.10	44 559.22
Dépenses courantes	30.00	1 778 384.67	1 874 131.05	1 788 692.99	1 667 495.25	1 768 403.80	1 750 978.55	1 974 119.30	1 983 828.30
	31.00	2 665 679.18	2 568 256.58	2 463 949.65	2 335 712.55	2 545 045.56	2 528 319.16	2 582 744.99	2 660 491.45
	32.00	165 599.25	167 929.18	51 488.63	47 921.87	48 011.61	47 850.15	45 536.10	44 559.22
	330.00	72 369.57	78 409.47	71 606.54	105 544.38	512 062.77	160 765.54	404 829.49	393 093.11
	35.00	7 642 273.32	9 096 225.59	8 353 187.25	9 194 726.06	11 863 249.81	10 520 853.72	11 367 344.60	11 158 193.89
	36.00	738 074.10	806 966.07	838 188.25	819 697.94	852 744.95	645 604.68	632 935.75	701 086.60
Total dépenses courantes		13 062 380.09	14 591 917.94	13 567 113.31	14 171 098.05	17 589 518.50	15 654 371.80	17 007 510.23	16 941 252.57
IP/RC %		1.27	1.15	0.38	0.34	0.27	0.31	0.27	0.26

Commune de Chardonne - Comptes 2022

Ecart avec le budget			
	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
Impôts			
4001.00 Impôt sur le revenu PP	8 427 195.00	8 517 733.30	90 538.30
4002.00 Impôt sur la fortune PP	1 799 203.00	2 149 481.38	350 278.38
4003.00 Impôt à la source	231 835.00	700 760.93	468 925.93
4004.00 Impôt spécial des étrangers	206 085.00	1 150 791.94	944 706.94
4011.00 Impôt sur le bénéfice PM	127 613.00	116 369.95	-11 243.05
4012.00 Impôt sur le capital PM	16 691.00	18 537.40	1 846.40
4013.00 Impôt complémentaire sur les immeubles	47 219.00	67 255.75	20 036.75
4020.00 Impôt foncier	1 008 191.00	1 040 784.14	32 593.14
4510.00 Participations, subsides, rbts canton (RIEIII)	12 867.00	14 098.51	1 231.51
Sous-total impôts	11 876 899.00	13 775 813.30	1 898 914.30
4040.00 Droits de mutation	382 160.00	726 270.80	344 110.80
4050.00 Impôt sur les successions et donations	815 432.00	1 794 840.55	979 408.55
4061.00 Impôt sur les chiens	15 880.00	17 560.00	1 680.00
4090.00 Impôts récupérés après défalcons	29 500.00	19 119.43	-10 380.57
4110.00 Concessions	105 586.00	107 632.75	2 046.75
4221.00 Intérêts s/décomptes impôts	80 000.00	87 747.42	7 747.42
4370.01 Amende soustraction LMSD (impôts)	-	-	-
4411.00 Part à l'impôt sur les gains immobiliers	348 661.00	603 840.45	255 179.45
4411.01 Part à l'impôt sur les frontaliers	11 150.00	17 097.55	5 947.55
Sous-total impôts aléatoires	1 788 369.00	3 374 108.95	1 585 739.95
Total impôts	13 665 268.00	17 149 922.25	3 484 654.25
Divers			
3187.00 Emoluments facturés par le canton	100 000.00	130 467.32	30 467.32
3212.00 Intérêts bonifiés et rémun.	3 000.00	44.71	-2 955.29
3221.00 Intérêts compensatoires	1 000.00	1 014.51	14.51
3301.00 Défalcons	150 000.00	105 007.11	-44 992.89
3515.00 Particp. Charges cant. - FA sociale (Prélèv. s/revenus conjonturels)	776 471.50	1 567 605.15	791 133.65
Sous-total divers	1 030 471.50	1 804 138.80	773 667.30
Total général	12 634 796.50	15 345 783.45	2 710 986.95

Ecart sur budget par dicastère

	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart
1 Administration générale	2 353 607.15	2 231 588.12	-122 019.03
Amortissements	-	-	-
2 Finances	153 000.00	244 883.80	91 883.80
Impôts	-12 634 796.50	-15 345 783.45	-2 710 986.95
Péréquation	2 187 115.00	2 405 777.00	218 662.00
3 Domaines et bâtiments	213 977.85	-202 121.40	-416 099.25
Locations appartements	-339 800.00	-357 970.90	-18 170.90
Amortissements	100 748.00	1 961 286.45	1 860 538.45
4 Travaux	1 450 882.00	1 316 328.15	-134 553.85
Egouts	-	-	-
Amortissements	466 788.00	2 120 895.85	1 654 107.85
5 Instruction publique et cultes	1 943 979.00	1 836 029.00	-107 950.00
6 Police	684 030.75	590 153.22	-93 877.53
Participation charges cantonales	231 499.00	194 549.00	-36 950.00
7 Sécurité sociale	602 877.30	505 614.83	-97 262.47
Facture sociale cantonale	3 157 180.00	2 314 106.85	-843 073.15
8 Services industriels	2 500.00	-1 214.68	-3 714.68
Total	573 587.55	-185 878.16	-759 465.71

Récapitulation

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2 313 196.82	81 608.70 2 231 588.12	2 418 907.15	65 300.00 2 353 607.15	2 165 536.52	106 455.90 2 059 080.62
2	Finances	5 724 053.60 12 695 122.65	18 419 176.25	4 709 703.50 10 294 681.50	15 004 385.00	5 092 045.25 10 737 424.24	15 829 469.49
3	Domaines et bâtiments	2 867 725.56	1 466 531.41 1 401 194.15	1 031 904.70 25 074.15	1 056 978.85	1 969 720.61	1 276 968.28 692 752.33
4	Travaux	4 662 681.23	1 225 457.23 3 437 224.00	2 973 514.00	1 055 844.00 1 917 670.00	3 182 007.12	1 511 249.67 1 670 757.45
5	Instruction publique et cultes	1 862 801.75	26 772.75 1 836 029.00	1 972 274.00	28 295.00 1 943 979.00	1 464 707.75	30 440.10 1 434 267.65
6	Police	826 721.58	42 019.36 784 702.22	950 529.75	35 000.00 915 529.75	906 034.62	35 811.00 870 223.62
7	Sécurité sociale	2 819 721.68	2 819 721.68	3 760 057.30	3 760 057.30	3 976 116.80	3 976 116.80
8	Services industriels	3 515.07 1 214.68	4 729.75	5 000.00	2 500.00 2 500.00	952.25 1 910.95	2 863.20
	Total fonctionnement	21 080 417.29	21 266 295.45	17 821 890.40	17 248 302.85	18 757 120.92	18 793 257.64
	Résultat	185 878.16			573 587.55	36 136.72	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1010.3003.00 Conseil communal - Jetons de présence et traitement

- Secrétariat	CHF	7'500.—
- Présidence	CHF	850.—
- Huissier	CHF	360.—
- Indemnités de dépouillements	CHF	3'300.—
- Jetons prés. p/Conseillers	CHF	10'403.—

1020.4361.00 Municipalité - Rbt traitements, charges sociales, jetons de présence Jetons

- Cie Industrielle et Commerciale du Gaz,	CHF	23'470.90
- Cie Industrielle et Commerciale du Gaz, répartition Intercommunale des jetons de présence, restitution	CHF	- 19'587.30
- Commission Intercommunale de Lavaux, CIL	CHF	392.50
- Ass. Sécurité Riviera ASR	CHF	12'747.30
- ARAS	CHF	8'000.—
- SIGE	CHF	200.—
- Fond. pour l'Enseignement de la Musique FEM, A. Reymond	CHF	450.—
- Satom	CHF	100.—

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
1	Administration générale	2 313 196.82	81 608.70	2 418 907.15	65 300.00	2 165 536.52	106 455.90
			2 231 588.12		2 353 607.15		2 059 080.62
10	Autorités	365 787.40	25 773.40	365 423.00	15 000.00	344 759.45	27 009.50
1010	Conseil communal	47 112.50		39 400.00		43 122.60	
3003.00	Jetons de présence et traitements	22 413.00		20 000.00		18 673.00	
3030.00	Assurances sociales	712.80		600.00		774.45	
3050.00	Assurances accidents et maladie	237.60		300.00		258.20	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	150.55		500.00		131.70	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau					339.75	
3111.00	Achats mobilier et matériel	210.85				1 768.85	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	23 387.70		18 000.00		21 176.65	
1020	Municipalité	318 674.90	25 773.40	326 023.00	15 000.00	301 636.85	27 009.50
3001.00	Rétributions des autorités	124 415.30		125 023.00		118 225.20	
3001.01	Vacations	120 403.90		130 000.00		116 531.55	
3011.00	Traitement du personnel	4 275.00					
3030.00	Assurances sociales	23 177.50		21 000.00		22 278.35	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	33 814.45		35 000.00		32 880.55	
3050.00	Assurances accidents et maladie	4 747.85		5 000.00		4 474.70	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	7 840.90		10 000.00		7 246.50	
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.		25 773.40		15 000.00		27 009.50
11	Administration	1 688 767.62	14 482.00	1 784 120.15	8 000.00	1 593 893.02	45 082.50
1100	Administration	1 688 767.62	14 482.00	1 784 120.15	8 000.00	1 593 893.02	45 082.50
3011.00	Traitement du personnel	473 142.55		505 000.00		507 828.95	
3030.00	Assurances sociales	40 213.00		44 000.00		47 202.65	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	70 833.50		76 000.00		80 915.55	
3050.00	Assurances accidents et maladie	17 384.70		18 000.00		18 664.10	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			2 000.00			
3091.00	Formation et recherche du personnel	4 394.40		8 000.00		8 956.65	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	46 619.65		45 000.00		37 929.97	
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections	14 634.10				11 298.65	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1100.3151.01

Entretien matériel informatique

- Ofisa Informatique, contrat de maintenance, CHF 30'256.15
- Ofisa Informatique, prestations hors contrat CHF 5'697.35, migration serveurs CHF 11'290.80
- Vision 2 Actions : Forfait de maintenance et diverses prestations, CHF 12'957.62
- Hotspots, Wi-Fi, ADSL, CHF 5'287.20
- Immediatique SA, serveur fichier intranet NAS Synology CHF 1'900.60, Infogérance CHF 15'939.60, Prestations hors forfait CHF 5'754.45, migration serveurs CHF 9'181.45
- Etat de Vaud, abt internet « communes », CHF 2'423.25
- Canon, contrat de maintenant pour la gestion électronique des documents GED CHF 4'400.62, update pour migration Serveurs CHF 3'317.16
- SPICE ICS, analyse pour migration serveurs CHF 1'357.—

1100.3185.00

Honoraires et frais d'expertises

- Multifiduciaire, honoraires pour la révision des comptes communaux et divers conseils, CHF 9'154.50
- Commune de Corseaux, participation honoraires Me Sativa pour nouveau règlement du personnel, CHF 2'600.—
- Etat de Vaud, frais pour la commission d'estimations fiscales, CHF 316.15

1100.3520.00

Participation à des entités intercommunales

- Participation au Service des Affaires Intercommunales (SAI), CHF 27'702.—
- Cotisation à Promove, CHF 12'312.—
- Cotisations à la CIL et à Lavaux Patrimoine Mondial, CHF 42'423.15
- Frais d'entretien stand de tir de la Barmaz à Villeneuve, CHF 1'710.50
- Equipement touristique de la Riviera, CHF 2'500.—
- Bus du Petit Prince, CHF 1'515.10
- Fds intercomm. de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage, CHF 1'539.—
- Participation à Agglo Rivelac, CHF 9'234.—

1100.3659.00

Dons, aides et subventions casuelles

Dont CHF 71'029.— à Montreux-Vevey Tourisme, CHF 47'721.— au Conservatoire de Musique de Vevey et Fondation pour l'enseignement de la Musique FEM, CHF 21'546.— au Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives, CHF 14'300.— aux sociétés locales, CHF 10'000.— à l'Association Lavaux-Panoramique (petit train), CHF 9'205.60 pour les pistes de fonds et de ski des Pléiades, CHF 15'348.50 de dons en bouteilles de vin et le solde de CHF 19'375.— a été attribué en cours d'année en fonction des sollicitations retenues par la Municipalité.

1100.4363.00

Remboursement assurances et divers dommages

- Vaudoise Ass., redistribution des bénéfices sur ass. RC et ass. choses, CHF 2'075.60

Commune de Chardonne		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Comptes 2022		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3111.00	Achats mobilier et matériel			9 000.00		80.85	
3111.01	Achats matériel informatique	12 341.10		15 000.00		19 525.40	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	8 215.67		14 000.00		8 732.52	
3151.01	Entretien matériel informatique	109 754.25		88 681.00		73 907.60	
3151.02	Site internet	3 524.95		4 000.00		3 271.85	
3151.11	Logiciels et Licences	42 197.39		42 090.00		10 308.13	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	58 545.61		50 000.00		36 364.04	
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	7 616.80		9 000.00			
3181.00	Frais de ports et CCP	18 099.34		17 000.00		12 926.59	
3182.00	Frais de téléphones	7 361.85		9 000.00		8 259.35	
3183.00	Frais bancaires	.41					
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	422.15		100.00		353.42	
3183.02	Frais Bancomat BCV	4 400.00		10 000.00		5 248.15	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	12 070.65		17 700.00		17 120.90	
3186.00	Primes d'assurances	13 459.15		15 000.00		13 721.35	
3193.00	Cotisations	12 724.15		12 585.00		11 455.55	
3520.00	Participation à des entités intercommunales	98 935.75		100 825.00		99 264.30	
3526.05	CIEHL	15 390.00		15 465.00		15 465.00	
3657.00	Aide pour le trafic régional	377 961.40		442 674.15		337 165.85	
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	208 525.10		204 000.00		197 925.65	
4313.03	Finances de naturalisations		3 800.00		1 000.00		5 600.00
4350.00	Ventes et prestations de service		8 562.25		7 000.00		8 069.45
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		2 075.60				31 356.35
4390.00	Recettes diverses		44.15				56.70

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1500.3151.02 Site internet

- Immediatique SA, webmastering pour le site bibliochardonneesjongny.ch, CHF 3'286.85
- Immediatique SA, hébergement bibliochardonneesjongny.ch, CHF 160.50

1500.4520.00 Participations et rbts de communes

Participation de la commune de Jongny

1500.4522.00 Participations de communes, Culture, écoles

Participation de l'ASIC (Association Scolaire du Cercle) pour l'achat de livres, CHF 2'000.—

1510.3523.00 Fonds Culturel Riviera

- Participation de CHF 47.— par habitant, CHF 144'666.—
- Restitution aux communes, CHF 7'614.95

1510.3653.01 Fonds communal pour la culture

- Soutien au spectacle de Benjamin Cuche lors du Marché des vins, CHF 1'500.—
- Solde du budget, CHF 1'593.— transféré sur le fonds de réserve 9233.09

Commune de Chardonne		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Comptes 2022		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	Affaires culturelles	258 641.80	41 353.30	269 364.00	42 300.00	226 884.05	34 363.90
1500	Bibliothèque	118 497.75	41 353.30	120 900.00	42 300.00	96 004.70	34 363.90
3011.00	Traitement du personnel	53 692.75		50 000.00		46 533.70	
3030.00	Assurances sociales	5 095.00		5 000.00		4 415.65	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	7 656.45		7 900.00		7 268.30	
3050.00	Assurances accidents et maladie	1 697.95		2 000.00		1 469.25	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	486.10		500.00		234.00	
3091.00	Formation et recherche du personnel			1 000.00			
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	2 772.25		3 500.00		2 350.15	
3102.00	Livres, journaux, documentation	19 998.40		20 000.00		19 769.11	
3111.00	Achats mobilier et matériel	13 963.20		16 500.00		1 361.20	
3111.01	Achats matériel informatique	256.50		1 000.00		900.37	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	405.00		1 500.00		483.50	
3151.01	Entretien matériel informatique			2 000.00		2 064.42	
3151.02	Site internet	3 417.35				3 417.35	
3151.11	Logiciels et Licences	2 500.60		2 000.00			
3170.00	Frais réceptions et manifestations	4 346.05		4 500.00		2 910.50	
3182.00	Frais de téléphones	1 440.00		1 500.00		1 440.00	
3186.00	Primes d'assurances	245.15		500.00		265.00	
3193.00	Cotisations	525.00		1 500.00		1 122.20	
4390.00	Recettes diverses		781.05		1 000.00		1 543.50
4520.00	Participations et rbts de communes		38 572.25		39 300.00		30 820.40
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		2 000.00		2 000.00		2 000.00
1510	Concerts et activités culturelles	140 144.05		148 464.00		130 879.35	
3523.00	Fonds Culturel Riviera	137 051.05		145 371.00		127 847.35	
3653.01	Fds communal pour la culture - Soutiens événements ponctuels	3 093.00		3 093.00		3 032.00	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2000.3301.00 Défalcations des créances

Constitution d'un ducroire pour débiteurs douteux (cpté de bilan 9111.40)

2100.3515.01 Participation charges cantonales – Prévoyance sociale

Il s'agit de la reprise par le canton (par le biais de la facture sociale 7200.3515.01) du 50% et du 30% des impôts encaissés suivants (impôts aléatoires) :

50% des droits de mutation (4040.00)	CHF	726'270.80	=	CHF	363'135.40
50% de l'impôt s/success. (hors succ. en déshérence) (4050.00)	CHF	1'794'840.55	=	CHF	897'420.28
50% de la part à l'impôt sur les gains immob. (4411.00)	CHF	603'840.45	=	CHF	301'920.23
30% de la part à l'impôt sur les frontaliers (4411.01)	CHF	17'097.55	=	CHF	5'129.25
	CHF	3'142'049.35	=	<u>CHF</u>	<u>1'567'605.15</u>

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
2	Finances	5 724 053.60	18 419 176.25	4 709 703.50	15 004 385.00	5 092 045.25	15 829 469.49
		12 695.65		10 294 681.50		10 737 424.24	
20	Comptabilité générale	288 086.00		190 000.00		214 435.35	
2000	Contentieux	288 086.00		190 000.00		214 435.35	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites					13.30	
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	288 086.00		190 000.00		214 422.05	
21	Impôts	1 804 138.80	17 149 922.25	1 030 471.50	13 665 268.00	1 041 402.53	14 483 212.49
2100	Impôts	1 804 138.80	17 149 922.25	1 030 471.50	13 665 268.00	1 041 402.53	14 483 212.49
3187.00	Emoluments facturés par le canton	130 467.32		100 000.00		114 741.38	
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	44.71		3 000.00		781.38	
3221.00	Intérêts compensatoires	1 014.51		1 000.00		1 254.73	
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	105 007.11		150 000.00		190 407.44	
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	1 567 605.15		776 471.50		734 217.60	
4001.00	Impôt sur le revenu		8 517 733.30		8 427 195.00		8 585 962.74
4002.00	Impôt sur la fortune		2 149 481.38		1 799 203.00		2 197 702.28
4003.00	Impôt à la source		700 760.93		231 835.00		169 623.76
4004.00	Impôt spécial des étrangers		1 150 791.94		206 085.00		577 853.95
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales		116 369.95		127 613.00		160 107.10
4012.00	Impôt s/capital personnes morales		18 537.40		16 691.00		22 527.25
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles		67 255.75		47 219.00		51 194.35
4020.00	Impôt foncier		1 040 784.14		1 008 191.00		1 005 198.66
4040.00	Droits de mutation		726 270.80		382 160.00		619 546.90
4050.00	Impôt sur successions et donations		1 794 840.55		815 432.00		429 566.85
4061.00	Impôt sur les chiens		17 560.00		15 880.00		16 200.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcations		19 119.43		29 500.00		12 390.21
4110.00	Concessions		107 632.75		105 586.00		97 669.65
4221.00	Intérêts s/décompte impôts		87 747.42		80 000.00		91 793.21
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)						2 815.43
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		603 840.45		348 661.00		414 741.65
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers		17 097.55		11 150.00		7 632.95
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		14 098.51		12 867.00		20 685.55

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2200.3210.00 Intérêts des dettes à court terme

Les charges communales ont été financées par la trésorerie courante sans avoir besoin de recourir à des emprunts ponctuels

2200.3222.00 Intérêts des dettes consolidées

Emprunts de CHF 5'000'000.— sur 10 ans auprès de la SUVA au taux de 0.36% et de CHF 6'000'000.— sur 10 ans auprès de la Caisse de pension de la Poste au taux de 0.40%

2200.4220.00 Revenus des capitaux du patrimoine financier

Revenus des actions Romande Energie, CHF 56'880.— et Holdigaz, CHF 33'760.—

2210.3520.01 Fonds de péréquation horizontal

- Solde péréquation décompte final 2021, CHF - 78'786.—
- Dissolution provision pour solde 2021, CHF - 154'804.—
- Péréquation décompte final 2021, retour couche population et dépenses thématiques, CHF 1'178'614.—
- Péréquation 2022, acomptes versés, CHF 2'179'676.—
- Péréquation 2022, provision solde à payer, CHF 459'691.—

2210.4520.00 Péréquation - Part. et remboursements des communes

Retour du fonds de péréquation : CHF 1'178'614.— :

- « Couche population », CHF 862'262.— (CHF 124.75/hab. entre 1 et 1'000 habitants, et CHF 349.30/hab. entre 1'001 et 3'000 habitants et CHF 498.99 entre 3001 et 5'000 habitants)
 - « Dépenses thématiques », (prise en charge du coût des transports), CHF 316'352.—
- Eléments calculés et fournis par le canton

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
22	Service financier	3 631 828.80	1 269 254.00	3 489 232.00	1 339 117.00	3 836 207.37	1 346 257.00
2200	Intérêts	47 437.80	90 640.00	53 000.00	90 000.00	46 906.37	97 392.00
3183.00	Frais bancaires	3 937.80		3 500.00		3 406.37	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme			6 000.00			
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00		43 500.00		43 500.00	
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		90 640.00		90 000.00		97 392.00
2210	Participations	3 584 391.00	1 178 614.00	3 436 232.00	1 249 117.00	3 789 301.00	1 248 865.00
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3 584 391.00		3 428 792.00		3 789 301.00	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets			7 440.00			
4520.00	Participations et rbts de communes		1 178 614.00		1 249 117.00		1 248 865.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3100.3185.00 Terrains – Honoraires et frais d'expertises

- Honoraires pour le recensement de la population de narcisses, CHF 12'135.05
- Participation à un poste de coordinateur pour le recensement des narcisses, CHF 3'000.—

3110.4510.00 Bacs rocheux – Participation, subsides, rbts du canton

Versement par le canton d'une subvention pour les honoraires et travaux payés par la commune en lien avec la sécurisation des bacs rocheux du Syndicat AF « Paudille et sur Panessière »

3110.4659.00 Bacs rocheux – Participation et subv. de tiers

Participation du Syndicat AF « Paudille et sur Panessière » pour les honoraires et travaux payés par la commune en lien avec la sécurisation des bacs rocheux

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
3	Domaines et bâtiments	2 867 725.56	1 466 531.41	1 031 904.70	1 056 978.85	1 969 720.61	1 276 968.28
			1 401 194.15	25 074.15			692 752.33
30	Service technique	844.85	430.00	1 600.00	500.00	462.25	430.00
3000	Poids public	844.85	430.00	1 600.00	500.00	462.25	430.00
3156.00	Entretien matériel spécialisé	840.65		1 500.00		457.70	
3186.00	Primes d'assurances	4.20		100.00		4.55	
4356.01	Produits des pesages		430.00		500.00		430.00
31	Terrain	44 510.83	286 857.29	75 050.00	31 700.00	929 897.67	71 217.70
3100	Terrains	20 339.05	35 154.40	35 050.00	31 700.00	812 730.75	31 756.80
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	4 220.00		2 000.00		2 275.00	
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00		1 000.00		984.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	15 135.05				8 176.05	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.			32 050.00		32 050.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					769 245.70	
4232.00	Loyers des terrains		35 154.40		31 700.00		31 756.80
3110	Bancs rocheux	24 171.78	251 702.89	40 000.00		117 166.92	39 460.90
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	24 171.78		40 000.00		117 166.92	
4360.00	Remboursements de tiers						39 460.90
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		200 000.00				
4659.00	Participations et subv. de tiers		51 702.89				
32	Forêts	45 717.35	45 550.10	43 976.70	37 150.00	138 589.87	155 491.60
3200	Forêts	45 717.35	45 550.10	43 976.70	37 150.00	138 589.87	155 491.60
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	8 195.45		7 500.00		7 929.55	
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	32 858.05		30 476.70		123 487.82	
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	4 663.85		6 000.00		7 172.50	
4355.02	Ventes de bois		43 148.35		32 500.00		38 691.00
4390.00	Recettes diverses						17 180.00
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		151.75		4 650.00		99 620.60
4659.00	Participations et subv. de tiers		2 250.00				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3300.3114.00 Vignes – Achat machines et matériel

Achat d'une pompe à vendange, CHF 8'745.25

3300.4355.01 Vignes – Ventes de vin

En plus de la vente de bouteilles de vin, nous avons également vendu 17'544 litres de vin clair de Chasselas et 280 litres de Merlot

3300.4355.03 Vignes – Ventes de raisin

Lors de la vente aux enchères à Chardonne, nos 2 parcelles ont trouvé un acquéreur.
La Mène a été misee par Arc en Vins SA et Chesaux par Dizerens J & M SA
Au total, cela fait 7'696 kilos de raisin qui ont été misés.

3500.4363.00 Bâtiments – Remboursements assurances et divers dommages

- Vaudoise assurances, participation aux excédents, sur la police « Building », CHF 2'220.10
- AVS, versements indemnités APG protection civile, CHF 889.50

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
33	Vignes	149 730.69	239 351.57	143 500.00	137 120.00	164 719.50	189 533.77
3300	Vignes	149 730.69	239 351.57	143 500.00	137 120.00	164 719.50	189 533.77
3011.00	Traitement du personnel	23 961.25		17 000.00		21 610.80	
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	9 531.20		8 000.00			
3134.00	Approvisionnements des domaines	16 965.56		13 000.00		14 084.72	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	4 444.55		7 000.00		10 313.02	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	2 185.95		3 500.00		585.35	
3186.00	Primes d'assurances	4 997.95		5 000.00		5 174.20	
3189.02	Vigneron-tâcheron	84 369.75		85 000.00		111 275.21	
3193.00	Cotisations	3 274.48		5 000.00		1 676.20	
4232.00	Loyers des terrains		3 242.40		1 620.00		
4355.01	Ventes de vin		198 193.12		110 000.00		138 360.17
4355.03	Ventes de raisin		36 128.05		25 500.00		51 173.60
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		1 788.00				
35	Bâtiments	2 626 921.84	894 342.45	767 778.00	850 508.85	736 051.32	860 295.21
3500	Bâtiments - général	191 669.60	5 509.60	249 950.00	2 400.00	248 852.55	6 439.00
3011.00	Traitement du personnel	141 856.65		185 000.00		194 352.85	
3030.00	Assurances sociales	13 462.20		18 000.00		18 443.85	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	20 066.95		30 000.00		22 992.45	
3050.00	Assurances accidents et maladie	4 492.20		6 000.00		6 154.55	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	50.00				80.00	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	2 918.95		2 100.00		2 177.45	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires			1 850.00			
3120.01	Eau			250.00			
3120.02	Electricité	250.45		250.00		249.30	
3124.00	Carburant			1 000.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	3 692.15		1 000.00		649.10	
3155.00	Entretien véhicules	2 623.65		1 500.00		1 388.90	
3186.00	Primes d'assurances	2 191.40		1 000.00		2 299.10	
3191.00	Impôts et taxes			500.00			
3192.00	Taxes et assurances véhicules	65.00		1 500.00		65.00	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2 400.00		2 400.00		2 400.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		3 109.60				4 039.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3510.3141.00 Logis de Chardonne

Entretien des bâtiments et monuments

- Remplacement de la porte d'entrée nord du bâtiment, CHF 6'716.15
- Remplacement d'un lave-vaisselle et d'un réfrigérateur, CHF 3'448.85

3512.4231.00 Chalet Butticaz – Mont-Pèlerin

Loyers des bâtiments

Le Chalet Butticaz a été réservé 20 fois en 2022, (13x gratuitement, 7x contre paiement)

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
3510	Logis de Chardonne	21 910.04	57 400.00	15 100.00	56 000.00	12 416.81	56 300.00
3120.01	Eau	1 063.40		1 500.00		1 045.10	
3120.02	Electricité	1 838.40		2 000.00		1 420.85	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	5 321.49		4 500.00		4 879.56	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	11 600.00		5 000.00		2 914.65	
3186.00	Primes d'assurances	1 763.15		1 900.00		1 829.10	
3191.00	Impôts et taxes	323.60		200.00		327.55	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		57 400.00		56 000.00		56 300.00
3512	Chalet Buttica	1 321.60	1 400.00	6 000.00	1 000.00	1 202.10	1 400.00
3120.01	Eau			500.00		597.40	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	926.55		5 000.00		191.60	
3186.00	Primes d'assurances	395.05		500.00		413.10	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		1 400.00		1 000.00		1 400.00
3514	Bibliothèque	7 850.75		6 950.00		4 304.75	
3011.00	Traitement du personnel	880.45		1 000.00		904.25	
3030.00	Assurances sociales	83.55		100.00		85.80	
3050.00	Assurances accidents et maladie	17.60		50.00		18.05	
3120.01	Eau	81.20		500.00		82.40	
3120.02	Electricité	586.00		1 500.00		228.70	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	3 280.30		2 000.00		2 132.10	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 276.55		1 000.00		187.65	
3186.00	Primes d'assurances	501.50		500.00		521.05	
3191.00	Impôts et taxes	143.60		300.00		144.75	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3518.3141.00 Rue du Village 5-7

Entretien des bâtiments et monuments

- Remplacement plan de cuisson et petit meuble de cuisine, appartement de M. Froidevaux, CHF 4'704.55
- Remise en état des sols, appartement de Mme Rosselli, CHF 4'898.—
- Rénovation du parquet du restaurant, CHF 6'094.45
- Pose d'une pergola sur terrasse restaurant, CHF 2'396.35
- Divers travaux entretien dans le restaurant, CHF 5'993.—
- Contrat d'entretien de l'ascenseur, CHF 2'027.40

3518.3312.00 Rue du Village 5-7

3518.3321.00 Amortissements

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 75

3519.3141.00 Espace Cendrillon – Mont-Pèlerin

Entretien des bâtiments et monuments

Création d'un couvert non réalisée pour une somme mise au budget de CHF 30'000.—

3519.4231.00 Espace Cendrillon – Mont-Pèlerin

Loyers des bâtiments

L'Espace Cendrillon a été réservé 11 fois en 2022, (4x gratuitement, 7x contre paiement)

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
3515	Collège de Pully	13 485.83	23 525.80	14 180.00	23 500.00	12 792.30	23 525.80
3011.00	Traitement du personnel	3 900.00		3 900.00		3 900.00	
3030.00	Assurances sociales	370.45		380.00		370.45	
3050.00	Assurances accidents et maladie	77.95		100.00		77.95	
3120.01	Eau	630.45		500.00		480.50	
3120.02	Electricité	1 112.95		1 200.00		1 256.75	
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	2 462.45		3 900.00		2 831.25	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	3 543.08		3 000.00		2 835.75	
3186.00	Primes d'assurances	1 001.60		1 200.00		1 039.65	
3191.00	Impôts et taxes	386.90					
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		23 525.80		23 500.00		23 525.80
3518	Rue du Village 5-7	1 762 209.23	176 729.05	90 581.00	171 000.00	108 827.66	168 957.45
3120.01	Eau	2 130.98		2 700.00		1 594.01	
3120.02	Electricité	1 919.90		2 800.00		1 777.75	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	30 874.70		20 000.00		39 440.65	
3186.00	Primes d'assurances	3 488.65		2 700.00		3 634.25	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	62 381.00		62 381.00		62 381.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	1 661 414.00					
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		172 041.20		171 000.00		153 907.65
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						13 451.75
4390.00	Recettes diverses		2 339.85				1 598.05
4659.00	Participations et subv. de tiers		2 348.00				
3519	Espace Cendrillon - Mt-Pèlerin	4 280.15	775.00	33 200.00	500.00	7 811.25	300.00
3120.01	Eau	103.40		500.00		92.60	
3120.02	Electricité	1 691.65		500.00		1 451.05	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	978.90		500.00		653.55	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1 012.50		31 000.00		5 122.10	
3186.00	Primes d'assurances	329.35		500.00		337.70	
3191.00	Impôts et taxes	164.35		200.00		154.25	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		775.00		500.00		300.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3550.3141.00 Maison de commune

Entretien des bâtiments et monuments

- Réfection de la façade du local de l'ancienne poste, CHF 10'384.35
- Remise en conformité des installations électriques de la maison de commune, CHF 23'330.40
- Remise en conformité des installations électriques des 2 appartements de la maison de commune, CHF 13'126.80
- Contrôle des installations électriques du local de l'ancienne poste, CHF 1'360.25
- Contrôle des installations électriques de la maison de commune, CHF 1'189.—
- Remplacement de la cuisinière de l'appartement de 2 pièces, CHF 1'903.50

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
3520	Grande salle	28 991.75	5 120.00	43 900.00	4 000.00	55 624.55	1 130.00
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien			8 000.00			
3120.01	Eau	169.40		200.00		124.40	
3120.02	Electricité	3 334.45		4 000.00		1 899.15	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	111.60		300.00		79.10	
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	10 732.20		15 500.00		11 863.75	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	9 309.20		10 000.00		36 141.50	
3186.00	Primes d'assurances	5 108.95		5 500.00		5 332.70	
3191.00	Impôts et taxes	225.95		400.00		183.95	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		5 120.00		4 000.00		1 130.00
3530	Maison de la musique	4 606.45		5 500.00		4 579.70	
3120.01	Eau	93.20		200.00		152.60	
3120.02	Electricité	407.25		500.00		593.55	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	2 371.00		1 900.00		2 125.25	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1 022.70		2 000.00		916.75	
3186.00	Primes d'assurances	557.50		650.00		581.30	
3191.00	Impôts et taxes	154.80		250.00		210.25	
3540	Abri PCI Bellevue	1 311.65		1 500.00		333.75	
3120.01	Eau	98.60		100.00		88.40	
3120.02	Electricité	212.60		200.00		95.00	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	840.60		500.00			
3186.00	Primes d'assurances			500.00			
3191.00	Impôts et taxes	159.85		200.00		150.35	
3550	Maison de commune	93 842.10	36 000.00	51 500.00	36 000.00	80 439.39	32 600.00
3120.01	Eau	513.61		500.00		485.10	
3120.02	Electricité	7 443.30		4 200.00		5 697.40	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	24 870.45		15 300.00		14 368.40	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	57 083.35		27 000.00		55 854.24	
3186.00	Primes d'assurances	3 187.50		3 500.00		3 316.95	
3191.00	Impôts et taxes	743.89		1 000.00		717.30	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		36 000.00		36 000.00		32 600.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3560.3141.00 Collège et bâtiment de Chenaux

Entretien des bâtiments et monuments

- Remplacement matériel de gymnastique, CHF 42'646.70
- Contrôle de la charpente pour fixation nouveaux engins de gymnastique, CHF 1'200.—
- Pose de linoléum dans le local sieste de l'UAPE, CHF 1'832.25
- Achat d'étagères pour l'UAPE, CHF 1'656.15
- Remplacement réfrigérateur, appartement BUM, CHF 2'076.20
- Fabrication et pose d'armoires de rangement dans 3 classes, CHF 15'895.45
- Déplacements de 2 beamers au collège, CHF 1'841.65
- Nettoyage des vitres, CHF 3'629.50
- Remplacement de divers luminaires dans le local voirie, CHF 1'1143.35
- Réparation de l'éclairage extérieur, CHF 1'971.95
- Vidange et pompage du séparateur de graisse du local voirie, CHF 7'165.—
- Abt de télégestion pour le chauffage, CHF 4'317.—
- Pose d'une barrière pour l'accès au préau du collège, CHF 2'280.—
- Produits de nettoyage, désinfectant, etc., CHF 30'155.68

3560.3312.00 Collège de Chenaux

3560.3321.00 Amortissements

Le tableau des amortissements se trouve à la page 75

3570.3141.00 Entretien des bâtiments et monuments

Temples et chapelles

- Entretien des cloches du temple, CHF 399.05
- Entretien et accordage de l'orgue du temple, CHF 1'082.15
- Mise en conformité des installations électriques du temple, CHF 3'724.75
- Contrôle et entretien des toitures du Temple et de la chapelle de Baumaroche, CHF 802.85
- Contribution à la décoration florale du temple, CHF 1'000.—

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
3560	Collège et Bâtiment de Chenaux	459 935.39	548 093.90	214 517.00	516 650.00	165 861.69	529 417.10
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien			8 800.00		708.80	
3120.01	Eau	1 209.20		2 000.00		1 097.00	
3120.02	Electricité	16 502.20		18 000.00		15 188.15	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	51 939.05		48 000.00		41 675.20	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	138 079.24		115 900.00		83 747.34	
3186.00	Primes d'assurances	12 988.70		13 000.00		13 635.40	
3191.00	Impôts et taxes	1 725.55		2 500.00		1 620.80	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	8 189.00		6 317.00		8 189.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	229 302.45					
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		69 003.90		53 300.00		60 137.10
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		479 090.00		463 350.00		469 280.00
3570	Temple et Chapelles	30 050.00	10 989.10	30 400.00	10 658.85	30 909.92	11 425.85
3011.00	Traitement du personnel	10 660.00		12 000.00		10 660.00	
3030.00	Assurances sociales			1 000.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	337.95		400.00		337.95	
3120.01	Eau	80.60		500.00		80.00	
3120.02	Electricité	1 029.45		1 500.00		1 740.75	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	5 584.25		6 000.00		4 014.90	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	8 752.70		5 000.00		10 322.47	
3186.00	Primes d'assurances	3 605.05		4 000.00		3 753.85	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		10 989.10		10 658.85		11 425.85
3580	Abri-parc derrière l'église	5 457.30	28 800.00	4 500.00	28 800.00	2 094.90	28 800.01
3120.01	Eau			200.00		80.60	
3120.02	Electricité	549.95		1 800.00		61.80	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 891.70		500.00			
3186.00	Primes d'assurances	1 871.45		2 000.00		1 952.50	
3191.00	Impôts et taxes	144.20					
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		28 800.00		28 800.00		28 800.00
4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve						.01

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4100.3526.01 Participation au BTI

4200.3526.01 Participation 2022 : CHF 378'088.95 (CHF 126'029.65 s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et s/4600.3526.01)

4210.3185.03 Développement durable

- Webmastering pour « parcours-nature.ch », CHF 3'256.85
- Relevé topographique pour la construction d'un abri sur la parcours nature, CHF 1'077.—
- Rédaction et recherches pour avant-projet « parcours nature » CHF 988.—
- Emoluments cantonaux pour autorisation « parcours nature », CHF 1'452.—

4210.3193.00 Cotisations

Cotisation à « Cité de l'énergie », CHF 1'300.—

4210.3659.00 Dons, aides et subventions casuelles

Subventions communales pour l'achat de vélos électriques versées sur le fonds de réserve
« Développement durable » compte 9233.10

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
4	Travaux	4 662 681.23	1 225 457.23	2 973 514.00	1 055 844.00	3 182 007.12	1 511 249.67
			3 437 224.00		1 917 670.00		1 670 757.45
41	Service technique	126 029.65		125 410.00		122 682.75	
4100	BTI Corsier	126 029.65		125 410.00		122 682.75	
3526.01	Participation au BTI	126 029.65		125 410.00		122 682.75	
42	Service de l'urbanisme	205 714.20	185 113.47	254 025.00	54 000.00	220 328.65	77 457.64
4200	Service de l'urbanisme	184 456.45	172 193.20	204 910.00	50 000.00	185 160.00	64 735.75
3103.00	Frais d'enquête constructions	6 838.35		8 000.00		4 810.75	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	19 718.70		30 000.00		15 614.00	
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	9 323.00		15 000.00		17 402.55	
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	744.40		1 500.00		823.70	
3526.01	Participation au BTI	126 029.65		125 410.00		122 682.75	
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	21 802.35		25 000.00		23 826.25	
4313.01	Emoluments permis construire		171 977.80		50 000.00		64 735.75
4360.00	Remboursements de tiers		215.40				
4210	Développement durable	21 257.75	12 920.27	49 115.00	4 000.00	35 168.65	12 721.89
3100.02	Publicité, Brochures - Développement durable			2 000.00			
3156.01	Vélos électriques	1 955.75		2 000.00		3 917.35	
3156.02	Bornes voitures électriques	4 198.05		1 300.00		2 710.15	
3185.03	Développement durable	7 488.95		25 500.00		17 689.65	
3185.06	Commission Développement Durable			1 500.00		912.50	
3185.07	Cité de l'Energie - Développement durable			9 200.00		2 324.00	
3193.00	Cotisations	1 615.00		1 615.00		1 615.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	6 000.00		6 000.00		6 000.00	
4351.01	Recettes - Bornes de recharge voitures électriques		6 788.55		2 800.00		5 135.90
4359.03	Recettes locations - Vélos électriques		6 131.72		1 200.00		7 585.99

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4300.3080.00 Voirie – Personnel intérimaire

Recours à une personne intérimaire du 01.01 au 06.11.2022 pour le remplacement d'un collaborateur en arrêt maladie. Cette personne a été engagée par la commune avec un contrat à durée indéterminée dès 14 novembre 2022.

4300.3142.01 Entretien routes et chemins - Travaux

- Réfection du revêtement du chemin de la Gay, CHF 23'100.95
- Entretien des chemins de Bagnège et de Mivy, CHF 7'515.20
- Réfection du chemin des Barussels, CHF 27'742.80
- Réfection du revêtement du chemin des Curnilles, CHF 20'002.60
- Réfection du chemin piétons reliant les chemins du Dérochoz et de Maison Jean, CHF 10'363.45
- Réfection du revêtement de la route de Chatacombe, CHF 30'261.30
- Réfection du revêtement du chemin de la Plantaz, CHF 53'764.50
- Remplacement de divers grilles, regards et autres petits travaux, CHF 32'858.30

4300.3143.00 Entretien éclairage public

- Contrat d'entretien de l'éclairage public, CHF 17'716.65
- Frais de réparation diverses pannes, CHF 5'085.45
- Fouille pour alimentation candélabres, route de Baumaroche, CHF 15'460.—
- Réalimentation de 2 candélabres, route de Praz-Valey, CHF 6'484.10

4300.3311.00 Amortissements

4300.3321.00 Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 75

4300.4359.00 Ventes et prestations diverses

- Refacturation de sel à la commune de Jongny, CHF 1'761.20

4300.4363.00 Remboursements assurances et divers dommages

- Vaudoise ass.+ Caisse intercommunale de Pensions, versements indemnités assurance maladie, CHF 48'970.85
- Vaudoise ass., Redistribution bénéfices, police ass. matériel voirie, CHF 1'984.20

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
43	Routes	3 209 483.21	59 335.00	1 499 091.00	27 500.00	1 401 465.34	53 573.15
4300	Voirie	3 099 953.39	59 335.00	1 374 626.00	24 000.00	1 322 090.51	49 824.55
3011.00	Traitement du personnel	511 787.95		482 900.00		452 231.80	
3030.00	Assurances sociales	48 568.35		50 200.00		42 916.25	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	70 341.15		71 000.00		72 030.85	
3050.00	Assurances accidents et maladie	25 559.00		25 000.00		26 105.85	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	716.50		500.00		812.40	
3080.00	Personnel intérimaire	75 313.65		17 000.00		41 505.80	
3091.00	Formation et recherche du personnel	3 575.45		2 360.00		560.95	
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	41 877.75		33 616.00		13 704.05	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	9 320.35		9 000.00		8 429.05	
3120.02	Electricité	19 272.25		28 000.00		22 624.95	
3124.00	Carburant	333.05		1 000.00		202.80	
3130.00	Achats fournitures	4 711.40		5 500.00		5 253.50	
3142.00	Entretien routes et chemins - Balayage, nett.	14 888.59		30 000.00		16 857.60	
3142.01	Entretien routes et chemins - Travaux	205 609.10		240 000.00		228 890.85	
3143.00	Entretien éclairage public	44 746.20		18 000.00		45 039.35	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	8 017.75		10 000.00		8 730.70	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	5 700.00		20 000.00			
3186.00	Primes d'assurances	10 946.25		11 000.00		11 040.30	
3189.03	Nettoyage du lac	11 991.45		10 000.00		12 191.40	
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	21 330.00		35 000.00		47 755.76	
3189.05	Abattoir et CCSPA	11 030.05		21 100.00		11 148.25	
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4 772.15		5 700.00		4 528.05	
3191.00	Impôts et taxes	378.00		350.00		363.00	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	249 167.00		247 400.00		249 167.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	1 700 000.00					
4313.02	Emoluments permis de fouilles		2 351.00		20 000.00		14 323.00
4356.02	Facturation déblaiement de la neige		4 095.00		4 000.00		5 001.15
4359.00	Ventes et prestations diverses		1 933.95				1 861.20
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		50 955.05				28 639.20

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4321.3155.00 Boschung Pony P3 – VD 287165 – 2018

Entretien véhicules

- Service, CHF 7'345.20
- Diverses réparations, CHF 4'959.80

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
4321	Boschung Pony P3 - VD 287165 - 2018	19 949.31		14 195.00		16 328.68	188.70
3124.00	Carburant	3 377.60		4 500.00		2 805.25	
3155.00	Entretien véhicules	12 305.00		4 500.00		7 016.75	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	533.11		2 000.00		3 330.88	
3186.00	Primes d'assurances	1 878.60		2 000.00		1 980.80	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 855.00		1 195.00		1 195.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						188.70
4322	Boschung Pony P4 - VD 5895 - 2019	11 867.35		15 000.00		9 465.25	195.40
3124.00	Carburant	2 797.20		4 500.00		3 558.70	
3155.00	Entretien véhicules	6 006.75		5 000.00		2 805.80	
3155.01	Entretien accessoires véhicules			3 000.00		37.35	
3186.00	Primes d'assurances	1 813.40		2 000.00		1 813.40	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 250.00		500.00		1 250.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						195.40
4340	Ford Ranger - VD 562806 - 2008	4 861.50		790.00	3 500.00	6 118.70	142.30
3124.00	Carburant	2 151.30		400.00		1 877.45	
3155.00	Entretien véhicules	379.70				1 910.75	
3186.00	Primes d'assurances	1 432.50		240.00		1 432.50	
3191.00	Impôts et taxes	898.00		150.00		898.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						142.30
4390.00	Recettes diverses				3 500.00		
4350	Lindner Unitrac 102 - VD 6393 - 2010	3 643.65		17 100.00		18 715.45	189.50
3124.00	Carburant	886.25		3 500.00		3 974.95	
3155.00	Entretien véhicules			5 000.00		9 575.95	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	83.30		5 500.00		2 330.45	
3186.00	Primes d'assurances	1 860.10		2 200.00		1 860.10	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	814.00		900.00		974.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						189.50

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Comptes 2022		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4370	Meili 7000 - VD 8791 - 2016	13 534.66		17 300.00		19 926.30	2 834.50
3124.00	Carburant	4 012.65		4 500.00		6 110.45	
3155.00	Entretien véhicules	5 292.21		5 000.00		5 454.65	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	92.00		4 000.00		4 700.50	
3186.00	Primes d'assurances	2 584.80		2 200.00		2 107.70	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 553.00		1 600.00		1 553.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						2 834.50
4380	ISUZU - VD 597815 - 2017	6 927.85		8 600.00		8 820.45	198.20
3124.00	Carburant	3 058.85		3 000.00		3 282.95	
3155.00	Entretien véhicules	1 386.60		3 000.00		3 066.80	
3186.00	Primes d'assurances	1 411.40		1 600.00		1 464.70	
3191.00	Impôts et taxes	1 071.00		1 000.00		1 006.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						198.20
4381	ISUZU BTFS - VD 249538 - 2022	48 745.50		51 480.00			
3115.00	Achats de véhicules et accessoires	42 972.30		46 430.00			
3124.00	Carburant	1 918.75		2 100.00			
3155.00	Entretien véhicules	2 092.65		1 000.00			
3186.00	Primes d'assurances	901.40		1 200.00			
3191.00	Impôts et taxes	860.40		750.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4400.3145.00 Parcs, promenades et cimetière

Entretien des parcs et zones de loisirs

- Désaffectation de 180 tombes, CHF 26'468.20
- Mise en place d'une prairie fleurie sur la zone désaffectée du cimetière, CHF 5'409.55
- Décorations florales pour le village, CHF 12'430.75
- Réparation de diverses balançoires des places de jeux, CHF 2'058.60
- Remplacement des décorations de Noël, CHF 10'254.66

4400.3311.00 Amortissements

4400.3121.00 Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 75

4400.3321.00

4500 Traitement des déchets ménagers

4510 Déchèterie

Le centre de frais 4500 comprend les postes relatifs aux déchets incinérables et le 4510 comprend les postes liés aux déchets recyclables ainsi que les coûts de la déchèterie.

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve déchets ». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

Pour 2022, la taxe forfaitaire est de CHF 107.70

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
44	Parcs, promenades et cimetière	154 079.16	21 414.05	85 327.00	5 500.00	67 129.15	12 604.20
4400	Parcs, promenades et cimetière	154 079.16	21 414.05	85 327.00	5 500.00	67 129.15	12 604.20
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	94 956.31		75 000.00		57 790.15	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.			6 327.00			
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	6 502.00				6 502.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	52 020.85					
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	600.00		4 000.00		2 837.00	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		8 089.00		5 500.00		7 079.00
4359.00	Ventes et prestations diverses						5 525.20
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		13 325.05				
45	Traitement des déchets	515 564.41	515 564.41	505 940.00	505 940.00	513 948.64	513 948.64
4500	Traitement des déchets	172 719.96	172 719.96	160 000.00	175 000.00	160 346.90	179 030.04
3188.02	Déchets ménagers	163 107.25		160 000.00		160 346.90	
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve	9 612.71					
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés		121 330.30		120 000.00		123 256.35
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert		51 389.66		55 000.00		55 773.69
4510	Déchèterie	342 844.45	342 844.45	345 940.00	330 940.00	353 601.74	334 918.60
3116.00	Achats d'équipement	1 500.45		3 000.00		3 855.00	
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	88 500.65		103 940.00		102 153.65	
3141.02	Déchèterie - Autres frais	4 105.95		6 000.00		3 742.45	
3153.00	Entretien des moloks	5 018.80		3 000.00		6 105.35	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	923.40		1 000.00		1 444.80	
3188.01	Verre	48 719.79		46 000.00		46 469.74	
3188.03	Déchets verts	104 664.10		98 000.00		113 960.60	
3188.04	Déchets de voirie			1 000.00			
3188.05	Le Marais	724.42		8 000.00		7 283.55	
3188.08	Papier	54 747.20		69 000.00		55 081.10	
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve	25 749.69				3 711.50	
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	8 190.00		7 000.00		9 794.00	
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants		259 432.70		250 000.00		252 526.73
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires		40 198.41		42 500.00		40 826.51
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises		5 129.51		5 000.00		5 443.57
4350.00	Ventes et prestations de service		388.80				349.92
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa+PET Recycling		9 519.33		14 500.00		23 670.62
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		600.00				
4526.01	Particip. de communes - Déchets		27 575.70		11 500.00		12 101.25
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets				7 440.00		

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4600.3144.00 Entretien des canalisations et du réseau d'égouts

- Campagne annuelle de curage des canalisations, CHF 27'116.99
- Divers curages et contrôles caméra, CHF 27'705.88
- Entretien des sacs de route, CHF 35'380.45
- Curage canalisations au chemin des Gottrauses, CHF 16'718.75
- Remplacement du collecteur EC au chemin des Gottrauses, CHF 13'549.86
- Remplacement du collecteur EC au chemin des Pralets, CHF 4535.47

4600.3311.00 Amortissements

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 75

4600.3526.01 Participation au BTI

Participation 2022 : CHF 378'088.95 (CHF 126'029.65 s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et s/4600.3526.01)

4600.3800.00 Attribution réserve

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve assainissement EC-EU ». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

4700.3147.0 Cours d'eau et fontaines

Entretien des cours d'eau

Nettoyage et étanchéification de la coulisse entre le chemin de Chavonchin et les voies CFF, CHF 7'780.30

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
46	Réseau d'égouts	444 030.30	444 030.30	462 904.00	462 904.00	853 666.04	853 666.04
4600	Réseau d'égouts	444 030.30	444 030.30	462 904.00	462 904.00	853 666.04	853 666.04
3120.02	Electricité	350.25		500.00		744.78	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	132 201.32		120 000.00		93 415.47	
3191.02	TVA					.19	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	113 206.00		202 244.00		105 885.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					500 000.00	
3526.01	Participation au BTI	126 029.65		125 410.00		122 682.75	
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	15 260.66		14 750.00		14 746.87	
3800.00	Attribution au fonds de réserve	56 982.42				16 190.98	
4341.00	Taxes uniques de raccordement		104 289.00		60 000.00		14 974.65
4342.00	Taxe périodique d'utilisation		339 009.60		340 000.00		338 691.39
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		731.70				
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve				62 904.00		500 000.00
47	Cours d'eau et fontaines	7 780.30		40 817.00		2 786.55	
4700	Cours d'eau et fontaines	7 780.30		40 817.00		2 786.55	
3147.00	Entretien des cours d'eau	7 780.30		30 000.00		2 786.55	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.			10 817.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5100.3111.00 Enseignement

Achat mobilier et matériel

- Achat de 2 tableaux à volets, CHF 8'796.95
- Achat de 2 écrans interactifs tactiles, CHF 4'490.30

5100.3525.00 Enseignement

Accueil extrascolaire Ondine

Intégration d'Ondine dans les comptes de l'Association Scolaire ASICC (ancien cpte 7100.3525.01)

Commune de Chardonne		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Comptes 2022		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	1 862 801.75	26 772.75	1 972 274.00	28 295.00	1 464 707.75	30 440.10
			1 836 029.00		1 943 979.00		1 434 267.65
51	Enseignement primaire & secondaire	1 785 321.70		1 887 573.00		1 388 496.30	3 750.00
5100	Enseignement primaire & secondaire	1 785 321.70		1 887 573.00		1 388 496.30	3 750.00
3111.00	Achats mobilier et matériel	14 467.25		15 605.00		17 433.80	
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseignement	1 469 964.95		1 507 421.00		1 371 062.50	
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	300 889.50		364 547.00			
4659.00	Participations et subv. de tiers						3 750.00
54	Office d'orientation professionnelle	2 655.80		2 600.00		2 675.15	
5400	Office d'orientation professionnelle	2 655.80		2 600.00		2 675.15	
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2 655.80		2 600.00		2 675.15	
58	Cultes	74 824.25	26 772.75	82 101.00	28 295.00	73 536.30	26 690.10
5800	Cultes	74 824.25	26 772.75	82 101.00	28 295.00	73 536.30	26 690.10
3011.00	Traitement du personnel	10 750.00		17 000.00		12 750.00	
3030.00	Assurances sociales			1 200.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	213.80		500.00		253.45	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			200.00			
3130.00	Achats fournitures	750.00		1 000.00			
3652.01	Participation - communauté catholique	57 497.05		56 800.00		55 369.95	
3652.02	Participation - foyer paroissial	4 000.00		4 000.00		4 000.00	
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1 613.40		1 401.00		1 162.90	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		26 772.75		28 295.00		26 690.10

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6500.3144.01 Entretien des bornes hydrantes

- Remplacement d'une vanne sur BH au chemin de Panessière, CHF 2'904.05
- Travaux de maçonnerie, réparation socle BH au chemin de Panessière, CHF 5'142.05

Commune de Chardonne		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
Comptes 2022		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Sécurité	826 721.58	42 019.36	950 529.75	35 000.00	906 034.62	35 811.00
			784 702.22		915 529.75		870 223.62
61	Corps de police	782 813.33	48.00	883 029.75		848 702.42	48.00
6100	Administration police	782 813.33	48.00	883 029.75		848 702.42	48.00
3143.00	Entretien signalisation routière	16 958.53		30 000.00		13 569.79	
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	194 549.00		231 499.00		235 065.00	
3521.01	Sécurité Riviera	571 111.95		621 530.75		600 067.63	
3524.01	Contrôle des décès, transports	193.85					
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		48.00				48.00
62	Contrôle des habitants	23 200.20	41 971.36	21 000.00	35 000.00	16 837.70	35 763.00
6200	Contrôle des habitants	23 200.20	41 971.36	21 000.00	35 000.00	16 837.70	35 763.00
3187.00	Emoluments facturés par le canton	23 200.20		21 000.00		16 837.70	
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		41 971.36		35 000.00		35 763.00
63	Police sanitaire	2 577.05		8 700.00		2 819.30	
6300	Police sanitaire	2 577.05		8 700.00		2 819.30	
3524.02	Contrôle des viandes	2 577.05		8 700.00		2 819.30	
64	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	10 831.70		10 500.00		12 608.05	
6400	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	10 831.70		10 500.00		12 608.05	
3524.01	Contrôle des décès, transports	10 831.70		10 500.00		12 608.05	
65	Défense contre l'incendie	7 299.30		27 300.00		25 067.15	
6500	Défense contre l'incendie	7 299.30		27 300.00		25 067.15	
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	7 236.10		27 100.00		25 067.15	
3186.00	Primes d'assurances	63.20		200.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

7100.3170.00 Frais réceptions et manifestations

Sortie des aînés : 108 inscriptions. 98 participants et 10 bons de CHF 100.00 (7 utilisés) remis aux personnes qui n'ont pas pu participer à la journée suite aux nombres de places limitées, CHF 13'883.70

7100.3525.00 Part. charges sociales intercommunales

Réseau REVE – Solde déficit 2021	CHF	- 4'164.—
Réseau REVE – Frais 2022	CHF	228'255.48
Réseau LAC – Acompte 2022	CHF	154'312.—
Réseau LAC – Frais administratifs	CHF	8'569.25
Réseau LAC – Provision solde 2022	CHF	38'578.—
Fondation pour l'Accueil de Jour	CHF	15'390.—
Commission prévention Riviera	CHF	3'078.—

7100.3525.00 Accueil extrascolaire Ondine

Intégration d'Ondine dans les comptes de l'Association Scolaire ASICC sous le compte 5100.3525.01

7200.3515.01 Participation aux charges cantonales - Prévoyance sociale

Participation de base à la facture sociale 2022 (acomptes)	CHF	3'778'502.—
Provision, décompte final 2022	CHF	888'364.—
Décompte définitif 2021	CHF -	783'154.—
Prélèvement sur recettes conjoncturelles (impôts aléatoires) (centre de frais 2100, comptes 4040.00, 4050.00 et 4410.00)	CHF	-1'567'605.15

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
7	Sécurité sociale	2 819 721.68		3 760 057.30		3 976 116.80	
			2 819 721.68		3 760 057.30		3 976 116.80
71	Services sociaux	490 299.08		570 817.85		856 307.90	
7100	Services sociaux	490 299.08		570 817.85		856 307.90	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	13 883.70		14 000.00		3 064.50	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises					4 246.05	
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	444 018.73		538 817.85		496 885.20	
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine					333 832.75	
3655.00	Aide et prévoyance sociale	21 492.15		8 000.00		6 892.30	
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	10 904.50		10 000.00		11 387.10	
72	Prévoyance sociale	2 329 422.60		3 188 239.45		3 119 808.90	
7200	Prévoyance sociale	2 329 422.60		3 188 239.45		3 119 808.90	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises			15 500.00			
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	2 314 106.85		3 157 180.00		3 072 136.40	
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - ARAS	15 315.75		15 559.45		47 672.50	
73	Santé publique			1 000.00			
7300	Santé publique			1 000.00			
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques			1 000.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne Comptes 2022		Comptes 2022 Charges Revenus		Budget 2022 Charges Revenus		Comptes 2021 Charges Revenus	
8	Services industriels	3 515.07 1 214.68	4 729.75	5 000.00	2 500.00 2 500.00	952.25 1 910.95	2 863.20
81	Service des eaux	3 515.07	4 729.75	5 000.00	2 500.00	952.25	2 863.20
8100	Service des eaux	3 515.07	4 729.75	5 000.00	2 500.00	952.25	2 863.20
3120.01	Eau	1 757.55		2 000.00		687.60	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	1 757.52		3 000.00		264.65	
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs		4 729.75		2 500.00		2 863.20

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3	Charges	21 080 417.29	17 821 890.40	18 757 120.92
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1 983 828.30	2 009 613.00	1 974 119.30
3001	Traitements des municipaux	244 819.20	255 023.00	234 756.75
3001.00	Rétributions des autorités	124 415.30	125 023.00	118 225.20
3001.01	Vacations	120 403.90	130 000.00	116 531.55
3003	Jetons de présence	22 413.00	20 000.00	18 673.00
3003.00	Jetons de présence et traitements	22 413.00	20 000.00	18 673.00
3011	Traitement du personnel	1 234 906.60	1 273 800.00	1 250 772.35
3011.00	Traitement du personnel	1 234 906.60	1 273 800.00	1 250 772.35
3030	Assurances sociales	131 682.85	141 480.00	136 487.45
3030.00	Assurances sociales	131 682.85	141 480.00	136 487.45
3040	Caisses de pension	202 712.50	219 900.00	216 087.70
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	202 712.50	219 900.00	216 087.70
3050	Assurances accidents et maladie	54 766.60	57 350.00	57 814.05
3050.00	Assurances accidents et maladie	54 766.60	57 350.00	57 814.05
3060	Indemnisation et remboursement de frais	9 244.05	13 700.00	8 504.60
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	9 244.05	13 700.00	8 504.60
3080	Personnel temporaire	75 313.65	17 000.00	41 505.80
3080.00	Personnel intérimaire	75 313.65	17 000.00	41 505.80
3091	Formation et recherche du personnel	7 969.85	11 360.00	9 517.60
3091.00	Formation et recherche du personnel	7 969.85	11 360.00	9 517.60

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2 660 491.45	2 738 573.70	2 582 744.99
3100	Imprimés, annonces, fournitures de bureau	64 026.00	50 500.00	51 918.52
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	49 391.90	48 500.00	40 619.87
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections	14 634.10		11 298.65
3100.02	Publicité, Brochures - Développement durable		2 000.00	
3102	Livres, journaux	19 998.40	20 000.00	19 769.11
3102.00	Livres, journaux, documentation	19 998.40	20 000.00	19 769.11
3103	Frais d'annonces - Enquêtes pol. constructions	6 838.35	8 000.00	4 810.75
3103.00	Frais d'enquête constructions	6 838.35	8 000.00	4 810.75
3111	Achats mobilier et matériel informatique	41 238.90	57 105.00	41 070.47
3111.00	Achats mobilier et matériel	28 641.30	41 105.00	20 644.70
3111.01	Achats matériel informatique	12 597.60	16 000.00	20 425.77
3114	Achats machines et matériel d'exploitation	63 648.25	69 516.00	25 019.35
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	51 408.95	58 416.00	14 412.85
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	12 239.30	11 100.00	10 606.50
3115	Achats véhicules légers	42 972.30	48 280.00	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires	42 972.30	48 280.00	
3116	Equipement et matériel spécialisé	1 500.45	3 000.00	3 855.00
3116.00	Achats d'équipement	1 500.45	3 000.00	3 855.00
3120	Eau, électricité, combustible	172 084.33	177 000.00	146 340.70
3120.01	Eau	7 931.59	12 150.00	6 687.71
3120.02	Electricité	56 501.05	66 950.00	55 029.93
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	94 457.04	78 500.00	69 928.06
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	13 194.65	19 400.00	14 695.00

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3124	Carburant	18 535.65	24 500.00	21 812.55
3124.00	Carburant	18 535.65	24 500.00	21 812.55
3130	Achats fournitures	5 461.40	6 500.00	5 253.50
3130.00	Achats fournitures	5 461.40	6 500.00	5 253.50
3134	Approvisionnementnements viticoles	16 965.56	13 000.00	14 084.72
3134.00	Approvisionnementnements des domaines	16 965.56	13 000.00	14 084.72
3141	Entretien bâtiments et déchèterie	364 511.62	336 840.00	344 219.90
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	271 905.02	226 900.00	238 323.80
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	88 500.65	103 940.00	102 153.65
3141.02	Déchèterie - Autres frais	4 105.95	6 000.00	3 742.45
3142	Revêtement des routes et chemins	220 497.69	270 000.00	245 748.45
3142.00	Entretien routes et chemins - Balayage, nett.	14 888.59	30 000.00	16 857.60
3142.01	Entretien routes et chemins - Travaux	205 609.10	240 000.00	228 890.85
3143	Entretien signalisation routière et éclairage public	61 704.73	48 000.00	58 609.14
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	61 704.73	48 000.00	58 609.14
3144	Entretien canalisations et bornes hydrantes	141 194.94	150 100.00	118 747.27
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	133 958.84	123 000.00	93 680.12
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	7 236.10	27 100.00	25 067.15
3145	Entretien des parcs et zones de loisirs	94 956.31	75 000.00	57 790.15
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	94 956.31	75 000.00	57 790.15
3146	Entretien des forêts, de la vigne et des terrains	36 811.78	54 500.00	135 409.49
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	36 811.78	54 500.00	135 409.49
3147	Entretien des cours d'eau	7 780.30	30 000.00	2 786.55
3147.00	Entretien des cours d'eau	7 780.30	30 000.00	2 786.55

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3148	Entretien des bancs rocheux	4 220.00	2 000.00	2 275.00
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	4 220.00	2 000.00	2 275.00
3151	Entretien mobilier et matériel informatique	170 015.21	154 271.00	102 185.37
3151.00	Entretien mobilier et équipements	8 620.67	15 500.00	9 216.02
3151.01	Entretien matériel informatique	109 754.25	90 681.00	75 972.02
3151.02	Site internet	6 942.30	4 000.00	6 689.20
3151.11	Logiciels et Licences	44 697.99	44 090.00	10 308.13
3153	Entretien des moloks	5 018.80	3 000.00	6 105.35
3153.00	Entretien des moloks	5 018.80	3 000.00	6 105.35
3154	Entretien machines et matériel d'exploitation	10 203.70	13 500.00	9 316.05
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	10 203.70	13 500.00	9 316.05
3155	Entretien des véhicules	30 794.97	39 500.00	41 618.78
3155.00	Entretien véhicules	30 086.56	25 000.00	31 219.60
3155.01	Entretien accessoires véhicules	708.41	14 500.00	10 399.18
3156	Entretien matériel spécialisé	6 994.45	4 800.00	7 085.20
3156.00	Entretien matériel spécialisé	840.65	1 500.00	457.70
3156.01	Vélos électriques	1 955.75	2 000.00	3 917.35
3156.02	Bornes voitures électriques	4 198.05	1 300.00	2 710.15
3161	Locations de terrains	984.00	1 000.00	984.00
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00	1 000.00	984.00
3170	Frais réceptions et manifestations	100 163.06	86 500.00	63 515.69
3170.00	Frais réceptions et manifestations	100 163.06	86 500.00	63 515.69

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3171	Jumelage	7 616.80	9 000.00	
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	7 616.80	9 000.00	
3181	Frais de ports et CCP	18 099.34	17 000.00	12 926.59
3181.00	Frais de ports et CCP	18 099.34	17 000.00	12 926.59
3182	Téléphone	8 801.85	10 500.00	9 699.35
3182.00	Frais de téléphones	8 801.85	10 500.00	9 699.35
3183	Frais bancaires et postaux	8 760.36	13 600.00	9 007.94
3183.00	Frais bancaires	3 938.21	3 500.00	3 406.37
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	422.15	100.00	353.42
3183.02	Frais Bancomat BCV	4 400.00	10 000.00	5 248.15
3184	Frais de poursuites			13.30
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites			13.30
3185	Honoraires et frais d'expertise	71 104.15	136 900.00	85 754.20
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	53 547.80	84 200.00	46 601.80
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	9 323.00	15 000.00	17 402.55
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	744.40	1 500.00	823.70
3185.03	Développement durable	7 488.95	25 500.00	17 689.65
3185.06	Commission Développement Durable		1 500.00	912.50
3185.07	Cité de l'Energie - Développement durable		9 200.00	2 324.00
3186	Primes d'assurances	78 587.95	80 690.00	79 511.25
3186.00	Primes d'assurances	78 587.95	80 690.00	79 511.25
3187	Emoluments facturés par le canton	153 667.52	121 000.00	131 579.08
3187.00	Emoluments facturés par le canton	153 667.52	121 000.00	131 579.08
3188	Transports des déchets	407 325.16	382 000.00	386 853.39
3188.01	Verre	48 719.79	46 000.00	46 469.74
3188.02	Déchets ménagers	163 107.25	160 000.00	160 346.90
3188.03	Déchets verts	104 664.10	98 000.00	113 960.60
3188.04	Déchets de voirie		1 000.00	

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3188.05	Le Marais	724.42	8 000.00	7 283.55
3188.08	Papier	54 747.20	69 000.00	55 081.10
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve	35 362.40		3 711.50
3189	Frais divers	166 351.45	187 276.70	310 386.49
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	32 858.05	30 476.70	123 487.82
3189.02	Vigneron-tâcheron	84 369.75	85 000.00	111 275.21
3189.03	Nettoyage du lac	11 991.45	10 000.00	12 191.40
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	21 330.00	35 000.00	47 755.76
3189.05	Abattoir et CCSPA	11 030.05	21 100.00	11 148.25
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4 772.15	5 700.00	4 528.05
3191	Impôts et taxes payés à d'autres communes, T.V.A.	7 380.09	7 800.00	5 776.39
3191.00	Impôts et taxes	7 380.09	7 800.00	5 776.20
3191.02	TVA			.19
3192	Taxes et assurances véhicules	5 537.00	5 695.00	5 037.00
3192.00	Taxes et assurances véhicules	5 537.00	5 695.00	5 037.00
3193	Cotisations	18 138.63	20 700.00	15 868.95
3193.00	Cotisations	18 138.63	20 700.00	15 868.95
32	INTERETS PASSIFS	44 559.22	53 500.00	45 536.11
3210	Intérêts des dettes à court terme		6 000.00	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme		6 000.00	
	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	44.71	3 000.00	781.38
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	44.71	3 000.00	781.38
3221	Intérêts bonifiés et compensatoires	1 014.51	1 000.00	1 254.73
3221.00	Intérêts compensatoires	1 014.51	1 000.00	1 254.73
3222	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00	43 500.00	43 500.00
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00	43 500.00	43 500.00

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
33	AMORTISSEMENTS	4 475 275.41	907 536.00	2 138 249.19
3301	Défalcations	393 093.11	340 000.00	404 829.49
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	393 093.11	340 000.00	404 829.49
3311	Amortissements ouvrages génie civil et assainissements	362 373.00	498 838.00	387 102.00
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	362 373.00	498 838.00	387 102.00
3312	Amortissements bâtiments et terrains	77 072.00	68 698.00	77 072.00
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	77 072.00	68 698.00	77 072.00
3321	Amort. supplémentaires patrimoine administratif	3 642 737.30		1 269 245.70
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	3 642 737.30		1 269 245.70
35	REMB. PART. SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQUE	11 158 193.89	11 358 259.55	11 367 344.60
3511	Part à des charges cantonales - Réforme policière	194 549.00	231 499.00	235 065.00
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	194 549.00	231 499.00	235 065.00
3515	Part aux charges cant. de prév. sociale	3 881 712.00	3 933 651.50	3 806 354.00
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	3 881 712.00	3 933 651.50	3 806 354.00
3518	Part à des charges cantonales - Inspect. et gestion forêts	4 663.85	6 000.00	7 172.50
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	4 663.85	6 000.00	7 172.50
3520	Part à des charges d'autres communes	3 683 326.75	3 529 617.00	3 888 565.30
3520.00	Participation à des entités intercommunales	98 935.75	100 825.00	99 264.30
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3 584 391.00	3 428 792.00	3 789 301.00

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3521	Part. à des charges de justice et sécurité d'autres communes	571 111.95	621 530.75	600 067.63
3521.01	Sécurité Riviera	571 111.95	621 530.75	600 067.63
3522	Part à des charges d'autres communes	1 472 620.75	1 510 021.00	1 373 737.65
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseignement	1 469 964.95	1 507 421.00	1 371 062.50
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2 655.80	2 600.00	2 675.15
3523	Part à des charges d'autres communes - Culture, loisirs et sports	137 051.05	145 371.00	127 847.35
3523.00	Fonds Culturel Riviera	137 051.05	145 371.00	127 847.35
3524	Part à des charges intercommunales - Santé publique, hygiène	13 602.60	19 200.00	15 427.35
3524.01	Contrôle des décès, transports	11 025.55	10 500.00	12 608.05
3524.02	Contrôle des viandes	2 577.05	8 700.00	2 819.30
3525	Part à des charges sociales intercommunales	760 223.98	918 924.30	878 390.45
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	444 018.73	538 817.85	496 885.20
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	300 889.50	364 547.00	333 832.75
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - ARAS	15 315.75	15 559.45	47 672.50
3526	Part à des charges d'autres communes - Aménagement territoire	417 529.61	417 445.00	410 891.12
3526.01	Participation au BTI	378 088.95	376 230.00	368 048.25
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	600.00	4 000.00	2 837.00
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	8 190.00	7 000.00	9 794.00
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	15 260.66	14 750.00	14 746.87
3526.05	CIEHL	15 390.00	15 465.00	15 465.00
3528	Surveillance chantiers-protection eaux	21 802.35	25 000.00	23 826.25
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	21 802.35	25 000.00	23 826.25

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
36	AIDES ET SUBVENTIONS	701 086.60	746 968.15	632 935.75
3652	Aides, subventions pour l'enseignement et les cultes	63 110.45	62 201.00	60 532.85
3652.01	Participation - communauté catholique	57 497.05	56 800.00	55 369.95
3652.02	Participation - foyer paroissial	4 000.00	4 000.00	4 000.00
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1 613.40	1 401.00	1 162.90
3653	Aides, subventions - Culture, loisirs et sports	3 093.00	3 093.00	3 032.00
3653.01	Fds communal pour la culture - Soutiens événements ponctuels	3 093.00	3 093.00	3 032.00
3654	Aides, subv. pour l'hygiène et la santé publique		1 000.00	
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques		1 000.00	
3655	Aide et prévoyance sociales	21 492.15	8 000.00	6 892.30
3655.00	Aide et prévoyance sociale	21 492.15	8 000.00	6 892.30
3657	Aide pour le trafic et l'énergie	377 961.40	442 674.15	337 165.85
3657.00	Aide pour le trafic régional	377 961.40	442 674.15	337 165.85
3658	Plein Ciel	10 000.00	10 000.00	10 000.00
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10 000.00	10 000.00	10 000.00
3659	Dons, aides et subventions casuelles	214 525.10	210 000.00	203 925.65
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	214 525.10	210 000.00	203 925.65
3665	Aide individuelle - Taxe au sac	10 904.50	10 000.00	11 387.10
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	10 904.50	10 000.00	11 387.10

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
---	--	--------------	-------------	--------------

38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	56 982.42	7 440.00	16 190.98
3800	Attribution au fonds de réserve	56 982.42		16 190.98
3800.00	Attribution au fonds de réserve	56 982.42		16 190.98
3812	Attribution au fonds de réserve - Gestion des déchets		7 440.00	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets		7 440.00	

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
4	Revenus	-21 266 295.45	-17 248 302.85	-18 793 257.64
40	IMPOTS	-16 319 505.57	-13 107 004.00	-13 847 874.05
4001	Impôt sur le revenu	-8 517 733.30	-8 427 195.00	-8 585 962.74
4001.00	Impôt sur le revenu	-8 517 733.30	-8 427 195.00	-8 585 962.74
4002	Impôt sur la fortune	-2 149 481.38	-1 799 203.00	-2 197 702.28
4002.00	Impôt sur la fortune	-2 149 481.38	-1 799 203.00	-2 197 702.28
4003	Impôt à la source	-700 760.93	-231 835.00	-169 623.76
4003.00	Impôt à la source	-700 760.93	-231 835.00	-169 623.76
4004	Impôt spécial des étrangers	-1 150 791.94	-206 085.00	-577 853.95
4004.00	Impôt spécial des étrangers	-1 150 791.94	-206 085.00	-577 853.95
4011	Impôt bénéfice personnes morales	-116 369.95	-127 613.00	-160 107.10
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales	-116 369.95	-127 613.00	-160 107.10
4012	Impôt capital personnes morales	-18 537.40	-16 691.00	-22 527.25
4012.00	Impôt s/capital personnes morales	-18 537.40	-16 691.00	-22 527.25
4013	Impôt complémentaire sur immeubles	-67 255.75	-47 219.00	-51 194.35
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles	-67 255.75	-47 219.00	-51 194.35
4020	Impôt foncier	-1 040 784.14	-1 008 191.00	-1 005 198.66
4020.00	Impôt foncier	-1 040 784.14	-1 008 191.00	-1 005 198.66
4040	Droits de mutation	-726 270.80	-382 160.00	-619 546.90
4040.00	Droits de mutation	-726 270.80	-382 160.00	-619 546.90
4050	Impôt sur les successions et donations	-1 794 840.55	-815 432.00	-429 566.85
4050.00	Impôt sur successions et donations	-1 794 840.55	-815 432.00	-429 566.85

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
4061	Impôt sur les chiens	-17 560.00	-15 880.00	-16 200.00
4061.00	Impôt sur les chiens	-17 560.00	-15 880.00	-16 200.00
4090	Impôts récupérés après défalcatons	-19 119.43	-29 500.00	-12 390.21
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	-19 119.43	-29 500.00	-12 390.21
41	LICENCES, CONCESSIONS	-107 632.75	-105 586.00	-97 669.65
4110	Concessions (Electricité, Gaz)	-107 632.75	-105 586.00	-97 669.65
4110.00	Concessions	-107 632.75	-105 586.00	-97 669.65
42	REVENUS DU PATRIMOINE	-621 339.12	-585 320.00	-588 521.56
4220	Revenu des capitaux patrimoine financier	-90 640.00	-90 000.00	-97 392.00
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier	-90 640.00	-90 000.00	-97 392.00
4221	Intérêts s/décompte impôts	-87 747.42	-80 000.00	-91 793.21
4221.00	Intérêts s/décompte impôts	-87 747.42	-80 000.00	-91 793.21
4231	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-234 016.20	-230 900.00	-214 307.65
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-234 016.20	-230 900.00	-214 307.65
4232	Loyers des terrains - Patrimoine financier	-38 396.80	-33 320.00	-31 756.80
4232.00	Loyers des terrains	-38 396.80	-33 320.00	-31 756.80
4271	Loyers des bâtiments - Patrimoine administratif	-133 649.70	-116 800.00	-117 392.90
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif	-133 649.70	-116 800.00	-117 392.90
4272	Redevances domaine public, concessions	-36 889.00	-34 300.00	-35 879.00
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions	-36 889.00	-34 300.00	-35 879.00

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS VENTES	-1 560 879.06	-1 198 500.00	-1 411 531.02
4312	Permis de séjour, établissement, etc	-41 971.36	-35 000.00	-35 763.00
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants	-41 971.36	-35 000.00	-35 763.00
4313	Emoluments administratifs	-178 128.80	-71 000.00	-84 658.75
4313.01	Emoluments permis construire	-171 977.80	-50 000.00	-64 735.75
4313.02	Emoluments permis de fouilles	-2 351.00	-20 000.00	-14 323.00
4313.03	Finances de naturalisations	-3 800.00	-1 000.00	-5 600.00
4341	Taxes uniques de raccordement	-104 289.00	-60 000.00	-14 974.65
4341.00	Taxes uniques de raccordement	-104 289.00	-60 000.00	-14 974.65
4342	Taxe périodique d'utilisation	-765 100.52	-757 500.00	-760 744.55
4342.00	Taxe périodique d'utilisation	-339 009.60	-340 000.00	-338 691.39
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés	-121 330.30	-120 000.00	-123 256.35
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants	-259 432.70	-250 000.00	-252 526.73
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires	-40 198.41	-42 500.00	-40 826.51
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises	-5 129.51	-5 000.00	-5 443.57
4350	Ventes et prestations de service	-8 951.05	-7 000.00	-8 419.37
4350.00	Ventes et prestations de service	-8 951.05	-7 000.00	-8 419.37
4351	Ventes et prestations de service	-11 518.30	-5 300.00	-7 999.10
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs	-4 729.75	-2 500.00	-2 863.20
4351.01	Recettes - Bornes de recharge voitures électriques	-6 788.55	-2 800.00	-5 135.90
4354	Remboursements	-9 519.33	-14 500.00	-23 670.62
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa+PET Recycling	-9 519.33	-14 500.00	-23 670.62
4355	Ventes de vin et bois	-277 469.52	-168 000.00	-228 224.77
4355.01	Ventes de vin	-198 193.12	-110 000.00	-138 360.17
4355.02	Ventes de bois	-43 148.35	-32 500.00	-38 691.00
4355.03	Ventes de raisin	-36 128.05	-25 500.00	-51 173.60

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
4356	Facturation de services à des tiers	-55 914.66	-59 500.00	-61 204.84
4356.01	Produits des pesages	-430.00	-500.00	-430.00
4356.02	Facturation déblaiement de la neige	-4 095.00	-4 000.00	-5 001.15
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert	-51 389.66	-55 000.00	-55 773.69
4359	Ventes et prestations diverses	-8 065.67	-1 200.00	-14 972.39
4359.00	Ventes et prestations diverses	-1 933.95		-7 386.40
4359.03	Recettes locations - Vélos électriques	-6 131.72	-1 200.00	-7 585.99
4360	Remboursement de tiers	-215.40		-39 460.90
4360.00	Remboursements de tiers	-215.40		-39 460.90
4361	Remboursement de traitements	-25 773.40	-15 000.00	-27 009.50
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.	-25 773.40	-15 000.00	-27 009.50
4363	Remboursements de dommages	-70 797.00		-81 234.90
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages	-70 797.00		-81 234.90
4370	Amendes			-2 815.43
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)			-2 815.43
4390	Recettes diverses	-3 165.05	-4 500.00	-20 378.25
4390.00	Recettes diverses	-3 165.05	-4 500.00	-20 378.25
44	PART A DES RECETTES CANTONALES	-620 938.00	-359 811.00	-422 374.60
			359 811.00	422 374.60
4411	Part à des recettes cantonales	-620 938.00	-359 811.00	-422 374.60
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	-603 840.45	-348 661.00	-414 741.65
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers	-17 097.55	-11 150.00	-7 632.95

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
45	PART ET REMB. COLLECTIVITES PUBLIQUES	-1 979 700.06	-1 821 737.85	-1 921 536.75
4510	Part. et remboursements du canton	-216 086.26	-17 517.00	-120 354.15
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton	-216 086.26	-17 517.00	-120 354.15
4520	Part. et remboursements de communes	-1 217 186.25	-1 288 417.00	-1 279 685.40
4520.00	Participations et rbts de communes	-1 217 186.25	-1 288 417.00	-1 279 685.40
4522	Participations de communes - Culture, écoles, cultes	-518 851.85	-504 303.85	-509 395.95
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes	-518 851.85	-504 303.85	-509 395.95
4526	Participations de communes - Aménag. territoire, prot. environnement	-27 575.70	-11 500.00	-12 101.25
4526.01	Particip. de communes - Déchets	-27 575.70	-11 500.00	-12 101.25
46	AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	-56 300.89		-3 750.00
				3 750.00
4659	Recettes diverses	-56 300.89		-3 750.00
4659.00	Participations et subv. de tiers	-56 300.89		-3 750.00

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
48	PRELEVEMENT SUR LES FONDS		-70 344.00	-500 000.01
4804	Prélèvement sur fonds de rénovation - Routes et infrastructures		-62 904.00	-500 000.00
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve		-62 904.00	-500 000.00
4809	Prélèvement sur autres fonds de réserve			-.01
4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve			-.01
4812.00	Prélèvements sur financements spéciaux		-7 440.00	
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets		-7 440.00	
	Total balance	-185 878.16	573 587.55	-36 136.72

Commune de Chardonne - Comptes 2022 Bilan		2022	2021
91	Actif	23 076 309.56	21 280 236.13
910	Disponibilités	6 921 649.86	2 757 607.41
9100	Caisse	12 785.85	20 950.40
9100.00	Caisse de la bourse communale	11 210.85	20 195.40
9100.01	Caisse du contrôle des habitants	1 575.00	755.00
9101	Compte de Chèques postaux	1 604 300.85	409 528.56
9101.00	CCP 18-184-6	1 604 300.85	409 528.56
9102	Banques	5 304 563.16	2 327 128.45
9102.04	BCV c/c S 0318.28.92	2 340 593.61	812 224.45
9102.05	Valiant CH41 0630 0505 1550 9190 7	2 959 008.10	1 509 927.70
9102.08	BCV c/c T 54928022_Retraits au guichet	4 961.45	4 976.30
911	Débiteurs et comptes-courants	5 081 196.21	3 974 972.39
9111	Débiteurs divers	1 057 607.93	449 798.70
9111.06	Débiteur - PO Abacus	1 444 942.98	1 044 981.30
9111.16	C/c Vigneron-tâcheron/Acptes vignolage	12 000.00	12 000.00
9111.30	Flexicard/CFF	10 259.55	12 104.60
9111.40	Prov. p/pertes sur débiteurs	-409 594.60	-619 287.20
9112	Impôts à encaisser	3 724 306.87	3 355 457.97
9112.00	ACI - Perceptions PP-PM-IS	3 570 556.87	3 135 909.20
9112.02	AFC Berne - impôt anticipé à récupérer	32 103.55	66 646.45
9112.05	ACI - c/c recettes impôt anticipé	782 189.45	767 492.32
9112.09	Prov. p/pertes sur débiteurs fiscaux	-660 543.00	-614 590.00
9115	Débiteurs divers	299 281.41	162 316.96
9115.00	Débiteurs divers	293 219.73	156 759.44
9115.03	Taxe au sac - stock sacs taxés	6 061.68	5 557.52
9119	TVA		7 398.76
9119.00	TVA - décomptes		7 398.76

Commune de Chardonne - Comptes 2022 Bilan		2022	2021
912	Placement du patrimoine financier	4 309 437.00	4 309 437.00
9120	Titres	224 337.00	224 337.00
9120.00	Titres	224 337.00	224 337.00
9123	Immeubles	4 085 100.00	4 085 100.00
9123.01	Bâtiments locatifs	3 671 200.00	3 671 200.00
9123.02	Bâtiments mixtes	100 000.00	100 000.00
9123.03	Terrains, places, divers	85 950.00	85 950.00
9123.04	Vignes	227 950.00	227 950.00
913	Actifs transitoires	58 030.63	349 083.57
9138	Comptes de chauffage	28 592.88	7 979.57
9138.01	Cpte chauffage - Logis de Chardonne	4 632.01	2 022.80
9138.04	Cpte chauffage - Grande-salle	17 028.70	6 551.40
9138.05	Cpte chauffage - Collège de Pully	6 494.20	2 447.95
9138.10	Cpte chauffage - Rue du Village 5-7	437.97	-3 042.58
9139	Actifs transitoires	29 437.75	341 104.00
9139.00	Actifs transitoires	29 437.75	341 104.00
914	Investissements du patrimoine adm.	6 705 995.86	9 855 404.26
9141	Ouvrage génie civil et assainissement	5 707 083.77	7 043 041.17
9141.00	Ouvrages génie civil et assainissement	5 707 083.77	7 043 041.17
9143	Bâtiments et constructions	79 736.35	2 019 809.30
9143.00	Bâtiments et constructions	79 736.35	2 019 809.30
9144	Installations des services industriels	163 336.85	185 077.85
9144.00	Installations SI, Luminaires	163 336.85	185 077.85
9145	Forêts	346 400.00	346 400.00
9145.00	Forêts	346 400.00	346 400.00
9149	Autres biens	409 438.89	261 075.94
9149.00	Autres biens	409 438.89	261 075.94
918	Avances aux financements spéciaux		33 731.50
9180	Avances aux financements spéciaux		33 731.50
9180.01	Avances s/recettes affectées - Déchets		33 731.50

Commune de Chardonne - Comptes 2022 Bilan		2022	2021
92	Passif	-23 076 309.56	-21 280 236.13
920	Engagements courants	-1 433 712.13	-854 613.50
9200	Créanciers divers	-1 432 912.13	-853 606.28
9200.01	Créanciers divers - saisie manuelle	-238 748.31	-156 172.42
9200.02	Créanciers - PO Abacus	-1 181 034.42	-684 304.46
9200.03	C/C fonds scolaire	-13 129.40	-13 129.40
9206	Créanciers divers	-800.00	-1 000.00
9206.00	C/C Cautions p/loc. salles	-800.00	-1 000.00
9209	TVA due		-7.22
9209.45	TVA due s/Déchets		-7.22
921	Dettes à court terme	-2 065.72	-4 911.20
9219	Autres dettes à court terme	-2 065.72	-4 911.20
9219.00	Cagnotte de la Municipalité	-2 065.72	-4 911.20
922	Emprunts à moyen et long terme	-11 000 000.00	-11 000 000.00
9221	Emprunts par obligation simple	-11 000 000.00	-11 000 000.00
9221.01	Emprunt - SUVA	-5 000 000.00	-5 000 000.00
9221.02	Emprunt - Caisse de Pension de La Poste	-6 000 000.00	-6 000 000.00
923	Engagements et fonds spéciaux	-253 971.20	-209 747.30
9233	Fonds et fondations	-253 971.20	-209 747.30
9233.01	Fonds Robin	-100 000.00	-100 000.00
9233.02	Fonds apprentis vignerons-agriculteurs	-30 500.00	-30 500.00
9233.03	Fonds divers gérés par la commune	-15 936.10	-17 993.60
9233.05	Fonds mamans de jour	-800.00	-800.00
9233.09	Fonds communal pour la culture	-8 987.00	-7 394.00
9233.10	Fonds "Développement durable" (Taxe Romande Energie)	-97 748.10	-53 059.70

Commune de Chardonne - Comptes 2022 Bilan		2022	2021
925	Passifs transitoires	-1 437 203.00	-506 098.10
9259	Passifs transitoires	-1 437 203.00	-506 098.10
9259.00	Passifs transitoires	-1 437 203.00	-506 098.10
928	Financements spéciaux - fonds de réserve	-6 871 613.18	-6 812 999.86
9280	Fonds alimentés par recettes affectées	-1 323 884.00	-1 322 253.10
9280.02	Fonds contributions rempl. abris PCi	-69 253.10	-69 253.10
9280.05	Fonds contributions places de parc	-1 253 000.00	-1 253 000.00
9280.45	Fonds de réserve Déchets	-1 630.90	
9281	Fonds de renouvellement et rénovation	-10 900.00	-10 900.00
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	-10 900.00	-10 900.00
9282	Fonds de réserve	-5 536 829.18	-5 479 846.76
9282.03	Fonds de réserve éclairage et lignes	-150 000.00	-150 000.00
9282.04	Fonds de réserve assainissement EC-EU	-1 869 577.88	-1 812 595.46
9282.05	Fonds de réserve aménagement parcelles	-147 875.20	-147 875.20
9282.08	Fonds de réserve ass. des bancs rocheux	-466 701.65	-466 701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	-80 000.00	-80 000.00
9282.12	Fonds de réserve sauvegarde de la nature	-29 725.00	-29 725.00
9282.13	Fonds de réserve place de jeux et sports	-196 607.45	-196 607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	-200 000.00	-200 000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest	-100 000.00	-100 000.00
9282.17	Fds renouvellement véhic+matériel voirie	-200 000.00	-200 000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	-30 794.00	-30 794.00
9282.22	Fonds de réserve Salenche	-37 481.00	-37 481.00
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	-100 000.00	-100 000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	-800 000.00	-800 000.00
9282.25	Fonds réserve rénovation maison commune	-1 000 000.00	-1 000 000.00
9282.99	Fonds d'entraide	-128 067.00	-128 067.00
929	Capital	-2 077 744.33	-1 891 866.17
9290	Capital	-2 077 744.33	-1 891 866.17
9290.00	Capital	-2 077 744.33	-1 891 866.17

RESERVES AU BILAN AU 31.12.2022							
Cpt No	Titres	Solde au 01.01.2022	Attrib./Prélèv. au bouclement 2022	Utilisations 2022	Solde au 31.12.2022	Utilisation prévue selon préavis	Disponible théorique
9280.02	Contributions de remplacement abris PCi	69 253.10			69 253.10		69 253.10
9280.05	Contributions places de parc + parking public	1 253 000.00			1 253 000.00		1 253 000.00
9280.45	Fonds de réserve "Déchets"		1 630.90		1 630.90		1 630.90
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	10 900.00			10 900.00		10 900.00
9282.03	Fonds pour améliorat écl. et lignes électr.	150 000.00			150 000.00		150 000.00
9282.04	Fonds de réserve assainiss EC - EU	1 812 595.46	56 982.42		1 869 577.88	300 000.00	1 569 577.88
9282.05	Fonds pour consolidation et aménagement de parcelles, murs etc.	147 875.20			147 875.20		147 875.20
9282.06	Fonds de réserve bâtiments	-			-		-
9282.08	Fonds de rés. assainiss. bancs rocheux	466 701.65			466 701.65	415 000.00	51 701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	80 000.00			80 000.00		80 000.00
9282.11	Fonds de réserve véhicules	-			-		-
9282.12	Fonds pour la sauvegarde de la nature et du patrimoine architectural	29 725.00			29 725.00		29 725.00
9282.13	Fonds de réserve places de jeux et sport	196 607.45			196 607.45		196 607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	200 000.00			200 000.00	100 000.00	100 000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest village	100 000.00			100 000.00		100 000.00
9282.17	Fonds renouv. véhicules et matériel de voirie	200 000.00			200 000.00	200 000.00	-
9282.19	Fonds de réserve touristique	30 794.00			30 794.00		30 794.00
9282.22	Fonds de réserve "Salenche"	37 481.00			37 481.00	37 481.00	-
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	100 000.00			100 000.00		100 000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	800 000.00			800 000.00		800 000.00
9282.25	Fonds de réserve rénovation maison commune	1 000 000.00			1 000 000.00		1 000 000.00
9282.99	Fonds d'entraide	128 067.00			128 067.00		128 067.00
		6 812 999.86	58 613.32	-	6 871 613.18	1 052 481.00	5 819 132.18
	Utilisation prévue selon préavis						
9282.04	Préavis 12/20-21 - Ch. Ecouralaz NORD	300 000.00					
9284.14	Préavis 12/20-21 - Ch. Ecouralaz NORD	100 000.00					
9282.08	Préavis 17/21-23 - Bancs rocheux Paudille-Panessière	415 000.00					
9282.17	Préavis 13/22-23 - Achat porte-outils voirie	200 000.00					
9282.22	Préavis 07/19-20 - Réaménag.de la Salenche	37 481.00					
		1 052 481.00					

TABLEAU DES EMPRUNTS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Désignation	Bilan au 31.12.2022	Taux	Amortissement 2022	Date de conclusion	Echéance
EMPRUNTS					
COURT TERME	0				
LONG TERME					
SUVA - Emprunt à terme fixe	5 000 000.00	0.36%	aucun	24.10.2016	24.10.2026
Caisse de Pension de la Poste - Emprunt à terme fixe	6 000 000.00	0.40%	aucun	26.10.2016	26.10.2026
ENGAGEMENTS ET FONDS SPECIAUX					
Fondation Emile Robin *	100 000.00	1.50%	aucun	1916	aucune
Fonds apprentis vignerons-agriculteurs *	30 500.00	0.00%	aucun	1978	aucune
Fonds divers gérés par la commune *	15 936.10	0.00%	aucun		aucune
Fonds mamans de jour *	800.00	0.00%	aucun	1998	aucune
Fonds communal pour la culture	8 987.00				
Fonds "Développement durable" (Taxe Romande Energie)	97 748.10				
		0.00%			
Sous-total	253 971.20				
Total des emprunts	11 253 971.20				
* Les montants de la constitution de ces fonds n'ont pas fait l'objet de versement sur des carnets distincts des comptes de la Commune. Ils sont dès lors considérés comme emprunts à long terme					
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Cautionnements :					
Cautionnement du prêt LADE accordé par le canton au projet de Musée Chaplin's World - Préavis 07/2012-2013 (31.12.2038)					
CHF 292'000.00 - Solde au 31.12.2021 (solde au 31.12.2022 inconnu)				CHF	265 428.00
Cautionnement en faveur du Group.Forestier de la Veveyse p/halle de stockage de plaquettes à Fenil - Préavis 10/2015-2016 (31.12.2035)					
Cautionnement de la dette du SIGE concernant l'usine des Gonnelles (part de Chardonne)				CHF	17 000.00
				CHF	791 071.00

SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2022

Préavis	Cpte	Désignation	Crédits accordés	Total des dépenses	Solde à amortir au 01.01.22	Invest. 2022	Part tiers	Réserves	Amort. base	Amort. extra	Solde à amortir au 31.12.2022
11/02	4600.154	Carrefour Pèlerin EC-EU	322 800	206 838.05	28 800.00				10 350.00		18 450.00
05/03	4600.155	Assainissement partie est chemin du Brésil	129 180	79 691.80	22 180.00				3 985.00		18 195.00
13/08-9	4600.165	Assainissement Routes de Châtel et Bellevue	1 662 000	1 455 055.47	163 300.47				18 150.00		145 150.47
04/09-10	4600.166	Assainissement Haut-Bozon - Rte de Baumaroché	1 153 000	857 808.02	366 248.03				22 890.00		343 358.03
08/09-10	4300.167	Aménagement de la place du funiculaire	2 898 500	2 789 893.75	1 831 913.75				114 495.00	700 000.00	1 017 418.75
08/14-15	4300.173	Réfection Route de Baumaroché	3 870 500		3 162 067.68				112 931.00	1 000 000.00	2 049 136.68
09/17-18	4600.169	Assainissement Ch. Pérose-Ecoulalaz (SUD)	2 193 000	1 793 050.84	1 227 193.82	23 540.02			43 129.00		1 207 604.84
12/20-21	4600.171	Assainissement Ch. Ecoulalaz (NORD)	2 000 000	906 906.00	241 337.42	669 578.75	4 010.17				906 906.00
07/19-20	4700.164	Réaménag.+étanch. du ruisseau de la Salenche	362 000	864.00		864.00					864.00
Total 9141.00		Ouvrages génie civil et installations techniques	14 590 980	8 090 107.93	7 043 041.17	693 982.77	4 010.17	0.00	325 930.00	1 700 000.00	5 707 083.77
13/17-18	3518.001	Rénov. Bât. Rue du Village 5-7	1 876 111	1 860 077.00	1 723 795.00				62 381.00	1 661 414.00	0.00
06/20-21	3560.005	Création UAPE - Collège Chardonne	189 500	245 680.45	237 491.45				8 189.00	229 302.45	0.00
02/22-23	3570.321	Rénovation Temple de Chardonne+création porche	314 127	58 718.45	0.00	58 718.45			0.00		58 718.45
12/22-23	3570.322	Assain.toiture et reconstr. Clocher Chapelle Paully	216 126	21 017.90	0.00	21 017.90			0.00		21 017.90
08/20-21	4400.002	Cimetière - Réfection allée principale	63 277	65 024.85	58 522.85				6 502.00	52 020.85	0.00
Total 9143.00		Bâtiments, Constructions et terrains	2 659 141	2 250 518.65	2 019 809.30	79 736.35	0.00	0.00	77 072.00	1 942 737.30	79 736.35
13/16-17	4300.175	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure sur la cmne	321 800	225 072.85	185 077.85				21 741.00		163 336.85
Total 9144.00		Installations SI, Luminaires	321 800.00	225 072.85	185 077.85	0.00	0.00	0.00	21 741.00	0.00	163 336.85
Total 9146.00		Mobilier, machines, véhicules à amortir	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
11/16-17	1100.920	Révision du PGA + zone réservée	295 920	197 883.00	146 826.60	51 056.40			0.00		197 883.00
02/20-21	4600.170	Crédit d'étude p/assain. Ch. Ecoulalaz (NORD)	91 100	65 089.94	65 089.94	0.00			6 509.00		58 580.94
13/21-22	3520.001	Crédit d'étude p/transformation de la grande salle	255 000	112 008.55	0.00	112 008.55			0.00		112 008.55
01/17-18	4600.168	Etude pour l'assain. ch. Pérose+Ecoulalaz (SUD)	96 700	81 931.40	49 159.40	0.00			8 193.00		40 966.40
Total 9149.00		Autres biens	738 720	456 912.89	261 075.94	163 064.95	0.00	0.00	14 702.00	0.00	409 438.89
Total des investissements en cours			17 988 841	11 022 612.32	9 509 004.26	936 784.07	4 010.17	0.00	439 445.00	3 642 737.30	6 359 595.86

RECAPITULATION DES AMORTISSEMENTS 2022

		<u>N° préavis</u>	<u>Amort. de base</u>	<u>Amort. Suppl. Cpte 3321.00</u>	<u>Amort. extraord. 3321.00</u>	<u>Utilisation réserves 3321.00</u>	
3518							
3312.00	Rénovation bâtiment Village 5-7	13/17-18	62 381.00		1 661 414.00		
3560							
3312.00	Création UAPE - Collège Chardonne	06/20-21	8 189.00		229 302.45		
4300							
3311.00	Aménagement de la Place du Funiculaire	08/09-10	114 495.00		1 000 000.00		
3311.00	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure	13/16-17	21 741.00				
3311.00	Réfection route de Baumaroché	08/14-15	112 931.00		700 000.00		
			249 167.00				
4400							
3312.00	Réfection allée du cimetière	08/20-21	6 502.00		52 020.85		
4600							
3311.00	Assainissements EC-EU Station Pèlerin	11/02	10 350.00				
3311.00	Partie Est chemin du Brésil	05/03	3 985.00				
3311.00	Assain. Route de Châtel et Rte de Bellevue	13/08-09	18 150.00				
3311.00	Assain. Haut-Bozon et Rte de Baumaroché	04/09-10	22 890.00				
3311.00	Etude assain. Ch. Ecouralaz (NORD)	02/20-21	6 509.00				
3311.00	Assain. Ch. Pérose et Ecouralaz (SUD)	09/17-18	43 129.00				
3311.00	Etude assain. Ch. Pérose et Ecouralaz (SUD)	01/17-18	8 193.00				
			113 206.00				
Total			439 445.00	0.00	3 642 737.30	0.00	4 082 182.30

Les préavis en relation avec les égouts (dicastère 4600) ne font pas l'objet d'amortissements extraordinaires.

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2022										
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale		
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative
5	1	A Chardonne, Demi-Lune parc					86				86		
17	1	id. Demi-Lune					35				35		
43	1	id. Logis		182							182	700 000	
44	1	id. WC public 839	12				46				58		
50	1	id. Jardin derrière la Fontaine des Maîtres					226				226	17 000	
53	1	id. Fontaine Jacques-Chardonne					18				18		
58	1	id. Rue Jacques-Chardonne					6				6		
67	1	id. Derrière l'Eglise abri PCi	188				137				325		70 000
68	1	id. Derrière l'Eglise abri PCi 1438	402				142				544		160 000
72	1	id. Place de l'Eglise Bibliothèque 292											
		Maison de la musique 834	153				690				843		105 000
75	1	id. Rue du Village 5-7		396							396	2 280 000	
78	1	id. Maison de commune, Poste, Habitation, Terrasse, Couvert 214	441				746				1 187		390 000
80	1	id. Poids public					85				85		
104	1	id. Jardin ancien étang					74				74		5 500
174	2	En Panessière					19				19		
190	3	En Péroset						60			60		
194	3	Promenade du château - Radiée le 04.11.2009						0			0		
200	4	Es Sorbiers, route						25			25		
215	4	Droit de superficie sur parcelle No 213									0		
637	12	Grande-salle 366	380				453				833		
641	12	Au Bugnon						303			303		
1839	9	Au Crêt de la Charrue, hangar bateaux 1349		103			583				686		25 000
1840	6	Au Crêt de la Charrue					403				403		
1841	9	Au Crêt de la Charrue					646				646	9 000	
2169	39	Es Sorbiers, dépôt souterrain					160				160		
2173	39	Es Sorbiers, place de sports					2 223				2 223		130 000
2198	40	En Montet						374			374		200
2203	40	En la Lécherettaz						239			239		
2225	42	La Maison Jean, ancien réservoir						117			117		
2242	43	En Baumaroché						636			636		
2249	43	id. Chapelle 521	142				414				556		
2254	43	id. Local pompes 525	83				228				311		
2285	44	La Maison Jean, Forêts							126 121		126 121		75 000
2290	44	id. Forêts							328		328		200
2401	47	Le Champ de l'Augeoz, Pré						1 909			1 909	4 000	
2428	47	id. (transf. SRE)	12			915					927	115 000	

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2022											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative	
2471	48	Es Tassonneyres, Forêts								2 084		2 084		1 000
2720	58	En Perriaz							383			383		
2739	59	A la Montagne à l'Hoûtoz, Bois								2 061		2 061		1 000
2750	59	Es Combettes, Bois								1 743		1 743		320
2845	66	En Courneaux,Ecole 606			184		749					933	360 000	
2846	66	En Courneaux, Pré-champs						6 120				6 120	6 000	
2883	69	Au Pèlerin								5 707		5 707		3 000
2916	72-73-82	Bois du Dévin, Forêts							190	164 681		164 871		100 000
2959	74	En Maules, Pré-bois							8 149	3 049		11 198		8 000
2976	74	En Praz Bouritaz, Pré-bois							4 651	12 208		16 859		8 000
3094	82	Bois du dévin, Bois								356		356		100
3118	59	Es Combettes, Bois								1 298		1 298		500
3131	66	En Courneaux, Chapelle 605	77						369			446		
3224	44	La Maison-Jean, Bois								605		605		400
3261	43	Ch. du Pèlerin"Espace Cendrillon"		62				1 055				1 117	261 000	
3275	1	A Chardonne, Eglise 293	177					5				182		
3304	43	En Baumaroché, Ch. de la Forêt				991						991	60 000	
3338	52	Au Bugnon, Cremières						201				201		
3423	47	Le Pré-Ducret							81			81		
3458	40	Ch. des Roches, en Montet							1 169	1 496		2 665		
3498	66	En Courneaux, Pré							1 201			1 201	1 000	
3548	69	Au Pèlerin, Chalet 635	69							140 651		140 720		150 000
3598	43	En Baumaroché, Parc							1 112			1 112		
3650	47	Ch. de l'Ecouralaz							271			271		
3715	15	La Mène, Cimetière 194	19					2 410			1 710	4 139	5 000	5 000
3771	15	Les Pralets, Jardin - vigne						822			642	1 464	5 000	5 000
3773	15	Les Pralets, Place - jardin						43				43		100
3775	15	Les Pralets, Jardin - vigne			6			144			281	431	65 000	
3776	15	Route Vignoble 3			48			316			543	907	140 000	
3777	15	Les Pralets, Place - jardin						63				63		5 000
3853	10	En Riondet, Vigne									522	522	4 000	
3862	12	Les Championnes, Jardin - vigne	24						552		3 719	4 295	30 000	
3863	12	Chenaux, Collège 436			1 766		1 385					3 151		
3870	13	Cheseaux									4 982	4 982	35 000	
3871	12	Les Championnes, Jardin - vigne	7								2 406	2 413	17 000	
3872	12	Les Championnes, Vignes									4 322	4 322	51 600	
3893	13	Le Chantey									8 898	8 898	60 000	
3932	10	Les Léchières							7 194			7 194		7 500

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2022										
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale		
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative
3933	10	Les Léchières						1 899			1 899		3 000
3959	10	Samoret, Vigne								2 102	2 102	15 000	
3960	10	Samoret, Terrain et vigne	6				499	864			1 369	4 000	
4036	7	Sous les Curnilles, Place de repos					24				24		
4086	1 - 4	Les Burnettes, Monument Sandoz 1002	19				1 007	638		471	2 135		4 000
4333	15	Les Pralets								63	63	5 000	
4364	43	Route de Baumaroché					52				52		
DDP	4	Abri-bus rte de Châtel					0				0		
		TOTAL A CHARDONNE	2 211	743	2 004	1 906	16 195	38 506	462 388	30 661	554 614	4 249 600	1 262 820
203	17	En la Lécherettaz						520			520		
		SUR LE TERRITOIRE DE JONGNY						520			520		
184	4	Pra Villoud, Chemin Privé					1 478				1 478		
		SUR LE TERRITOIRE DE GRANGES-VSE					1 478				1 478		
		TOTAL GENERAL	2 211	743	2 004	1 906	17 673	39 026	462 388	30 661	556 612	4 249 600	1 262 820
		LEGENDES											
A		Bâtiments à usage administratif											
B		Bâtiments locatifs											
C		Bâtiments mixtes											
D		Terrains à bâtir											
E		Places - Jardins											
F		Prés et divers											
G		Forêts et pâturages											
H		Vignes											
		RECAPITULATION FINANCIERE											
B		Bâtiments locatifs										3 241 000	
C		Bâtiments mixtes										360 000	
D		Terrains										179 000	
E-F		Prés et divers										37 000	
H		Vignes										432 600	
												4 249 600	
A-B-E-F													915 300
G													347 520
													1 262 820

Commune de Chardonne - Utilisation des véhicules communaux 2022

Véhicules de voirie

	Lindner	Pony P3	Pony P4	Meili 7000
Année acquisition	2010	2018	2019	2016
Heures utilisation 2022	41	323	299	260
Kilomètre au 31.12.2021				
Kilomètres au 31.12.2022				
Kilomètres effectués en 2022				

Ford Ranger	Isuzu camionette	Isuzu pick-up
2008	2017	2022
128 650	44 450	0
136 107	52 797	7 950
7 457	8 347	7 950

Véhicule de conciergerie

	Renault Kangoo
	(véhic. électr.)
Année acquisition	2019
Kilomètres au 31.12.2021	12 700
Kilomètres au 31.12.2022	18 780
Kilomètres effectués en 2022	6 080



Commune de Chardonne

Collaborations intercommunales

Liste des collaborations intercommunales au sens des directives édictées par le Département des institutions de la sécurité (DIS)

Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)	Comptes 2022
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey	Comptes 2022 à consulter sur le site internet de la commune de chardonne : www.chardonne.ch
Association Sécurité Riviera (ASR)	Association de communes	Fidal Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne	
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Association de communes	Multifiduciaire Léman SA, Montreux	
Association Régionale d'Action Sociale (ARAS)	Association de communes	SCF Révision SA	
Fonds Culturel Riviera (FCR)	Ententes intercommunales	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Communauté Intercomm. d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL)	Ententes intercommunales	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Commission intercommunale de la taxe de séjour	Ententes intercommunales	Fidinter SA, Lausanne	
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)	Ententes intercommunales	Aucun	

Autres formes de collaborations intercommunales (hors liste DIS)

Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Forme juridique	Comptes 2022
Bureau Technique Intercommunal (BTI)	Convention municipale	Dans le rapport de gestion
Déchetterie intercommunale de Praz-Libon	Convention municipale	Dans le rapport de gestion
Réseau Enfance Vevey et Environs (REVE)	Convention mixte	-
Réseau Lac (FSAE avec Les 4 communes du cercle, La Tour-de-Peilz et le Groupe Nestlé)	Mandat de prestations	-
Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (REME)	Fondation	-
Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Blonay et St-Légier (REBSL)	Fondation	-
Fondation pour la saison culturelle de Montreux	Fondation	-
Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	Association de droit privé	-
Association des repas à domicile	Association de droit privé	-
Montreux-Vevey Tourisme (MVT)	Association de droit privé	-
PROMOVE	Association de droit privé	-
Groupe forestier de la Veveyse	Corporation de droit public spécifique (loi forestière)	-
2m2c Centre des congrès de Montreux	Société anonyme	-
Espace régional des Pléiades	Société simple	-